



HAL
open science

**Saint-Arnoult-en-Yvelines, 25-27, rue des Remparts / 9,
rue Charles de Gaulle, Île-de-France, Yvelines (78),
Rapport de diagnostic archéologique**

Nicolas Warmé, Philippe Lorquet, Mehdi Belarbi, Paul Brunet, Caroline
Claude-Devalez, Harlé Stéphane, François Renel

► **To cite this version:**

Nicolas Warmé, Philippe Lorquet, Mehdi Belarbi, Paul Brunet, Caroline Claude-Devalez, et al.. Saint-Arnoult-en-Yvelines, 25-27, rue des Remparts / 9, rue Charles de Gaulle, Île-de-France, Yvelines (78), Rapport de diagnostic archéologique. [Rapport de recherche] Inrap Centre-Île-de-France, Service régional d'archéologie d'Île-de-France. 2017. hal-03094452

HAL Id: hal-03094452

<https://hal.science/hal-03094452>

Submitted on 4 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Île-de-France, Yvelines (78)

Saint-Arnoult-en-Yvelines 25-27, rue des Remparts 9, rue Charles de Gaulle

sous la direction de

Nicolas Warmé

Île-de-France, Yvelines (78)

Saint-Arnoult-en-Yvelines

25-27, rue des Remparts

9, rue Charles de Gaulle

Code INSEE de la commune
78537

N° de site Patriarche
10538

Arrêté de prescription
SRA 2016-653

Code Inrap
D117217

sous la direction de

Nicolas Warmé

avec la collaboration de

Mehdi Belarbi

Paul Brunet

Caroline Claude

Stéphane Harlé

Philippe Lorquet

François Renel

Inrap

Centre - Île-de-France

41 rue Delizy 93698 Pantin Cedex

Tél. 01 41 83 75 30, Fax 01 48 10 97 55, centre-ile-de-france@inrap.fr

octobre 2017

Sommaire

5	I. Données administratives, techniques et scientifiques
6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
10	Notice scientifique
11	État du site
11	Tableau récapitulatif des résultats
12	Localisation de l'opération
13	Extrait du cadastre
14	Arrêté de prescription
17	Arrêté de désignation du responsable scientifique
18	Projet scientifique d'intervention
21	II. Résultats
23	1. Introduction
23	1.1 Localisation et circonstances de l'intervention
23	1.2 État des connaissances avant l'opération
23	1.2.1 Contexte topographique et géologique
25	1.2.2 Contexte archéologique et historique (Stéphane Harlé et Nicolas Warmé)
26	1.3 Stratégie et méthodes mises en œuvre
31	2. Description des vestiges
31	2.1 Le mobilier céramique du Néolithique moyen et le mobilier lithique
31	2.1.1 Le mobilier céramique du Néolithique moyen
34	2.1.2 Le mobilier lithique
36	2.2 Les vestiges du second Moyen Âge et de l'époque moderne
36	2.2.1 Présentation générale
36	Le second Moyen Âge
36	La période moderne
39	2.2.2 Observations par tranchée
39	2.2.2.1 La tranchée 1 (parcelle 70)
39	Le trou de poteau 1-01
39	La fosse 1-02
41	2.2.2.2 La tranchée 2 (parcelle 81)
41	Les fosses 2-01 et 2-02
42	La fosse 2-10
44	Les murs 2-13 et 2-16
48	Le tronçon de fossé 2-07
48	2.2.2.3 La tranchée 3 (parcelle 81)
53	Les tronçons de fossés 3-02 et 3-03
53	La fosse 3-01
54	La fosse 3-11
54	2.2.2.4 La tranchée 4 (parcelle 81)
55	Le tronçon de fossé 4-01
55	Le trou de poteau 4-02
56	2.2.2.5 La tranchée 5 (parcelle 81)

57	3. Étude de la céramique médiévale et moderne (par C. Claude et F. Renel)
63	4. Expertise des résidus d'activité métallurgique (par Ph. Lorquet)
64	4.1 Le corpus
66	4.2 Indices concernant la chaîne opératoire
67	5. Observations sur le bâti de la parcelle 70
67	5.1 La maison d'origine Renaissance du 9 rue Charles de Gaulle
73	5.2 L'ensemble de caves médiévale et moderne
76	La partie A
79	La partie B
86	La partie C
88	La fonction de cet ensemble de caves
90	6. Synthèse
92	Bibliographie
93	Liste des figures
95	Inventaires techniques
97	1. Unités stratigraphiques et structures archéologiques
99	2. Inventaire du mobilier archéologique
99	2.1 Inventaire de la céramique néolithique
99	2.2 Inventaire de la céramique médiévale et moderne
101	2.3 Inventaire des éléments architecturaux
102	2.4 Inventaire des résidus d'activités métallurgiques
103	2.5 Inventaire de la faune
103	2.6 Inventaire du mobilier lithique
104	3. Inventaire des prélèvements
104	4. Inventaire de la documentation graphique
104	5. Inventaire de la documentation photographique
107	6. Inventaire des documents numériques
107	7. Inventaire de la documentation écrite



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Île-de-France

Département
Yvelines (78)

Commune
Saint-Arnoult-en-Yvelines

Adresse ou lieu-dit
25-27, rue des Remparts
9, rue Charles de Gaulle

Codes

Code INSEE
78537

Numéro de dossier Patriarche
10538

Numéro de l'entité archéologique
—

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

Lambert 93 zone 8 (cc 49)
x : 1 621 520
y : 8 152 880
z1 : 119 m NGF (parcelle 81)
z2 : 117 m NGF (parcelle 70)

Références cadastrales

Commune
Saint-Arnoult-en-Yvelines

Année
2016

section
AV

parcelles
67, 70 à 72, 80, 81

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

Propriétaire du terrain

NAFILYAN & PARTNERS

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2016-653 du 14/12/2016

Numéro de l'opération
D117217

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2017-358 du 19/06/2017

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

NAFILYAN & PARTNERS

Nature de l'aménagement

Logements

Opérateur d'archéologie

Inrap Centre Île-de-France

Responsable scientifique de l'opération

Nicolas Warmé, Inrap

Organisme de rattachement

Direction interrégionale
Centre – Île-de-France
Immeuble « Les Diamants »
41 Rue Delizy
93692 Pantin cedex

Centre archéologique Inrap
36/38 avenue Paul Vaillant
Couturier
93120 La Courneuve

Dates d'intervention sur le terrain

préparation
7 août 2017

fouille
du 8 août au 17 août 2017

post-fouille
septembre - octobre 2017

Surface du projet d'aménagement

3 693 m²

Surface accessible

1 839 m²

Surface diagnostiquée

203,40 m²
soit :
11 % de la surface accessible
5,5 % de la surface totale
du projet

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Neolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Protohistoire**
 - Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Âge du Fer**
 - Hallstatt (premier âge du Fer)
 - La Tène (second âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
 - Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure de combustion
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Charpente
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Fossé
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Cave
- Atelier
- Four à chaux
- Sépulture
- Épandage lithique
- Épandage céramique
- St. indéterminée

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Industrie métallurgique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Plâtre

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Acq. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Autre

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Bertrand Triboulot, SRA	Ingénieur d'études	Prescription et contrôle scientifique
Thibaud Guiot, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Pablo Ciezar, Inrap	Délégué du DAST	Mise en place et suivi de l'opération
Magali Detante, Inrap	Déléguée du DAST par interim	Mise en place et suivi de l'opération
Nicolas Warmé, Inrap	Chargé d'étude et d'opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Bertrand Triboulot, SRA	Ingénieur d'études	Prescription et contrôle scientifique
Marie-Christiane Casala, Inrap CIF	Directrice interrégionale Centre Île-de-France	Direction administrative
NAFILYAN & PARTNERS	Aménageur	Maître d'ouvrage

Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Saïd Taouche	Assistant technique de proximité	Montage logistique
Entreprise Guintoli	Terrassement mécanique	1 pelle 20 t avec godet de curage de 2 m et 1 pelle 5 t avec godet de curage 1,30 m

Financement

Redevance

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Nicolas Warmé, Inrap	Responsable scientifique de l'opération	Direction de l'opération archéologique
Eric Champault, Inrap	Technicien d'opération	Travaux de fouille
Berhanu Wedajo, Inrap	Topographe	Relevés et plans

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Nicolas Warmé, Inrap	Responsable scientifique de l'opération	Coordination scientifique, mise au net des relevés, rédaction
Caroline Claude, Inrap, CRAHAM-UMR 6273	Céramologue	Étude céramique médiévale
François Renel, UMR 7041-ArcScan-équipe Apohr	Céramologue	Étude céramique moderne
Philippe Lorquet, Inrap, UMR 5060 Laboratoire Métallurgies et Cultures	Chargé d'opération et de recherche	Étude des déchets métallurgiques
Mehdi Belarbi, Inrap, ArcScan-UMR 7041	Topographe	Traitement images 3D
Iliana Pasquier, Inrap	Infographiste	Infographie - mise en page du RFO
Mercedes Pion, Inrap	Gestionnaire des collections région IDF	Gestion du mobilier et de la documentation

Notice scientifique

Le diagnostic archéologique réalisé au 25-27, rue des Remparts / 9, rue Charles de Gaulle à Saint-Arnoult-en-Yvelines a porté sur une superficie de 3 693 m² au sein du bourg médiéval et moderne.

Les vestiges les plus anciens reconnus lors de cette opération sont attribuables au Néolithique moyen II. Ces vestiges sont uniquement représentés par de la céramique et des pièces lithiques, aucune structure associée n'a été découverte. Cette occupation ponctuelle ou épisodique du versant septentrional de la Rémarde vient compléter les deux occupations déjà repérées sur la commune et datées du Néolithique. Cette présence est très certainement liée pour partie à la proximité des ressources en matière première.

Les vestiges les plus nombreux se rattachent aux XIII^e et XIV^e siècles. Il s'agit pour l'essentiel de fosses, d'un fossé et de murs parcellaires.

La présence systématique dans les comblements des structures et dans la couche qui les surmonte, en plus ou moins grande quantité, de scories ainsi que des indices discrets d'artisanat potier signent la présence proche de l'emprise d'activités potière et métallurgique entre le Moyen Âge et la Renaissance.

La ou les fonctions de cet espace apparaissent assez mal définies. Il appartient à la fois à l'espace urbain, délimité au sud par le front bâti médiéval et moderne sur lequel il est accolé, et au nord par un système fossoyé bien marqué et pérenne. Il est en outre en partie divisé par des murs perpendiculaires à la pente naturelle.

Enfin cet espace apparaît suffisamment important pour être englobé dans la seconde moitié du XVI^e siècle dans l'aire de la nouvelle enceinte qui constituera dès lors sa limite septentrionale.

Il est cependant libre de construction. Non habité mais occupé, diverses autres formes d'occupation peuvent être envisagées sur cet espace telles des jardins privés, des vergers, une zone agraire ou de pâture.

Le diagnostic a été l'occasion d'observer une maison d'origine Renaissance fortement remaniée aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles. Sous cette maison un ensemble de caves tardo-médiéval et moderne a pu être documenté. Cet ensemble assez complexe est le fruit de la construction successive de nouveaux volumes associés à d'autres plus anciens. Ces caves ont servi au stockage du vin destiné au commerce depuis au moins le XVIII^e siècle.

État du site

L'emprise du diagnostic est située entre la rue des Remparts et la rue Charles de Gaulle, en bas du versant nord de la Rémarde. Le terrain présente un pendage du nord vers le sud de près de 5 %. L'altitude varie de 119,30 m NGF à 116,90 m NGF entre le point haut et le point bas de l'emprise.

Ce site accueillait un abattoir qui a été en partie démoli pour permettre la réalisation du diagnostic. La partie du bâtiment avec sous-sol a été laissée en place.

Cinq tranchées ont été réalisées correspondant à une surface ouverte de 203,40 m², soit 11 % de la surface accessible et 5,5 % de la surface du projet.

L'accès à la parcelle 70 a nécessité de réaliser au préalable un passage au travers le bâtiment non démoli de l'abattoir. Pour ce faire une partie des murs a été démolie et une rampe a été aménagée pour compenser la différence d'altitude entre la parcelle 81 et la parcelle 70. Ces travaux préparatoires ont été réalisés par l'aménageur.

À l'issue de l'opération l'ensemble des tranchées a été rebouché.

Tableau récapitulatif des résultats

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
Néolithique moyen (II)	Néant	Céramique, mobilier lithique	Occupation épisodique des versants de la Rémarde
XIII ^e -XIV ^e siècles	Fosses, fossé, mur parcellaire	Céramique, déchets métallurgiques, éléments céramiques liés à l'activité potière	Occupation en marge de l'habitat (jardins, prés), proche d'une zone d'activité artisanale (métallurgie/activité potière)
XV ^e – XVII ^e siècles	Fossé, mur parcellaire	Céramique	Éléments parcellaires
Médiéval tardif au début du XX ^e siècle	Ensemble de caves	Tonneaux, bouteilles, céramique	Cave de vigneron / négociant en vin
Renaissance à contemporain	Maison de ville		

Localisation de l'opération

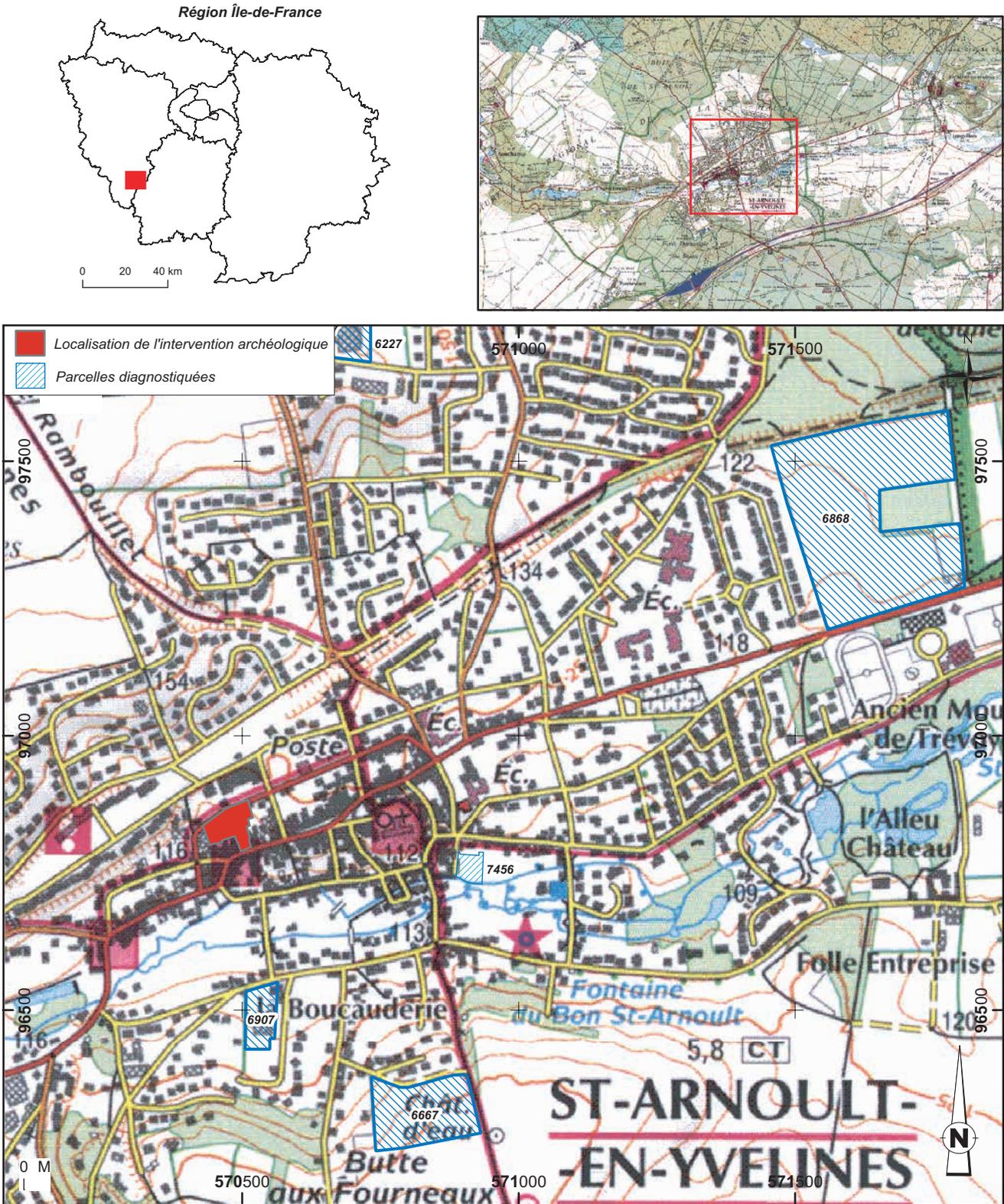


Fig. 1 Carte de localisation des parcelles diagnostiquées et de l'intervention archéologique 25-27, rue des Remparts / 9, rue Charles de Gaulle, d'après la carte IGN au 1/25 000. © IGN, géoportail.gouv.fr

Extrait du cadastre

Département : YVELINES	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES <hr/> EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL <hr/>	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : VERSAILLES - Accueil et délivrance des documents ouvert du lundi au vendredi 8h30/12h - 13h30/16h sauf le mercredi de 8h30/12h 78015 78015 VERSAILLES CEDEX tél. 01.30.97.44.52 - fax 01.30.97.45.76 cdif.versailles@dgfip.finances.gouv.fr
Commune : SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES	Cet extrait de plan vous est délivré par : <div style="text-align: right;">cadastre.gouv.fr</div>	
Section : AV Feuille : 000 AV 01 Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/1000 (Réd. 60 %) Date d'édition : 29/09/2017 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC49 ©2016 Ministère de l'Économie et des Finances	Emprise du projet d'aménagement	



Fig. 2 Localisation du diagnostic sur le plan cadastral actuel. © Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique

Arrêté de prescription



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles d'Ile-de-France

Affaire suivie par : Bertrand TRIBOULOT

Service régional de l'archéologie

Tél. : 01 56 06 51 85

Fax : 01 56 06 52 01

Mél : bertrand.triboulot@culture.fr

Réf. SRA : SD/BT/ [2016-3133] 2016 n° 4854

Votre dossier réf.: FP - Saint-Arnoult-en-Yvelines (78730) -
LRAR 2C 112 384 3057 6

Arrêté n° : 2016-653

Le Préfet de la région d'Ile-de-France

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine ;

VU le dossier adressé en date du 28/09/2016, référence FP - Saint-Arnoult-en-Yvelines (78730) - LRAR 2C 112 384 3057 6, concernant des terrains situés à 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines, 25-27, rue des Remparts - 9, rue Charles de Gaulle, par NAFILYAN & PARTNERS permettant d'établir les emprises du projet et de calculer les superficies soumises à diagnostic ; reçu à la Direction régionale des affaires culturelles - service régional de l'archéologie le 30/09/2016 ;

VU la saisine par courrier en date du 14/12/2016, par NAFILYAN & PARTNERS demandant en vertu des articles R 523-12 et R 523-14 du code du patrimoine la réalisation d'un diagnostic archéologique, reçue le 14/12/2016 à la Direction régionale des affaires culturelles - service régional de l'archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; Le projet se situe au coeur de la ville médiévale ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1er : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

région : Ile-de-France

département : Yvelines

commune : Saint-Arnoult-en-Yvelines

adresse : 25-27, rue des Remparts - 9, rue Charles de Gaulle

cadastre : Section AV - parc. 67- 70 à 72- 80- 81

propriétaire : NAFILYAN & PARTNERS

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou du service archéologique de collectivité territorialement compétent, agréé au titre de l'article L. 522-8 du code du patrimoine (Etablissement public interdépartemental Yvelines - Hauts-de-Seine - Service archéologique interdépartemental 78-92). Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R 523-30 à R 523-32 du code du patrimoine susvisé. Le demandeur devra s'assurer que les terrains sont en état d'être diagnostiqués. Entre autre, il devra avoir préalablement réglé les questions d'accessibilité et de sécurité et obtenu les autorisations du ou des propriétaires et ayant-droits.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par le maître d'ouvrage désigné pour réaliser le diagnostic archéologique sur la base des prescriptions suivantes :

Objectifs : mise en évidence de la présence ou de l'absence de vestiges archéologiques. Dans l'éventualité de présence de vestiges, l'opération devra caractériser lesdits vestiges : état de conservation, profondeur d'enfouissement, épaisseur des niveaux archéologiques, densité, attribution chronologique, surface concernée.

Principes méthodologiques : réalisation de tranchées d'évaluation ou de sondages ponctuels, adaptés à la morphologie et à la topographie du terrain, avec élargissements localisés autour des vestiges structurés. La surface ouverte en sondage doit être au minimum égale à 10 % de l'emprise du projet. Un quart des structures mises au jour doit être testé au minimum. Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique désigné prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Qualification du responsable scientifique : médiéviste.

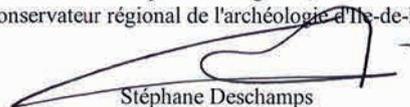
Article 3 : Le diagnostic portera sur une emprise de 3693 m² conformément au plan joint.

Article 4 : Le régime de propriété du mobilier archéologique sera établi, au terme de son étude scientifique et après remise du rapport d'opération au service régional de l'archéologie, conformément aux dispositions des articles L. 541-4 et L. 541-5 du code du patrimoine.

Article 5 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à NAFILYAN & PARTNERS et au(x) maître(s) d'ouvrage nommé(s) à l'article 2 du présent arrêté.



Paris, le 14/12/2016
Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris
et par délégation,
la directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation,
le conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France


Stéphane Deschamps

Original : INRAP Direction Centre/Ile-de-France - Immeuble Les Diamants, bat. B - 41, rue Delizy - 93692 Pantin cedex
Service archéologique de collectivité agréé (Etablissement public interdépartemental Yvelines - Hauts-de-Seine - Service archéologique interdépartemental 78-92 - Le Pas du Lac - 2, av. de Lunca - 78180 Montigny-le-Bretonneux)
Copies : NAFILYAN & PARTNERS - Monsieur François PERNOUD - 47, avenue George V - 75008 Paris

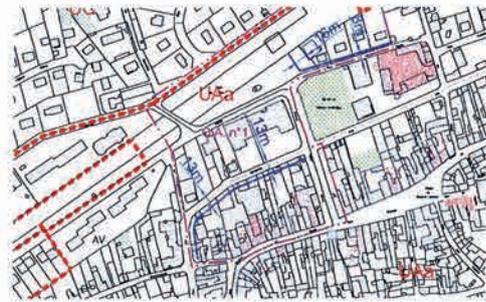
7066

PLAN DE SITUATION / PLAN DE CADASTRE



Parcelles n° 67 70 71 72 80 et 81
 Contenance cadastrale totale : 3693m2
 Zone UAa

Adresse : 27 rue des Remparts
 SAINT ARNOULT EN YVELINES
 78730




Arrêté de désignation du responsable scientifique



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Décision n° 2017-358 en date du 19/06/2017
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive.

Le Préfet de région,

VU le code du patrimoine et notamment son livre V et ses articles L. 522-1 et R. 522-1 ;

VU l'arrêté préfectoral n° IDF 2017-04-21-016 du 21 avril 2017 accordant délégation de signature à Madame Nicole DA COSTA, Directrice régionale des affaires culturelles, pour la mise en oeuvre des dispositions relatives à l'archéologie préventive ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2017-044 du 24 avril 2017 portant subdélégation de signature à Monsieur Stéphane DESCHAMPS, Conservateur régional de l'archéologie, et à Monsieur Jean-Marc GOUEDO son adjoint ;

Vu l'arrêté n° 2016-653 en date du 14/12/2016 portant prescription de diagnostic archéologique sur le terrain situé : 25-27, rue des Remparts - 9, rue Charles de Gaulle à Saint-Arnoult-en-Yvelines (Yvelines) ;

Vu la convention de diagnostic signée entre : NAFILYAN & PARTNERS et l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives reçue le 19/06/2017 ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique et qu'une opération de diagnostic doit être mise en place ;

ARRETE

Article 1 : L'opération sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. Les conditions de sa réalisation sont fixées par convention.

Article 2 : Monsieur Nicolas Warmé est désigné(e) comme responsable scientifique du diagnostic.

Article 3 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

Paris, le **21 JUIN 2017**

Pour le Préfet de la région Île-de-France, Préfet de Paris
et par délégation, la Directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation, le Conservateur régional de l'archéologie
d'Île-de-France

Original : Intéressé
Copies : Maître d'ouvrage et Opérateur
Préfecture de département
Gendarmerie
Mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Stéphane Deschamps

2016-3133

Projet scientifique d'intervention

Diagnostic archéologique D117217

SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES, 78, 25-27 RUE DES
REMPARTS, 2016-653

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Ile de France	Département	Yvelines
Commune	Saint-Arnoult-en-Yvelines		
Lieu-dit	25-27 rue des Remparts, 9 rue Charles de Gaulles		
Cadastre	Saint-Arnoult-en-Yvelines : AV 67- 70 à 72, 80, 81		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2016-653	22-12-2016	3693 m ²	09/01/2017	24-01-2017
Modification	?				

Contexte actuel	Urbain	Contexte particulier	
Nature archéologique			

2.- Problématique scientifique

Mise en évidence de la présence ou de l'absence de vestiges archéologiques. Dans l'éventualité de présence de vestiges, l'opération devra caractériser lesdits vestiges : état de conservation, profondeur d'enfouissement, épaisseur des niveaux archéologiques, densité, attribution chronologique, surface concernée.

Le projet se situe au coeur de la ville médiévale

- **Profil du responsable d'opération :**

Le responsable de l'opération sera un archéologue spécialiste de la période médiévale.

Spécialité : Médiéval

3.- Contraintes techniques

Les terrains devront être mis en condition de pouvoir être diagnostiqués :

- démolitions des superstructures,
- démolitions et retrait des dalles et enrobés
- dévoiement des réseaux.
- enlèvement des remblais pouvant entraver la réalisation des sondages archéologiques.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Réalisation de tranchées d'évaluation ou de sondages ponctuels, adaptés à la morphologie et à la topographie du terrain, avec élargissements localisés autour des vestiges structurés. La surface ouverte en sondage doit être au minimum égale à 10% de l'emprise du projet. Un quart des structures mises au jour doit être testé au minimum.

5.- Volume des moyens prévus (en jours)

	Préparation		Terrain		Etude		Opération	
Autre main d'œuvre		J		J		J	0	J
Responsable Opération	1	J	5	J	5	J	11	J
Responsable Secteur		J		J		J	0	J
Spécialiste		J	2	J	3	J	5	J
Technicien		J	5	J	2	J	7	J
Technicien Spécialisé		J		J	1	J	1	J
Topographe		J	1	J	1	J	2	J
Totaux	1	J	13	J	12	J	26	J

- **Moyens particuliers**

Terrain	Etude
Une pelle mécanique pendant 4 jours.	

6.- Délais de réalisation

Préparation	1 jour	Terrain	5 jours	Etude	5 jours
Remise rapport	2 mois après la fin de la phase terrain				

7.- Observations complémentaires

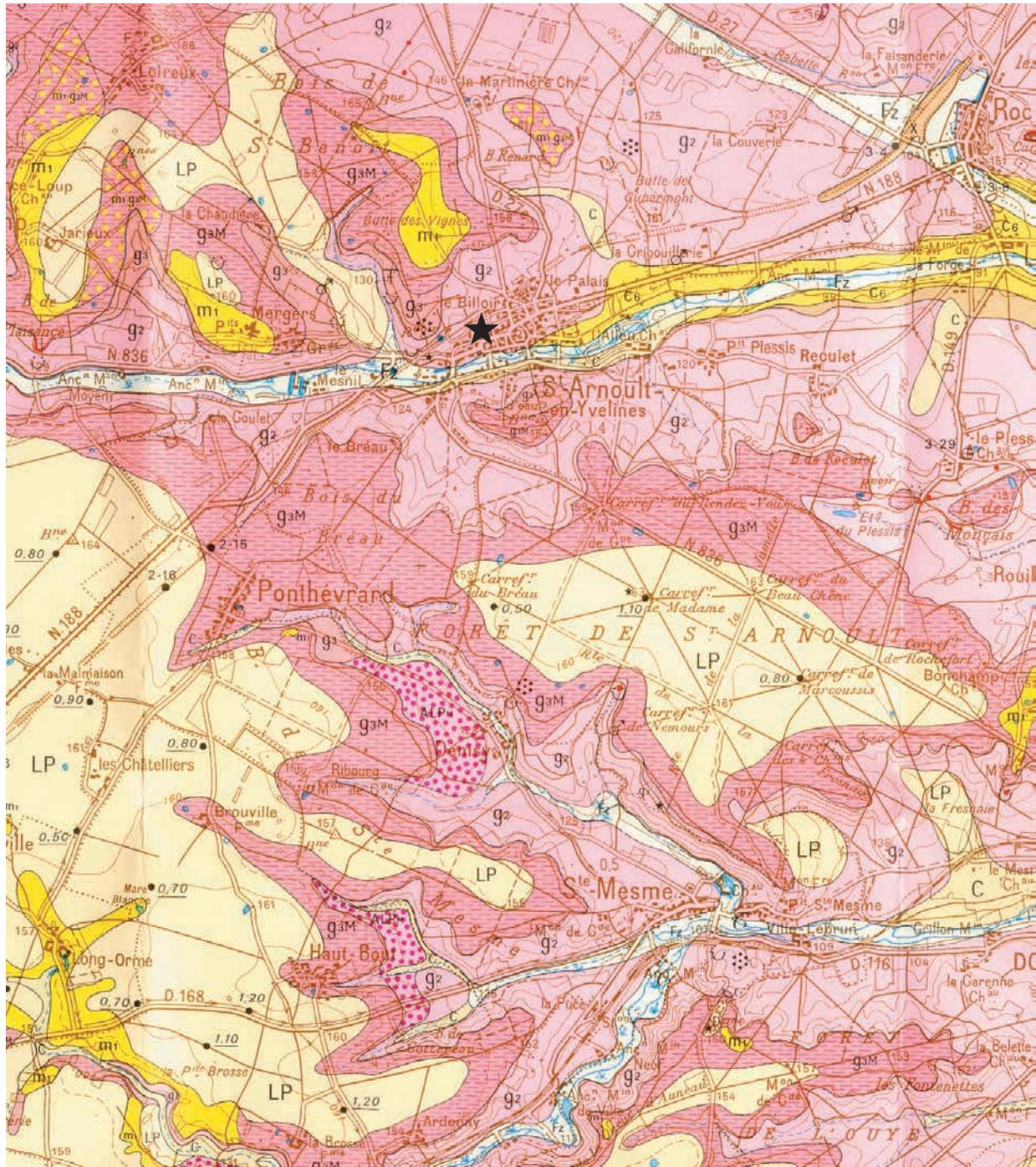
Les moyens pourront être revus afin de les ajuster au mieux aux objectifs du projet.

PJ : plan de localisation de l'arrêté de prescription.

Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST

II. Résultats



Fz	Alluvions modernes	C6	Sénonien, craie blanche à silex	g ²	Stampien moyen et inférieur, craie et sables de Fontainebleau
----	--------------------	----	---------------------------------	----------------	---

Fig. 3 Localisation du diagnostic sur un extrait de la carte géologique au 1/50 000. © BRGM

1. Introduction

1.1 Localisation et circonstances de l'intervention

Dans le cadre d'un projet immobilier porté par NAFYLIAN & PARTNERS situé dans le centre ancien de Saint-Arnoult-en-Yvelines (78), dans un espace localisé immédiatement à l'arrière du bourg médiéval, entre les tracés supposés des enceintes médiévale et moderne (parcelles 67, 70 à 72, 80 et 81), une prescription de diagnostic a été émise par le Service Archéologique Régional d'Île-de-France (fig. 1 et 2). Cette prescription était motivée par l'emplacement du projet qui permet d'appréhender les différents types d'occupation ou d'activités qui sont susceptibles de s'implanter sur un espace hors la ville mais en contact avec celle-ci (zone de jardins, activité(s) artisanale(s) reléguée(s) hors les murs de la ville, etc.) et de pouvoir éventuellement mettre en évidence une partie de l'enceinte moderne.

Le projet d'aménagement porte sur une surface de 3 693 m². La réalisation du diagnostic a été confiée à l'Inrap ; une convention a été signée à cet effet le 14 juin 2017. L'intervention sur le terrain s'est déroulée du 8 au 17 août 2017.

1.2 État des connaissances avant l'opération

1.2.1 Contexte topographique et géologique

La commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines est localisée dans le sud-est du département des Yvelines, en limite du département de l'Essonne. Elle se situe à 14 kilomètres au sud-est de Rambouillet et à 8 kilomètres au nord-ouest de Dourdan, dans la région naturelle de l'Hurepoix. Celle-ci correspond à la surface structurale du plateau de Beauce disséquée par des affluents de la Seine.

Le territoire communal se caractérise par une topographie assez marquée, façonnée par des escarpements localisés. Ainsi le relief varie entre 103 m NGF au point le plus bas situé à l'extrême est de la commune, en bordure de la Rémarde, jusqu' à 165 m NGF au point le plus haut au nord-ouest de la commune au niveau de la Butte des Vignes.

Le territoire est entaillé en son centre par la rivière la Rémarde qui coule d'ouest en est. Un autre ruisseau, le Pampelune, principal affluent de la Rémarde présent sur la commune, marque une entaille plus modeste du nord au sud dans le relief (fig. 3).

Plusieurs buttes et vallons sont présents de part et d'autre de la Rémarde : les buttes de Ravanne et des Vignes au nord et la butte aux Fourneaux au sud. De fortes pentes (les plus importantes atteignent 12,5 %) marquent le territoire. La majeure partie des déclivités se dirige vers la Rémarde ou les cours d'eau secondaires qui l'arrosent.

Le bourg s'étend pour l'essentiel sur le versant septentrional de la vallée. Les faubourgs actuels de l'agglomération s'étendent d'est en ouest, ainsi que vers le plateau nord, urbanisé récemment (fig. 4).

Le noyau urbain médiéval et moderne est établi à la base du versant, sur un petit méplat géologique à 126,00 m NGF.

Des formations de fond de vallée

Ces formations ont été présentées dans le rapport de diagnostic du « 4 Rue de la Fontaine et Ruelle à Eau » (Harlé 2006, p. 14-15). En voici le texte :
 « Selon la carte géologique (fig. 3), l'essentiel de la commune s'inscrit sur les formations sableuses dites de Fontainebleau, datant du Stampien moyen (g2). Le fond de vallée est colmaté par des alluvions « modernes » (Fz) recouvrant des alluvions « anciennes », plus grossières, qui ont été mises en place au cours des périodes froides du Quaternaire. Plus à l'est, et légèrement en aval par rapport à l'emprise du diagnostic, la craie blanche à silex du Sénonien (c6) a été recoupée par l'incision de la vallée. Cette formation crayeuse datant du Secondaire apparaît à cette altitude comme entourée par les terrains d'âge tertiaire. Ceci est dû au bombement des couches sédimentaires occasionné par l'anticlinal de la Rémarde. À environ 160 m NGF, la surface des plateaux est constituée par l'entablement de la formation argileuse à meulière de Montmorency du Stampien supérieur (g3M), avec localement des placages de sables argileux de Lozère du Burdigalien (m1) et de limons de plateaux (LP). Ces derniers ont été mis en place, au cours des périodes froides du Quaternaire, par des apports éoliens de sédiments. »

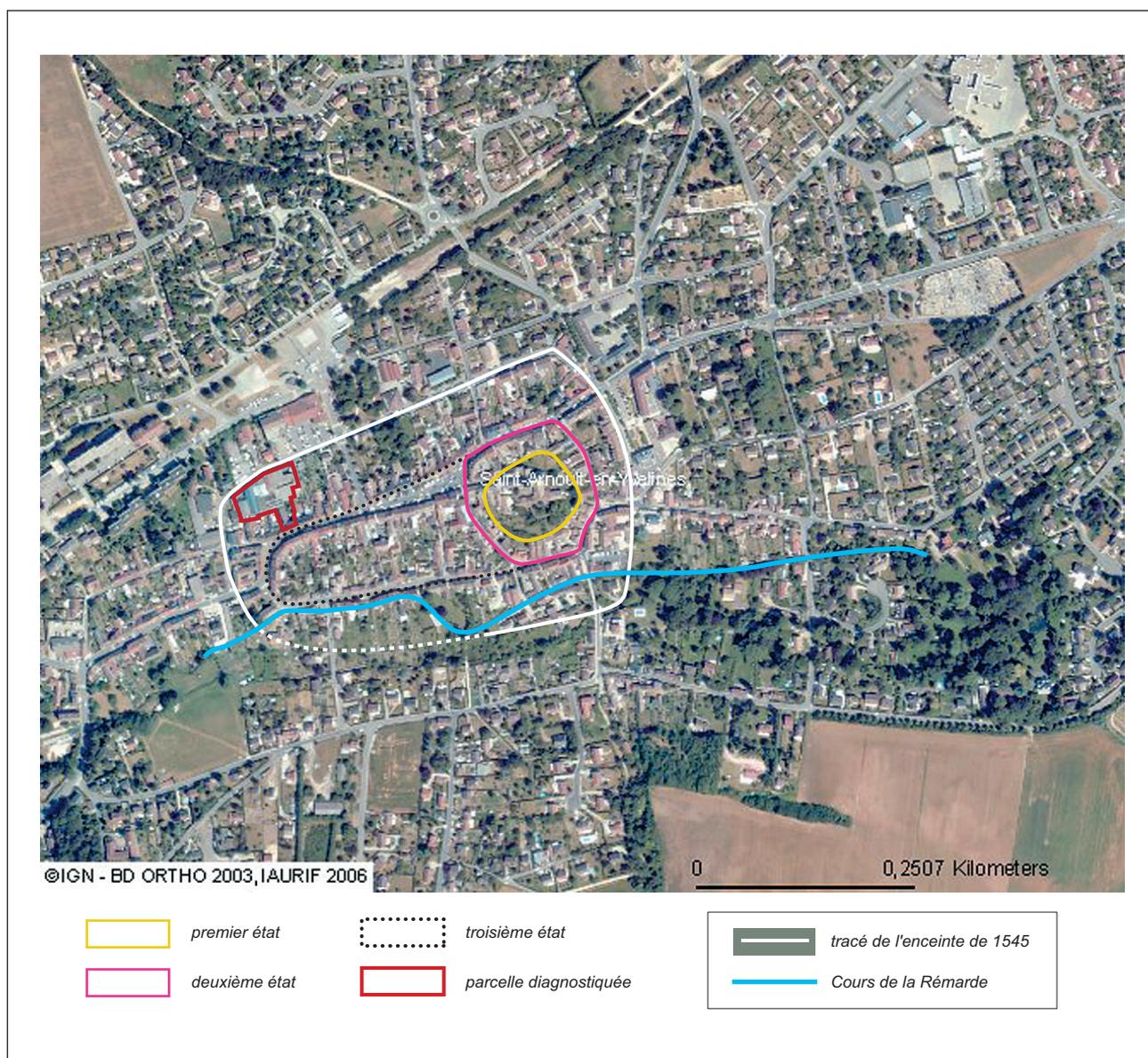


Fig. 4 Les différentes enveloppes urbaines perceptibles dans le parcellaire du centre bourg de Saint-Arnoult. DAO : S. Harlé, Inrap

Une vallée humide

« Sur le plan hydrologique, la vallée draine les eaux de la Rémarde qui prend sa source dans le massif forestier oriental de Rambouillet, sur les communes de Sonchamp et des Greffiers. En aval, le cours est canalisé à l'intérieur de nombreux bras et biefs aménagés qui permettaient le fonctionnement d'anciens moulins et de petites industries. La Rémarde, alimentée par de nombreux autres cours secondaires et de résurgences, rejoint l'Orge sur les communes d'Ollinville et d'Arpajon dans l'Essonne ».

L'emprise du diagnostic est située entre la rue des Remparts et la rue Charles de Gaulle, en bas du versant nord. Le terrain présente un pendage du nord vers le sud de près de 5 %. L'altitude varie de 119,30 m NGF à 116,90 m NGF entre le point haut et le point bas de l'emprise.

1.2.2 Contexte archéologique et historique (Stéphane Harlé et Nicolas Warmé)

Le peuplement de la vallée de la Rémarde est très ancien comme l'attestent les découvertes effectuées en 2004 lors de diagnostics archéologiques situés « rue des Ormeteaux » (Patriarche 6907) et au lieu-dit « La butte Guhermont » (Patriarche 6868) qui ont mis en évidence deux occupations datées du Néolithique (Blin 2004a et 2004b) (fig. 1).

Les témoins d'une occupation protohistorique et antique ne sont pas nombreux et se limitent à des découvertes ou prospections anciennes. La commune est située au carrefour de deux voies supposées antiques qui relient sur un axe nord-sud Paris à Chartres et sur un axe est-ouest Chartres à Reims (Becq 1989, p 21-23). Toussaint et Lorin signalent une voie et des vestiges gallo romains en plusieurs endroits de la commune (carte archéologique SADY et Toussaint 1951). La monographie d'un instituteur de 1899 mentionne : «En faisant des fouilles, on a trouvé, il y a quelques années des médailles, des fragments de poteries, des grandes tuiles à rebords de l'époque gallo romaine». Par ailleurs, sur la rive gauche de la Rémarde, existait une nécropole gallo-romaine au lieu dit «Les Chatras», comme en témoigne la découverte dans les années 1970 de sépultures et de vases funéraires antiques (carte archéologique SADY).

Un diagnostic réalisé en 2006 au lieu-dit « 4 rue de la Fontaine et Ruelle à Eau » (Patriarche 7456) a mis en évidence une occupation remontant au haut Moyen Âge qui confirme l'origine médiévale ancienne du bourg de Saint-Arnoult (Harlé 2006) (fig. 1).

Le bourg est avant tout connu pour sa crypte funéraire. Probablement édifiée au haut Moyen Âge, elle aurait abrité les reliques de Saint-Arnoult (Carte archéologique SADY). L'église paroissiale bâtie au-dessus de la crypte conserve des éléments architecturaux du XI^e siècle dont certains éléments du portail et le chœur.

Le culte du saint, lié à une source (Fontaine du Bon Saint Arnoult), prend son essor à partir du XII^e siècle. Le village est, quant à lui, mentionné dès 1136 ou 1137 dans une confirmation du pape Innocent II à Ascellin, prieur de saint Maur (Arch. Nat., LL46 fol.1). Un prieuré est mentionné en 1268 par un accord entre l'abbé de Saint Maur et le comte de Dreux au sujet d'un droit de justice. Du XIII^e au XV^e siècles, le bourg est cité sous le toponyme Domo sein Ermulfi.

Une rapide analyse du parcellaire actuel fait apparaître au moins deux organisations concentriques ceinturant l'éminence sableuse, au sommet de laquelle sont édifiés l'église et l'ancien prieuré (fig. 4). La trace d'une autre forme ou enveloppe urbaine se dessine à partir du noyau médiéval en direction de l'ouest. Son emprise est limitée au nord par le tracé actuel de la rue Charles de Gaulle (ancienne rue Haute), à l'ouest par une partie

de la rue Poupinelle, et au sud par la rue Basse, parallèle au cours de la Rémarde. À l'intérieur de cette zone, l'organisation en étroites parcelles perpendiculaires à la rivière, diffère de celle observée au nord du bourg.

En 1545, François I^{er} autorise l'édification d'une enceinte qui engloberait le bourg au-delà des limites médiévales. Le diagnostic du « 4 rue de la Fontaine et Ruelle à Eau » a permis de reconnaître une partie du tracé du fossé de cette enceinte (Harlé 2006).

Au moins dès le XIII^e siècle se développe une activité de tannerie en bordure de la Rémarde (Harlé 2006). Cette activité va s'amplifier aux périodes modernes et contemporaines avec l'implantation le long du cours de la rivière et de son bief de nombreux moulins à tan. Huit d'entre eux sont attestés à la fin du XIX^e siècle. Dans le même temps, la fabrication de la chaux se développe pour répondre aux besoins des tanneries et des mégisseries. Pour preuve, des diagnostics archéologiques ont mis en évidence des zones d'extraction de matériaux marno-calcaires associées à des fours à chaux. Cette activité a été repérée sur les deux versants de la vallée, au lieu-dit de «la Halle»(Patriarche 6667, Rouppert 2004) et au 16 rue de la fosse aux chevaux (Patriarche 6227, Blin 2002) (fig. 1).

1.3 Stratégie et méthodes mises en œuvre

Cinq tranchées numérotées de 1 à 5 ont été réalisées correspondant à une surface ouverte de 203,40 m², soit 11 % de la surface accessible et 5,5 % de la surface du projet.

L'accès à la parcelle 70 a nécessité de réaliser au préalable un passage au travers le bâtiment non démoli de l'abattoir. Pour ce faire une partie des murs a été démolie et une rampe a été aménagée pour compenser la différence d'altitude entre la parcelle 81 et la parcelle 70 (fig. 5 et 6). Ces travaux préparatoires ont été réalisés par l'aménageur. Pour la conduite du diagnostic, l'exiguïté du passage et la taille de la parcelle 70 a nécessité le recours à une pelle mécanique de 5 tonnes permettant de réaliser la tranchée 1 (fig. 7).

Les tranchées 2 à 5 sont localisées sur la parcelle 81 sur laquelle une partie des bâtiments a été préalablement démolie (fig. 8). Les ouvertures ont été effectuées à l'aide d'une pelle mécanique de 20 tonnes pourvue d'un godet de curage de 2 m de large (fig. 9).

Pour un repérage plus aisé sur le plan général, la numérotation des structures et unités stratigraphiques est continue et indépendante au sein de chaque tranchée. Ainsi chaque numéro de structure ou d'unité est précédé du numéro de la tranchée concernée (exemple : 2-10 pour la structure ou l'unité stratigraphique n°10 présente en tranchée 2).

Fig. 5 Vue depuis la parcelle 81 du passage au travers les bâtiments de l'ancien abattoir.

Cliché : N. Warmé, Inrap





Fig. 6 Vue depuis la parcelle 70 de la rampe d'accès au travers l'ancien abattoir. Cliché : N. Warmé, Inrap



Fig. 7 Vue de la parcelle 70 avant ouverture. Cliché : N. Warmé, Inrap



Fig. 8 Vue d'une partie de la parcelle 81 après les démolitions. Cliché : N. Warmé, Inrap

Les structures et unités stratigraphiques ont bénéficié d'un enregistrement classique à l'aide de relevés en plan et en coupe ainsi que de relevés topographiques, complétés par un enregistrement photographique. Par ailleurs, la coupe de la bordure orientale de la tranchée 3, ainsi que les vestiges de murs présent en tranchée 2 ont fait l'objet d'une photogrammétrie réalisée à l'aide d'une série de clichés photographiques. Les images globales obtenues de la coupe ou des murs ont été géo-référencées grâce à des points géo-référencés au sol. Le logiciel utilisé pour le calcul est *Photoscan* ©.

Enfin le relevé de l'ensemble de caves présent sous la parcelle 70 a été réalisé en couplant un relevé topographique et photogrammétrique.

L'opération a mobilisé deux archéologues et un topographe pour le relevé général ainsi que le relevé topographique de la cave. À l'issue de l'opération de diagnostic l'ensemble des tranchées a été rebouché.



Fig. 9 Plan général du diagnostic archéologique. PAO/DAO Berhanu Wedajo et N. Warmé, Inrap

2. Description des vestiges

Les vestiges les plus anciens reconnus sont attribuables au Néolithique moyen. Ces vestiges uniquement mobiliers (céramiques et pièces lithiques) sont liés à une occupation ponctuelle du versant septentrional de la Rémarde (aucune structure associée n'a été découverte).

Les autres vestiges mis au jour témoignent d'une occupation du second Moyen Âge, essentiellement centrée sur les XIII^e et XIV^e siècles, se présentant sous la forme de fosses, d'un fossé et d'un mur vraisemblablement parcellaire. Ces vestiges sont présents au sein des quatre premières tranchées, la tranchée 5 s'étant révélée négative. Des vestiges modernes (XV^e-XVII^e siècles) signent la continuité de l'occupation mais de façon beaucoup plus discrète.

La profondeur moyenne de lecture des structures est résumée dans le tableau ci-dessous (fig. 10).

Numéro tranchée	Longueur tranchée	Altitude NGF moyenne surface	Altitude NGF moyenne fond de tranchée (lecture vestiges)	Profondeur apparition des vestiges les plus hauts	Profondeur apparition des vestiges les plus bas	Observations
1	13 m	117,20 à 116,90 m du nord au sud	116,60 m	0,40 m	0,40 m	
2	26,70 m	119,30 m	118,50 m à 118 m du nord au sud	0,80 m au nord	1,40 m au sud	Vestiges s'inscrivant dans la pente naturelle primitive nord-sud
3	18,40 m	119,30 m	118,60 m à 118,20 m du nord au sud	0,75 m au nord	1 m au sud	Excepté mur et cave à l'extrémité sud de la tranchée, situés directement sous la couche de démolition
4	10 m	118,60 m	117,90 m	0,70 m	0,80 m	
5	3,70 m	117,50 m	116,20 m			Tranchée négative

Fig. 10 Tableau récapitulatif des altitudes NGF d'apparition des vestiges.

2.1 Le mobilier céramique du Néolithique moyen et le mobilier lithique

Le mobilier céramique et les pièces lithiques ont été isolés individuellement ou par ensemble et pointés topographiquement. Le pointage a été reporté sur le plan général (fig. 11).

2.1.1 Le mobilier céramique du Néolithique moyen

Le mobilier céramique attribué au Néolithique moyen, et plus précisément au Néolithique moyen II (vers 4400-3400 av. J.-C.), provient exclusivement de la tranchée 1 (T1 iso 1cér, iso 2, iso 4cér et iso 5cér) dans une couche d'une trentaine de centimètres d'épaisseur (entre 116,20 et 116,50 m NGF) constituée de limon sableux brun ocre (fig. 12). Cette céramique n'est associée à aucune structure mais l'on peut exclure qu'elle soit issue d'un colluvionnement du fait qu'un lot de 11 fragments appartenant à un même individu ait été retrouvé groupé (Iso 1cér, fig. 13). Par ailleurs l'ensemble des tessons ne montrent pas d'émoussement et sont plutôt frais. Les descriptions suivantes découlent d'une observation uniquement macroscopique.

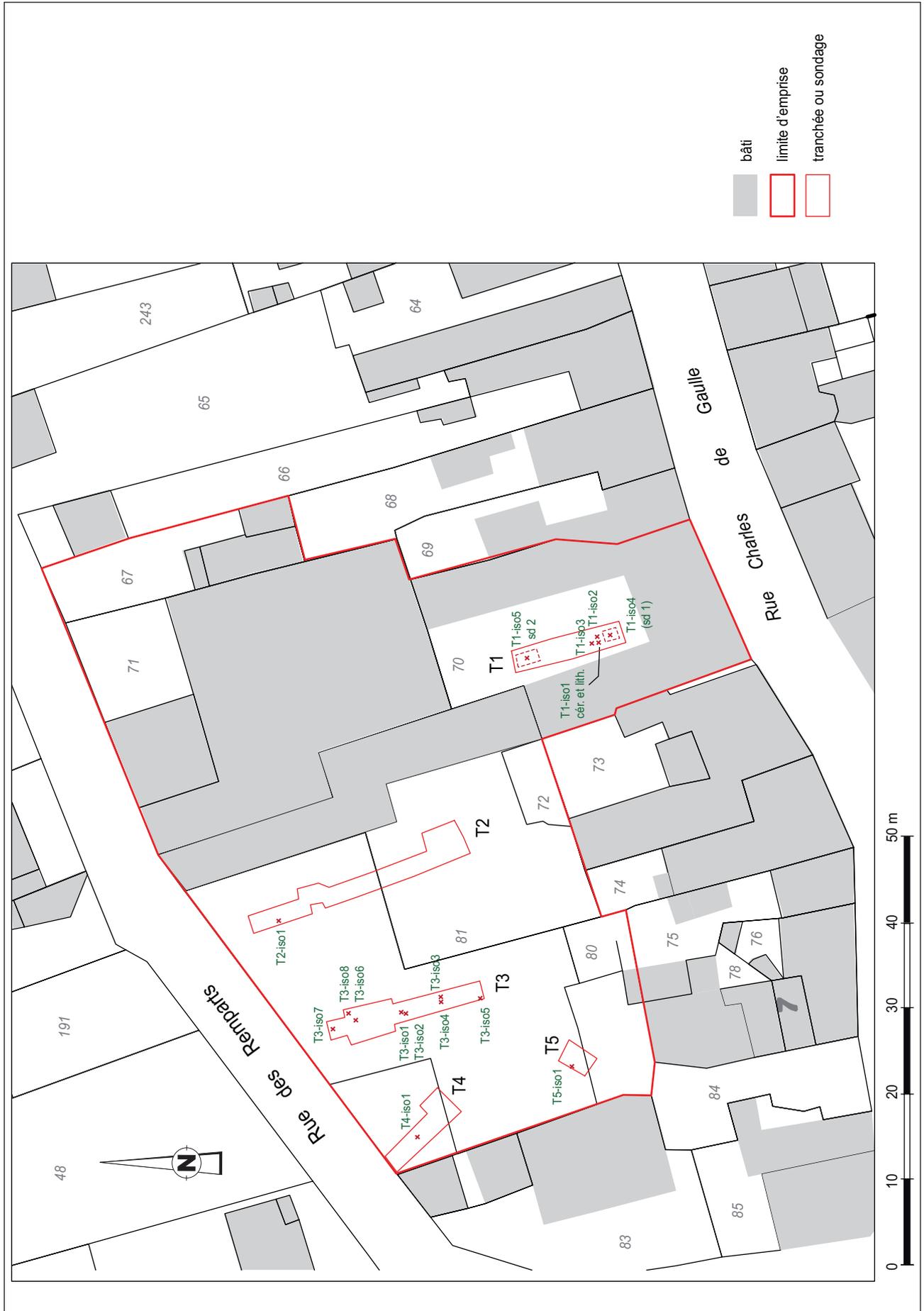


Fig. 11 Plan général de répartition des isolations céramique et lithique. DAO N. Warmé, Inrap

Fig. 12 Vue de la couche délimitée en traits blancs contenant le mobilier céramique et lithique en tranchée 1 (bordure ouest). Cliché : N. Warmé, Inrap

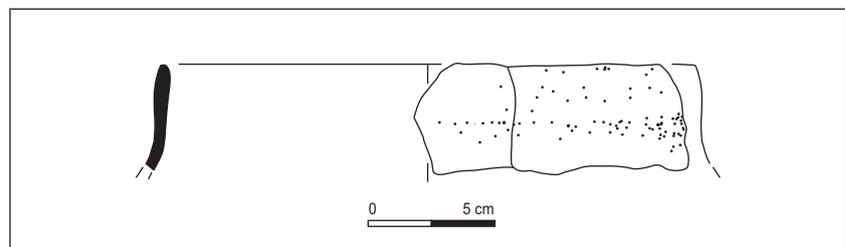


Fig. 13 Vue de détail de la céramique du Néolithique moyen II *In situ*. Cliché : N. Warmé, Inrap



- Iso 1cér : il s'agit d'un ensemble de 11 fragments (370 g) d'une bouteille à col droit de 21 cm de diamètre à l'ouverture (**fig. 14**). La pâte sableuse de 6 mm d'épaisseur au niveau du col et 9 mm au niveau de la panse est homogène et peu dégraissée. Le dégraissant est composé de silex et de quartz vraisemblablement calibré (taille inférieure ou égale au mm). La pâte est rosée à l'extérieur, légèrement brune à l'intérieur et noire à cœur, ce qui suppose une cuisson en atmosphère réductrice se terminant en atmosphère oxydante. L'attribution chronologique proposée est le Néolithique moyen II (expertise orale P. Brunet, Inrap).

Fig. 14 Bouteille à col droit du Néolithique Moyen II (T1 iso1cér). DAO P. Brunet, Inrap



Au sein de cette concentration, 3 fragments de panse diffèrent de l'ensemble. La surface externe de la pâte y apparaît plus rouge, tirant sur la couleur lie de vin tandis que la surface interne est brune et le cœur de la pâte noir. Le dégraissant de silex et quartz y est en quantité plus importante et bien visible sur la surface externe. Il est de taille millimétrique (vraisemblablement calibré). L'épaisseur de ces 3 fragments de panse, très vraisemblablement d'un même individu, est de 6 mm.



Fig. 15 Le bord légèrement éversé à lèvre ronde.
Cliché : N. Warmé, Inrap

- Iso 2 : Il s'agit d'un tesson de panse isolé à proximité de la concentration Iso1cér (**fig. 11**). Il est en tout point identique aux fragments de panse appartenant à la bouteille, de fait ce tesson en fait assurément partie.

- Iso 4cér (sondage 1) : un lot de 5 fragments dont 4 de panse et un bord provenant du sondage 1.

Le bord est légèrement éversé à lèvre ronde (épaisseur : 1 cm). Le dégraissant est essentiellement sableux (quartz). La surface externe est de couleur brun-orangé, brun-rosé en interne et noir à cœur (**fig. 15**).

- Iso 5cér (sondage 2) : un lot de 3 tessons de panse épaisse (3 NMI) provenant du sondage 2. Un tesson de 1,2 cm d'épaisseur. Surface externe et cœur rosés, surface interne noire. Le dégraissant est constitué de quartz alluvial de 2 mm de diamètre.

Un tesson de 9 mm d'épaisseur. La surface externe est de couleur lie de vin, la surface interne est de couleur brun clair et le cœur est noir.

Le dégraissant, bien visible en surface externe, est constitué de quartz millimétrique calibré. L'aspect interne de la pâte est feuilleté.

Enfin un fragment à l'aspect érodé et encroûté épais de 1,2 cm. Grains de quartz visibles.

2.1.2 Le mobilier lithique

Contrairement au mobilier céramique, le mobilier lithique est présent sur l'ensemble de l'emprise. Il a été pour une grande part découvert dans une couche de limon sableux (T1) à très sableux (T3 à T5) épaisse au mieux d'une trentaine de centimètres au niveau de la tranchée 1, mais plus généralement d'une dizaine de centimètres en se dirigeant vers le haut de pente (T2 à T4). Cette couche surmonte le substrat du versant (formation sableuse de Fontainebleau).

Seules 2 pièces ont été découvertes dans le comblement de structures (T3 iso 7 : 3-01, T3 iso 8 : 3-02).

La densité spatiale globale est très faible (15 pièces), on note toutefois une concentration plus importante au sein de la tranchée 3 qui regroupe à elle seule plus de la moitié du lot (8 pièces). Ceci est dû à la fois à la surface ouverte et la faible densité de structures au sein de la tranchée, le niveau s'en trouve mieux conservé contrairement à la tranchée 2 plus fortement impactée par divers creusements postérieurs.

L'expertise du mobilier lithique a été faite par Sophie Clément, Inrap.

L'aspect du mobilier est frais, il n'est ni roulé, ni altéré. Les pièces présentes en tranchée 3 sont toutes situées à une altitude NGF assez similaire (**fig. 16**). L'ensemble de ces observations permet d'exclure a priori qu'il s'agisse d'éléments colluvionnés mais bien d'un niveau en place.

On note l'absence d'outils. Il s'agit quasi exclusivement d'éclats (10 à 11 pièces) et quelques lames ou lamelles (4 pièces) issus pour une grande part de silex secondaire blond ou translucide.

Le lot comporte en outre deux pièces dont le support est un rognon de silex secondaire.

Fig. 16 Tableau récapitulatif des pièces lithiques.

Iso	type	Matière première	m NGF
T1-iso 1lith	éclat	silex tertiaire crème	116,30
T1-iso 3	éclat	silex secondaire. Support: rognon de silex	116,30
T1-iso 4lith	éclat	silex secondaire	entre 116,20 et 116,50
T1-iso 5lith	éclat	silex secondaire	entre 116,20 et 116,60
T2- iso 1	lame ?	silex secondaire translucide	118,50

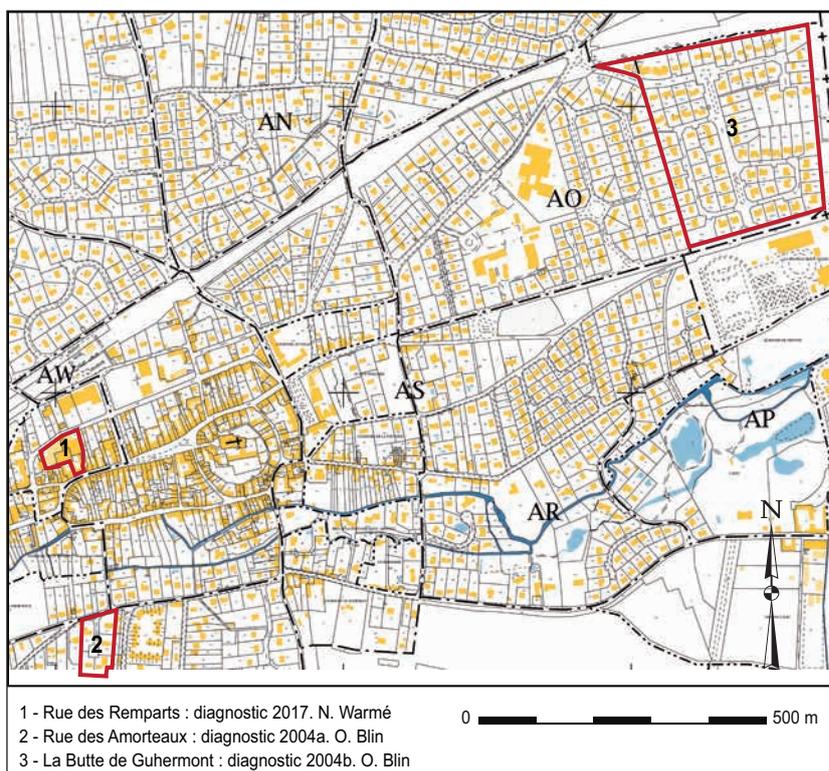
T3-iso 1	lamelle	silex secondaire translucide	117,95
T3-iso 2	éclat	silex secondaire. Support: rognon de silex	117,96
T3-iso 3	éclat	silex secondaire blond	117,78
T3-iso 4	éclat	silex secondaire blond	117,76
T3-iso 5	lamelle	silex secondaire translucide	117,41
T3-iso 6	lamelle	silex secondaire translucide	117,95
T3-iso 7	éclat	silex tertiaire	118,40
T3-iso 8	éclat (fg nucléus?)	silex secondaire blond	118,36
T4-iso 1	éclat	silex secondaire	117,80
T5-iso1	éclat intentionnel?	silex secondaire	entre 116,20 et 116,50

Le silex secondaire est très probablement local. La carte géologique révèle une ligne d’affleurement de formation calcaire contenant des formations siliceuses (C6 : craie blanche à silex) à l’est du bourg, le long de la Rémarde (fig. 3).

L’absence de contexte stratigraphique précis et l’absence de marqueur chrono-culturel limite la possibilité d’une attribution culturelle. La présence en tranchée 1 du mobilier attribué au Néolithique moyen, et plus particulièrement au Néolithique moyen II pour une part de la céramique, pourrait être en toute hypothèse un indice pour l’attribution chronologique du mobilier lithique.

Deux occupations datées du Néolithique ont déjà été repérées sur la commune lors de diagnostic archéologique (fig. 17). Une première opération réalisée en 2004 « Rue des Amorteaux » (Blin 2004a), située à environ 300 m au sud du présent diagnostic, sur l’autre rive de la Rémarde, a mis en évidence un site d’habitat du Néolithique final (mobilier lithique et céramique, fosses). Une autre opération située au lieu-dit « La Butte de Guhermont », à 1 300 m au nord-est, a livré du mobilier lithique non en place (147 pièces) dont l’attribution chronologique a été pour une part et à titre d’hypothèse rapprochée de celle de la « Rue des Amorteaux » (Blin 2004b).

Fig. 17 Les occupations du Néolithique sur la commune de Saint-Arnoult. DAO N. Warmé, Inrap. Fond cadastral : Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique



Les résultats du présent diagnostic viennent donc compléter ces deux indices d'occupation le long de la Rémarde durant la période Néolithique. L'ensemble montre d'ores et déjà une occupation de longue durée et sur une large étendue sur les deux versants avec un probable habitat en bordure de la rivière au Néolithique final. Cette longue présence est très probablement liée à la proximité des ressources en matière première.

2.2 Les vestiges du second Moyen Âge et de l'époque moderne

2.2.1 Présentation générale

Le second Moyen Âge

Les vestiges rattachés au second Moyen Âge sont de loin les plus nombreux, avec comme fourchette dominante les XIII^e-XIV^e siècles. Il s'agit pour l'essentiel de fosses (16 structures), d'un fossé et d'une couche couvrant l'ensemble de la parcelle et qui semble correspondre à l'ancien niveau d'occupation à cette période (fig. 18).

On note l'absence de structures témoignant d'un espace construit ou habité (un seul trou de poteau, absence de vestiges de bâtis, de sols d'occupation, de structures foyères, de fosses dépotoirs, etc.). Les restes de faune sont peu nombreux (18 NR sur l'ensemble de la parcelle). La céramique est peu diversifiée et les comblements sont dans l'ensemble très homogènes avec très peu de charbons de bois. Ces éléments donnent le sentiment d'une occupation en marge de l'habitat, comme le suggère d'emblée la localisation de l'emprise, entre l'arrière du bourg médiéval et moderne et l'emplacement supposé de l'enceinte moderne.

On note par contre la présence systématique dans les comblements des structures et dans la couche qui les surmonte, en plus ou moins grande quantité, de scories liées à la réduction du minerai de fer (Cf. étude Ph. Lorquet, ce volume).

Bien que présent sur toute la parcelle, ces scories ne sont néanmoins pas en quantité suffisante pour conclure à la présence sur l'emprise étudiée de structures associées. De plus la relative absence de charbons de bois dans les comblements et dans la couche couvrant la parcelle sont des indices supplémentaires pour exclure la présence de structures artisanales de type bas fourneaux *in situ* mais cette présence signe néanmoins une activité proche.

De même certains éléments céramiques suggèrent la présence dans le secteur d'un artisanat de la poterie entre le Moyen Âge et la Renaissance (Cf. étude céramique C. Claude, ce volume).

La période moderne

La période moderne est peu représentée avec pour seuls éléments deux fosses, une couche ou un niveau d'occupation et le comblement du fossé 3-03. Le comblement de ce fossé, qui marque son abandon, pourrait être mis en relation avec le moment de l'édification de l'enceinte (fig. 18). Aucune structure liée à l'enceinte ou à son édification n'a été mise au jour indiquant que celle-ci et son éventuel fossé se trouvent plus au nord, vraisemblablement sous l'actuelle rue des Remparts.

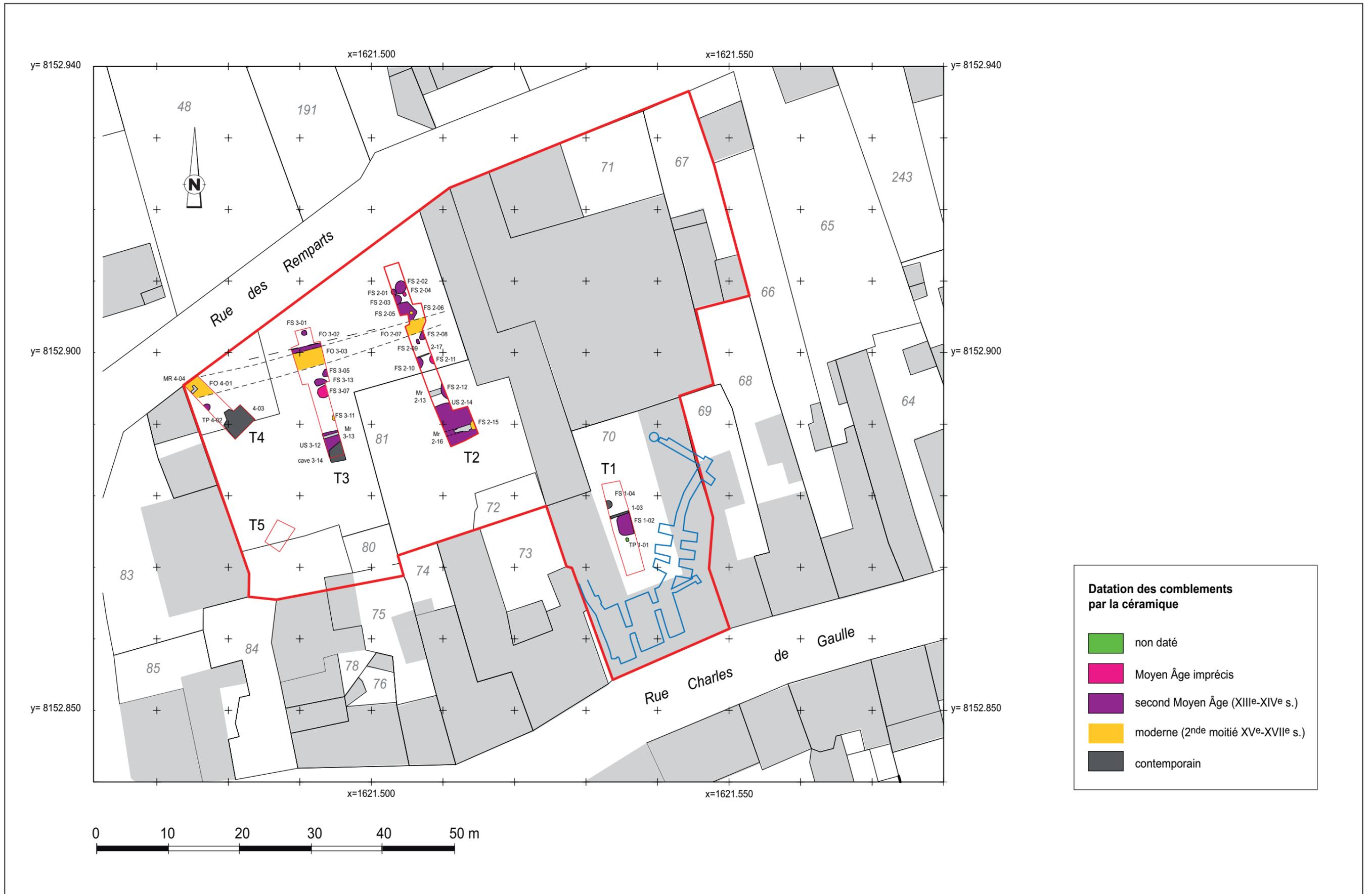


Fig. 18 Plan phasé du diagnostic archéologique. DAO N. Warmé, Inrap

2.2.2 Observations par tranchée

2.2.2.1 La tranchée 1 (parcelle 70)

La tranchée 1 a été implantée dans la longueur de la parcelle 70, perpendiculairement et à l'arrière de la maison d'origine Renaissance. Hormis une petite fosse (1-04) et une tranchée de réseau (1-03) toutes deux contemporaines, cette ouverture de 40 m² environ n'a révélé qu'une grande fosse (1-02) et un possible trou de poteau (1-01). Le niveau de bonne lecture de ces structures se situe à environ 50 cm de profondeur par rapport à la surface, soit immédiatement sous le sablon de pose des pavés de la cour (fig. 19).

Fig. 19 Vue de la tranchée 1 depuis le sud.
Cliché : N. Warmé, Inrap



Le trou de poteau 1-01

La petite structure circulaire 1-01 est très arasée (moins de 5 cm de profondeur) et le comblement peu caractéristique. Il pourrait aussi bien s'agir d'un fond de trou de poteau que d'une anomalie liée à une bioturbation.

La fosse 1-02

La grande fosse 1-02, au centre de la tranchée, se développe hors emprise de tranchée vers l'est. Elle se trouve par ailleurs légèrement recoupée par la tranchée de réseau 1-03 sur sa bordure nord (fig. 20). Ainsi les dimensions observées sont de 3 m dans l'axe nord-sud et 1,80 m dans l'axe est-ouest. Un sondage réalisé sur sa bordure sud le long de la tranchée indique une profondeur conservée de 70 cm (fig. 21). Le fond est plat et la bordure apparaît concave. Cette concavité est le résultat d'un affaissement de l'encaissant sableux (US 5) dans le volume de la fosse (fig. 22).

Fig. 20 Vue de la fosse 1-02. Cliché : N. Warmé, Inrap



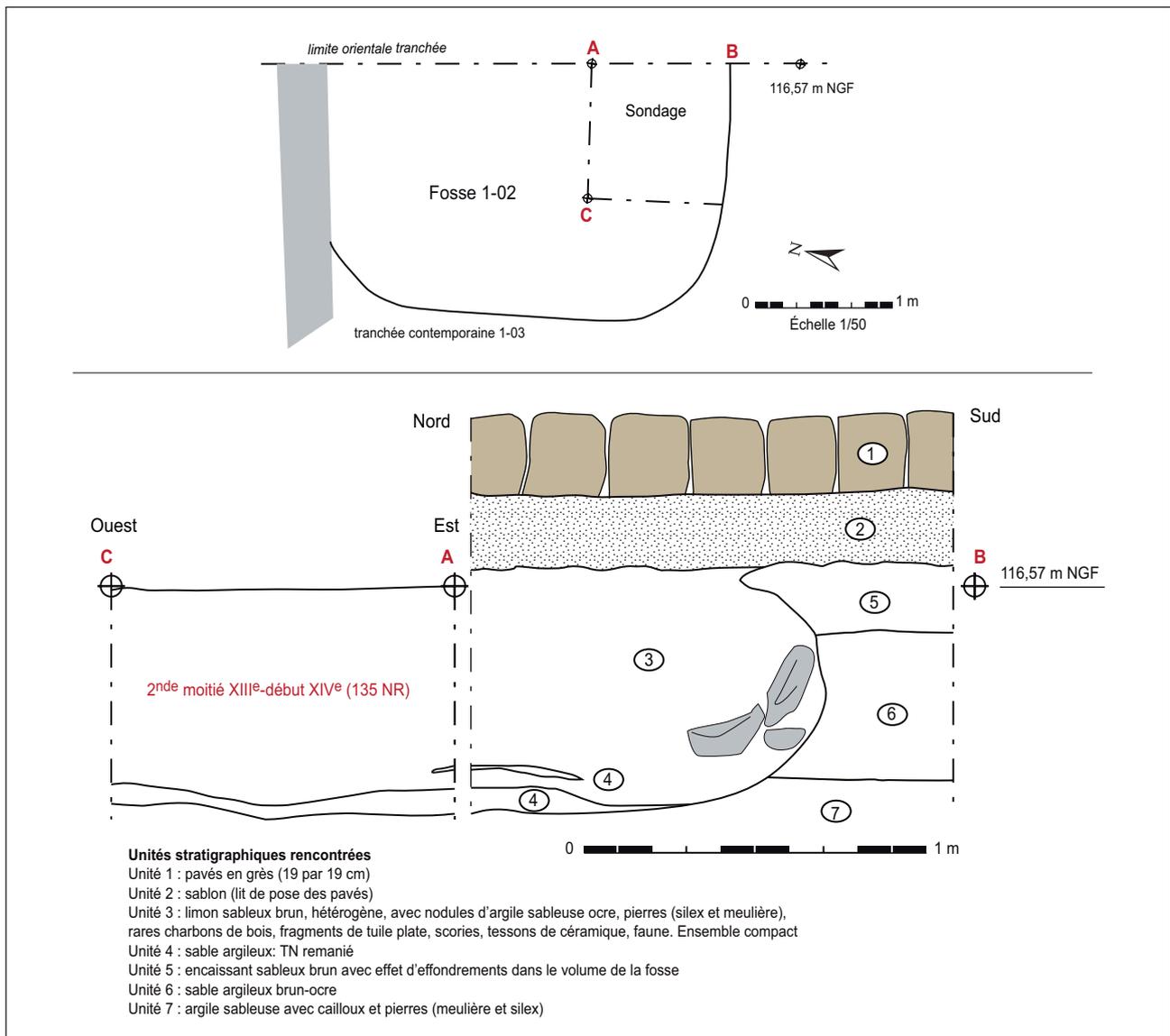
Fig. 21 Détail du sondage effectué dans la fosse 1-02. Cliché : N. Warmé, Inrap



Le comblement, plutôt compact, est constitué de limon sableux brun hétérogène (US 3), le fond est tapissé de sable argileux (US 4) correspondant aux effondrements des bordures (US 6 et 7 du terrain naturel).

La partie testée de la fosse a livré un important lot de petits tessons en pâte rouge (135 fragments) attribué à la seconde moitié du XIII^e - début du XIV^e siècle, ainsi que de nombreuses scories (173 scories pour un poids total de plus de 3 kg).

Fig. 22 Relevé en plan et coupe de la fosse 1-02. DAO N. Warmé, Inrap



2.2.2.2 La tranchée 2 (parcelle 81)

La tranchée 2 a été implantée perpendiculairement à la rue des Remparts, le long des bâtiments non détruits de l'ancien abattoir. Longue de près de 27 m, elle couvre environ 73 m². Deux fenêtres ont été réalisées : l'une au niveau du segment de fossé 2-07, l'autre en bout de tranchée à l'endroit où la couche d'occupation se dilate (US 2-14) et du mur maçonné 2-16. La profondeur de lecture des vestiges varie de 0,80 m au nord à 1,40 m au sud. Les vestiges s'inscrivent dans la pente naturelle primitive nord-sud de cette partie du versant, ce qui explique la différence de niveau entre la partie nord et la partie sud et la dilatation observée de la couche d'occupation vers le bas de pente (US 2-14 et 3-12).

Parmi les 12 fosses qui y ont été repérées, quatre ont été testées. L'attribution chronologique des structures non fouillées a été rendue possible grâce à un nettoyage et des tests de surface permettant une collecte de mobilier dans les comblements supérieurs.

Les fosses 2-01 et 2-02

Ces deux fosses sont situées à l'extrémité nord de la tranchée. Elles ont toute deux été testées par moitié (fig. 23).

La fosse 2-01 est une grande fosse de forme globalement circulaire. Elle montre un fond concave et des bords droits à l'origine mais en partie évasés du fait des effondrements de parois visibles dans la stratigraphie du comblement sous forme de langues de limon sableux en alternance avec un limon sableux brun-gris clair homogène (fig. 24 et 25).

La partie testée a livré un ensemble de 16 fragments de céramique attribuable aux XIII^e-XIV^e siècles ainsi que 69 scories.

La petite fosse 2-02, de forme oblongue, est peu profonde. Elle montre un fond plat et des bords plutôt évasés (fig. 24 et 25). Son comblement homogène a livré un ensemble de tessons de céramique correspondant à deux moitiés inférieures de récipients. Ils sont réalisés en pâte de teinte rouge clair et présentent sur leurs parois des traces de lut argileux (XII^e-début XIII^e siècle).

Les vestiges de terre rubéfiée sur les parois de vases sont souvent les stigmates de l'usage de ces pots dans la construction des voûtes des fours de potiers ou comme pot martyr dans la sole du four. Leur présence pourrait témoigner de la proximité d'un four de potier.

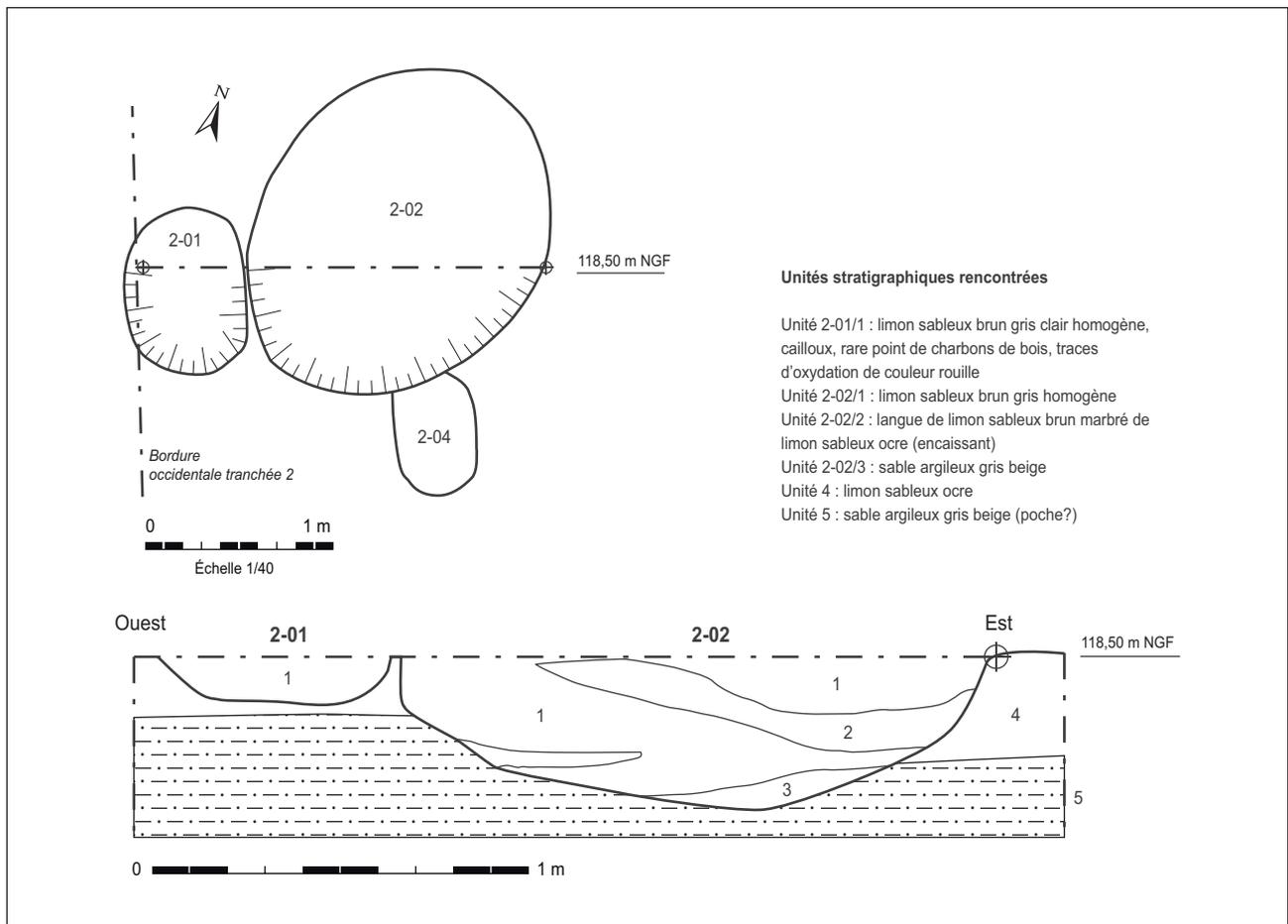
Fig. 23 Vue des fosses présentes à l'extrémité nord de la tranchée 2. Cliché : N. Warmé, Inrap





Fig. 24 Vue en coupe des fosses 2-01 et 2-02 (la fouille de 2-01 a surpassé le comblement).
Cliché : N. Warmé, Inrap

Fig. 25 Relevé en plan et coupe des fosses 2-01 et 2-02. DAO N. Warmé, Inrap



La fosse 2-10

La fosse 2-10, située en bordure occidentale de la tranchée, se trouve en partie hors emprise. La fouille de la partie visible a permis de renseigner la séquence stratigraphique qui surmonte la structure (fig. 26 et 27).

Le profil de la fosse montre un fond plat et des parois évasées, voir concaves. Ceci est dû aux effondrements des bords comme l'atteste la présence des unités 2 et 3 du comblement.

Mis à part les effondrements de parois, le comblement général de la fosse est très homogène, constitué de limon sableux brun foncé (unité 1). Le comblement de la fosse a livré un lot de 35 petits tessons de céramique en pâte rouge dont l'ensemble est attribué aux XIII^e-XIV^e siècles (avec deux éléments plus anciens).

La fosse 2-10 est scellée par une couche de limon sableux brun foncé (US 2-22) qui ne se différencie guère du comblement de la fosse. Cette couche contient également du mobilier céramique attribué aux XIII^e-XIV^e siècles ainsi que des déchets métallurgiques.

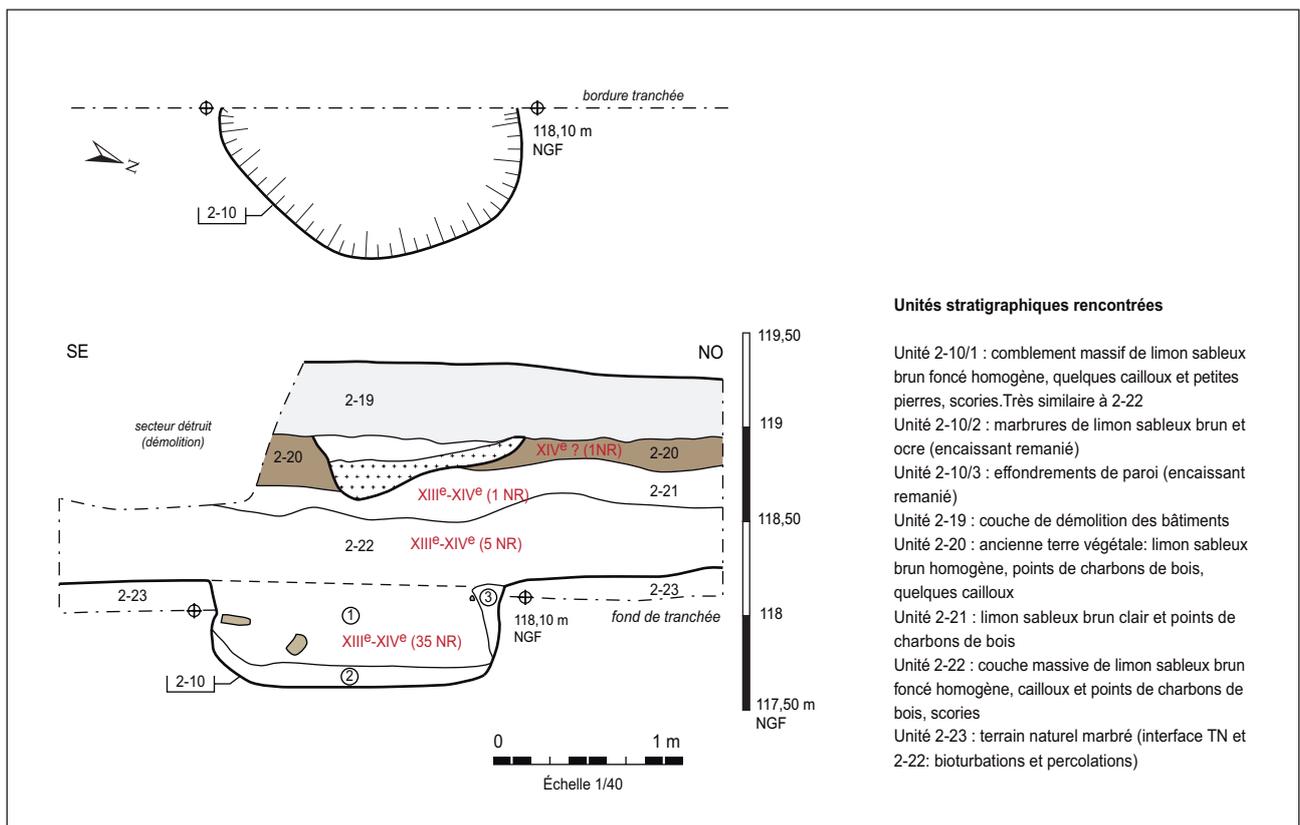
Cette couche est surmontée d'une couche de limon sableux brun plus clair qui contient également du mobilier céramique des XIII^e-XIV^e siècles. Une ancienne couche de terre végétale scelle l'ensemble. Un seul tesson attribué sans certitude au XIV^e siècle y a été trouvé, mais il ne permet en aucun cas une attribution chronologique à cette unité stratigraphique.



Fig. 26 Vue de la fosse 2-10 et de la séquence stratigraphique située au-dessus.

Cliché : N. Warmé, Inrap

Fig. 27 Relevé en plan de la fosse 2-10 et relevé de la stratigraphie au droit de la fosse 2-10. DAO N. Warmé, Inrap



Les murs 2-13 et 2-16

Deux fondations de murs ont été mises au jour vers l'extrémité sud de la tranchée. Ces deux murs sont parallèles et proches l'un de l'autre, distants seulement de 5 m. Ils sont orientés est-ouest comme la trame parcellaire actuelle, elle-même héritière de la trame moderne.

Ils ne présentent cependant pas le même type de construction : le mur 2-13 présente une maçonnerie à pierres sèches, plates (fig. 28 et 29) ; le mur 2-16 est réalisé en moellons maçonnés au mortier de chaux (fig. 30 et 31).

Par ailleurs, il apparaît à la lecture stratigraphique que le démantèlement du mur 2-13 intervient antérieurement à celui du mur 2-16 (fig. 32).

L'on constate en effet que l'arase du mur 2-13 est scellée par la couche 2-32 datée par la céramique des XIII^e-XIV^e siècles. En outre ce mur est recoupé par la fosse 2-12, non fouillée, mais dont les éléments céramiques collectés dans le comblement sommital sont également attribués aux XIII^e-XIV^e siècles (6 fragments).

Quant au mur 2-16, son arase est surmontée d'une tranchée de récupération (2-44) coupant les couches 2-42 (stratigraphiquement égale à la couche 2-32) et 2-41 (égale à 2-31 : couche contenant du mobilier céramique des XVI^e-XVII^e siècles). De plus ce mur est recoupé par la fosse 2-15 datée de la seconde moitié du XV^e – première moitié du XVI^e siècle.

Tous ces éléments stratigraphiques et chronologiques apparaissent cohérents, le mur 2-16 semblerait donc être encore en élévation au début de la période moderne, tandis que le mur 2-13 a été démantelé peu avant les XIII^e-XIV^e siècle.

Enfin, aucun sol d'habitat ou d'occupation n'est associé à ses murs, ce qui à priori exclut leur appartenance à un bâtiment. Par contre leur orientation qui s'inscrit dans la trame parcellaire, leur proximité, et leur diachronie incitent à les interpréter comme des murs parcellaires témoins de l'évolution des limites plus ou moins fluctuantes de propriétés.

Fig. 28 Vue du mur 2-13 recoupé par la fosse 2-12. Cliché : N. Warmé, Inrap



Fig. 29 vue photogrammétrique du mur 2-13 et de la fosse 2-12. Clichés : N. Warmé; traitement photogrammétrique : M. Belarbi, Inrap

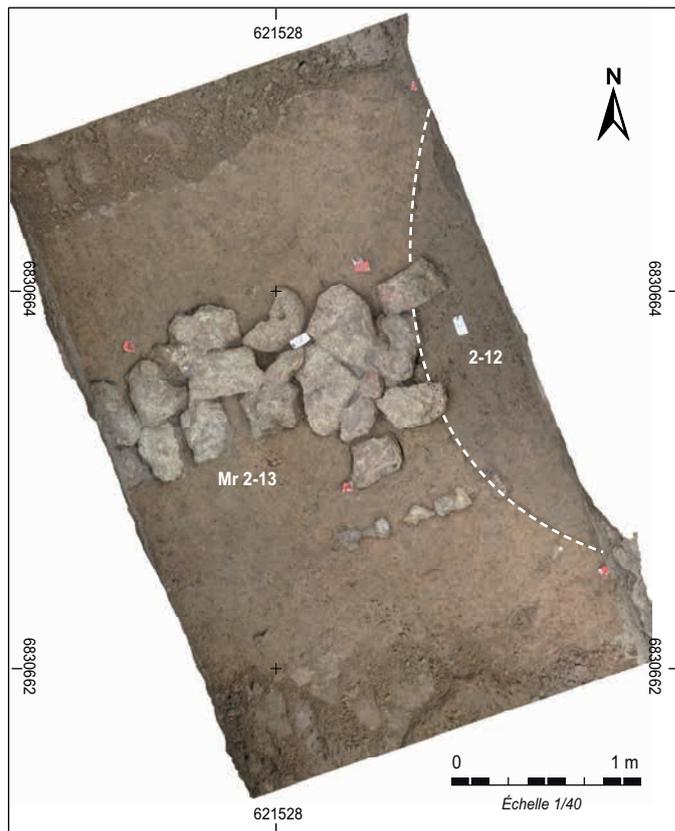


Fig. 30 Vue depuis l'est du mur 2-16. Cliché : N. Warmé, Inrap



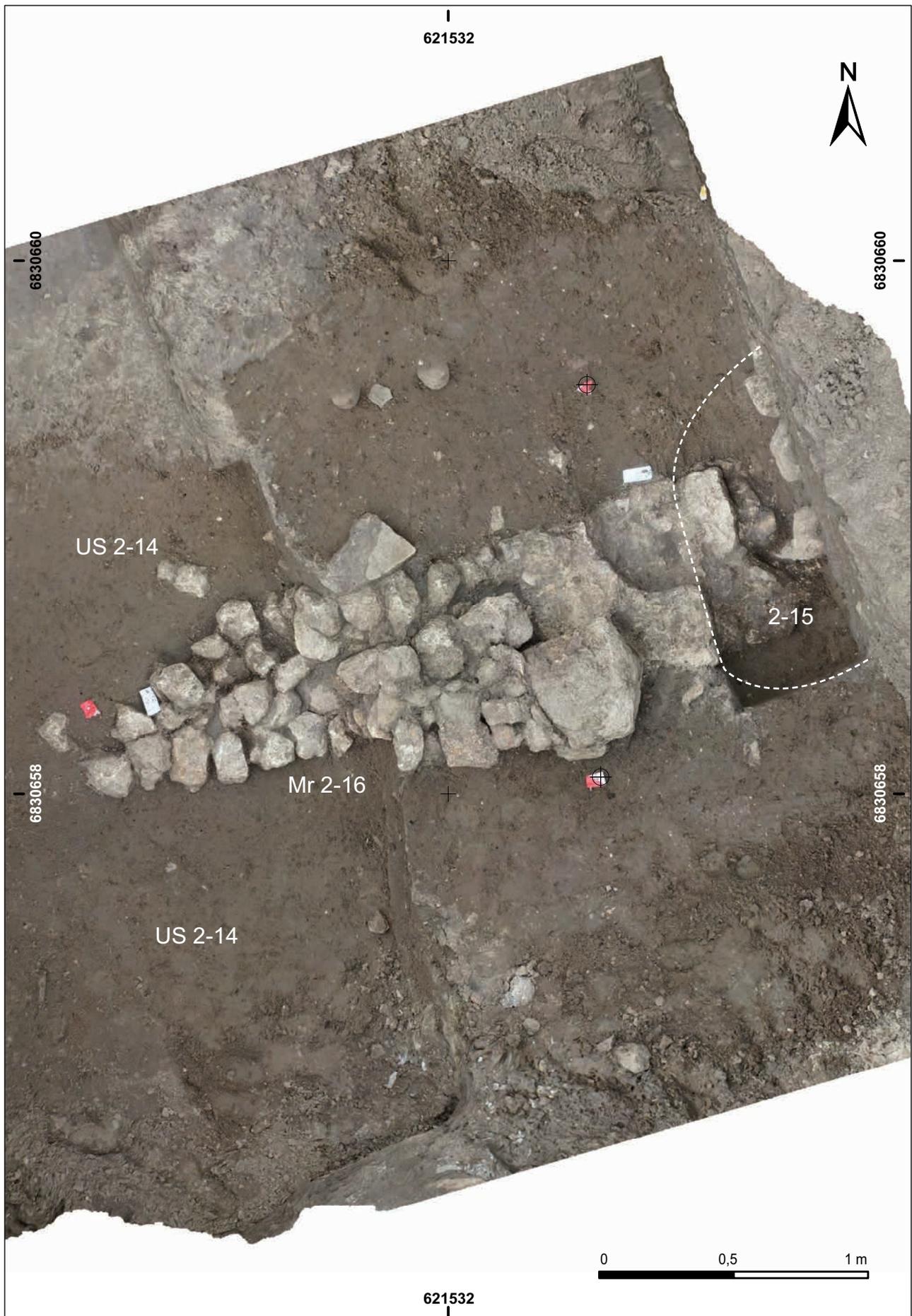


Fig. 31 Vue photogrammétrique du mur 2-16. Clichés : N. Warmé; traitement photogrammétrique : M. Belarbi, Inrap

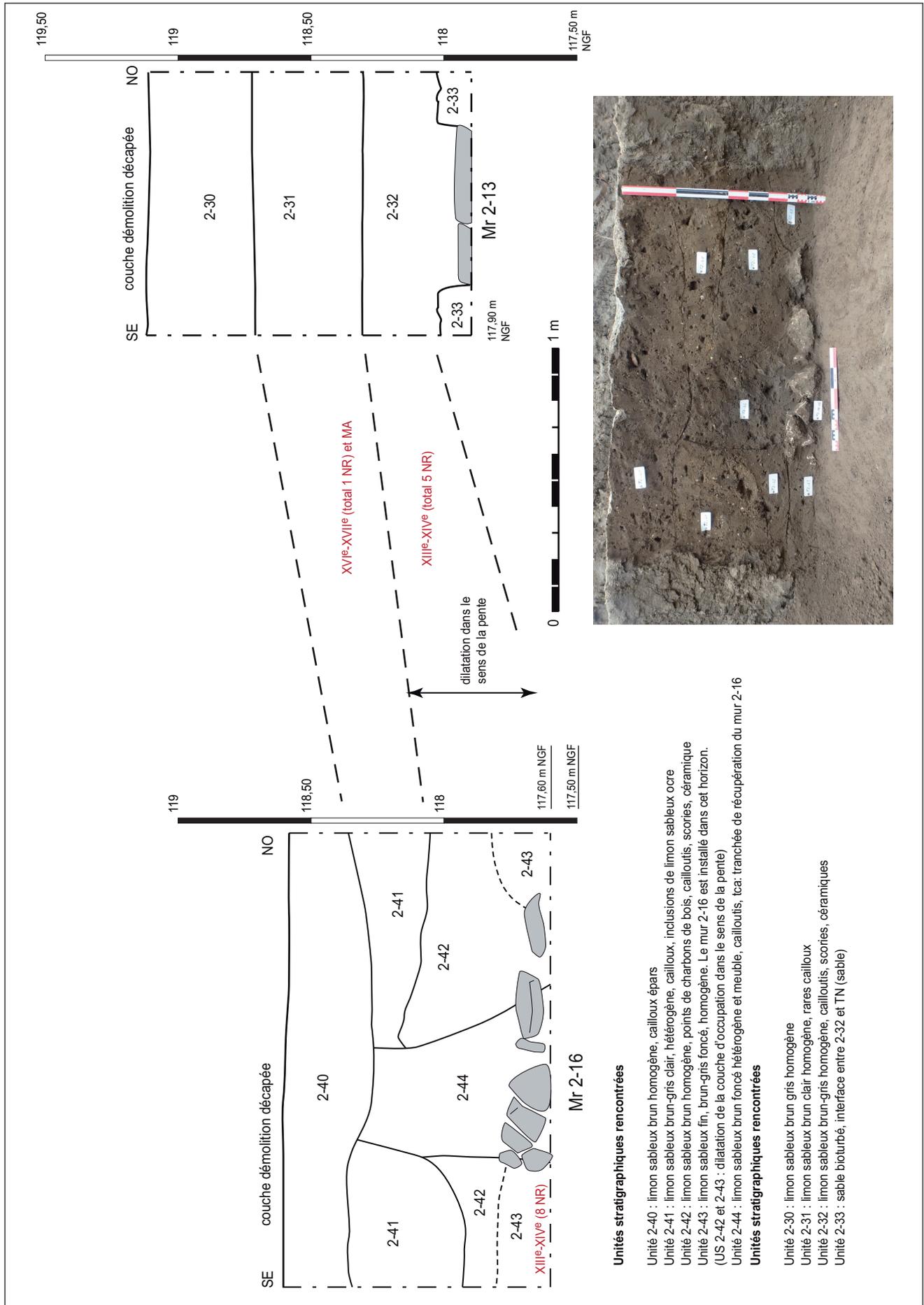


Fig. 32 Relevé des unités stratigraphiques surmontant les murs 2-13 et 2-16 et vue de la coupe au niveau du mur 2-16. DAO et cliché N. Warmé, Inrap

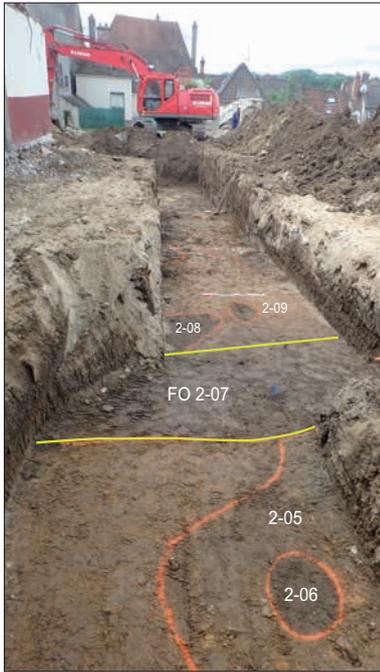


Fig. 33 Vue depuis le nord du fossé 2-07 et des structures environnantes.
Cliché : N. Warmé, Inrap

Le tronçon de fossé 2-07

Ce tronçon de fossé se situe vers l'extrémité nord de la tranchée (fig. 33). Il n'a bénéficié que d'un nettoyage de surface, un autre tronçon de ce même fossé a été mis au jour au sein de la tranchée 3 où une coupe a été réalisée (cf. tranchée 3). Le nettoyage de surface de ce segment a permis de collecter un lot de 9 fragments de céramique attribuable au XVI^e siècle et qui correspond au comblement terminal du fossé.

2.2.2.3 La tranchée 3 (parcelle 81)

Cette tranchée a été réalisée parallèlement à une douzaine de mètres à l'ouest de la tranchée 2 (fig. 34).

Cette tranchée de 52 m² environ a permis non seulement de mettre en évidence la suite du fossé 2-07 déjà perçu en tranchée 2 (fossé 3-03) mais également de révéler l'existence d'un autre fossé de même orientation mais chronologiquement antérieur (fossé 3-02).



Fig. 34 Vue de la bordure orientale de la tranchée 3. Cliché : N. Warmé, Inrap

Six fosses ont par ailleurs été mises au jour. L'une d'elles se rattache à la période moderne (3-11) et les cinq autres appartiennent aux XIII^e-XIV^e siècles. Ces dernières s'inscrivent dans deux couches superposées (US 3-09 et 3-12) qui se dilatent fortement vers le sud dans le sens de la pente, en particulier la couche 3-12 (équivalente à la couche 2-14 en tranchée 2). Ces couches contiennent également du mobilier céramique des XIII^e-XIV^e siècles ainsi que des scories (fig. 35 et 36).

Enfin à l'extrémité sud de la tranchée a été découverte une cave remblayée de sablon (3-14) associée à un mur de bâtiment (3-13) et un lambeau de sol (3-15). Cet ensemble est à rattacher à un bâtiment qui est visible sur le plan cadastral de 1823 (fig. 37a et b et 38).

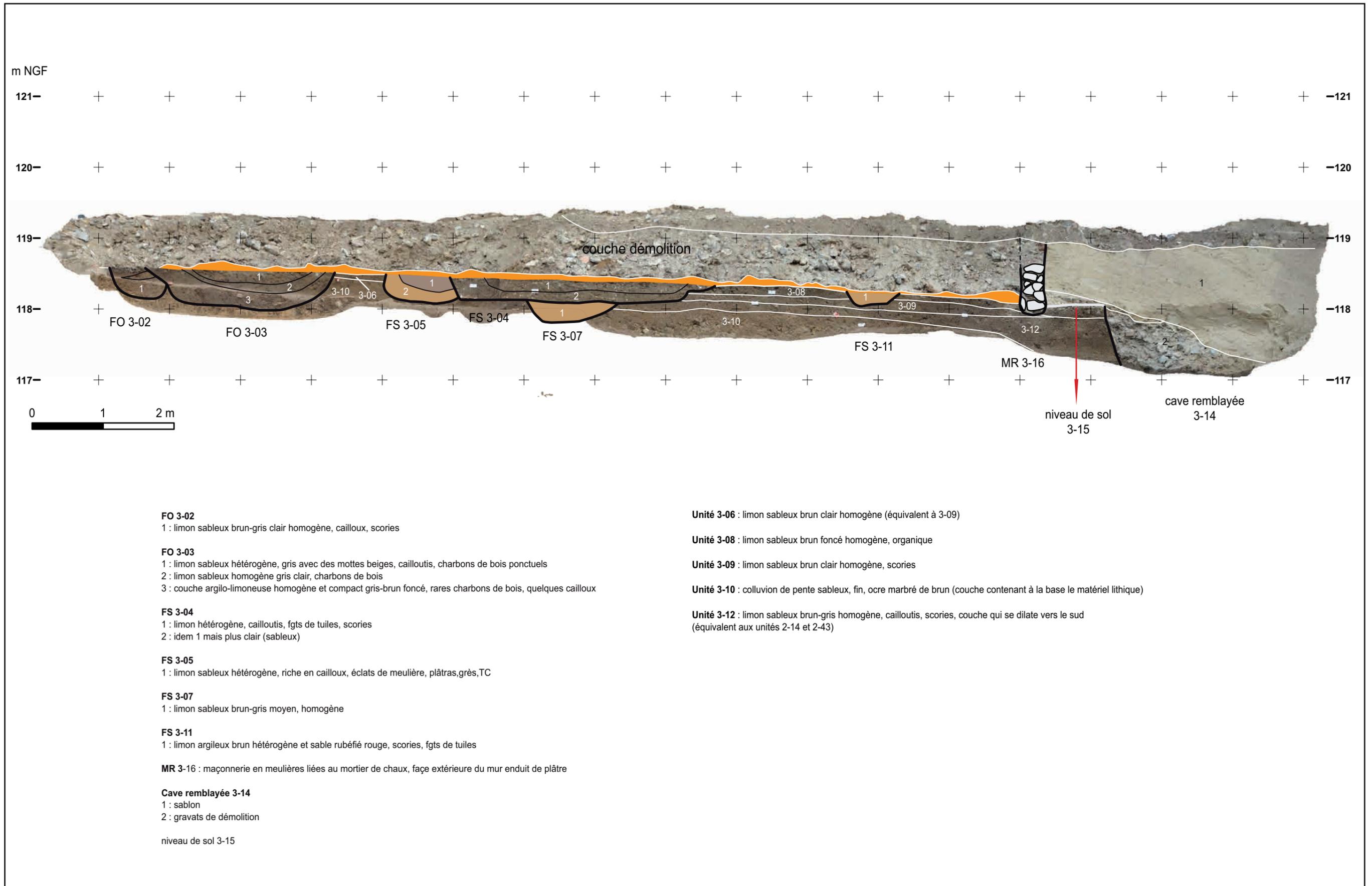


Fig. 35 Coupe photogrammétrique de la bordure orientale de la tranchée 3. Traitement photogrammétrique : M. Belarbi, Inrap ; DAO : N. Warmé, Inrap

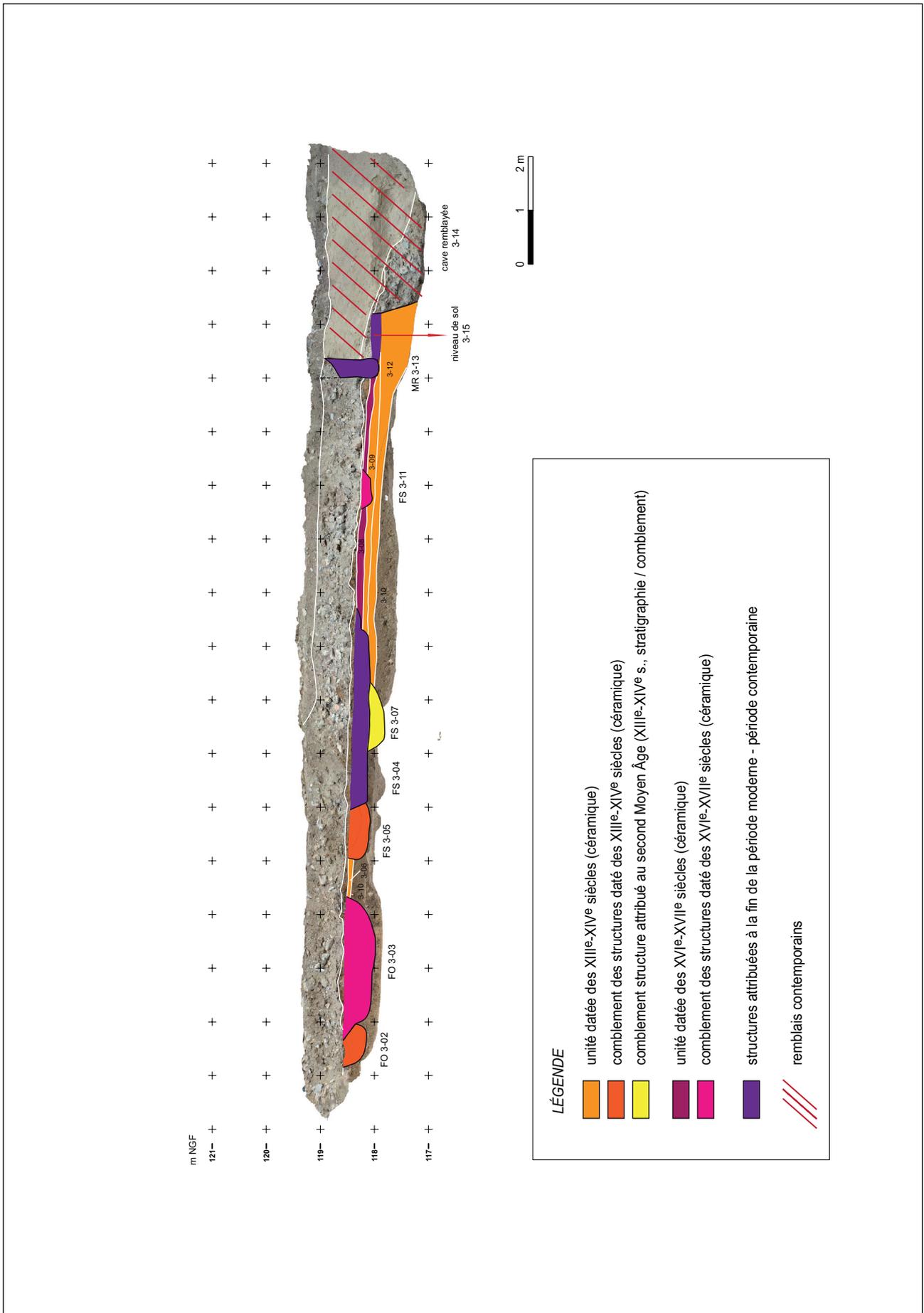


Fig. 36 Vue de la structure 7.01 depuis l'est. Cliché : N. Warmé, Inrap

Fig. 37a Vue vers l'est du mur 3-16 et de la cave remblayée 3-14 à l'extrémité sud de la tranchée 3. Cliché : N. Warmé, Inrap



Fig. 37b Détail du mur 3-16 et du lambeau de sol 3-15. Cliché : N. Warmé, Inrap

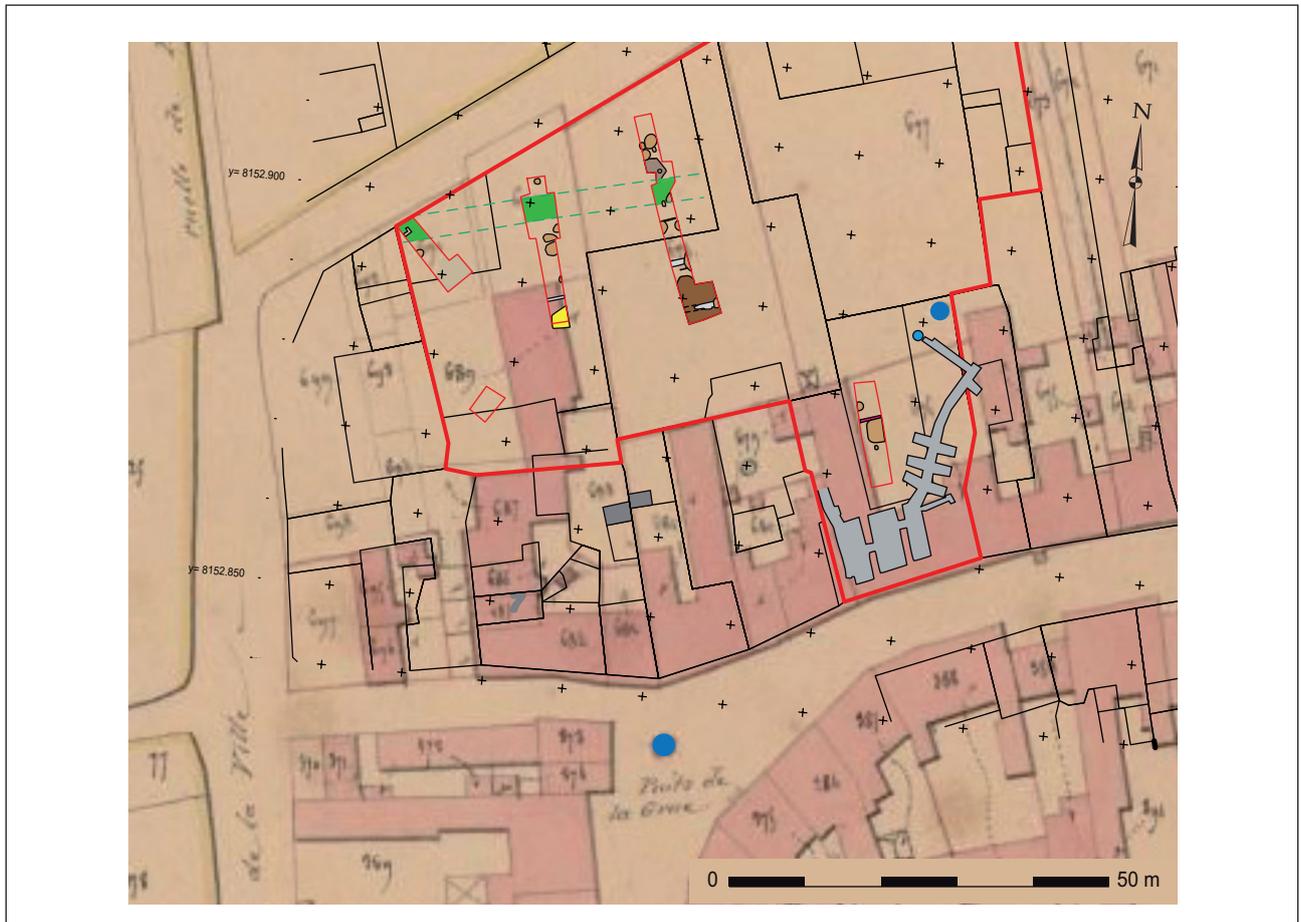


Fig. 38 Superposition des vestiges archéologiques sur fond de plan cadastral de 1828. © ADY

Les tronçons de fossés 3-02 et 3-03

Ces deux segments de fossés correspondent à deux états d'une même limite fossoyée (fig. 39). Le premier état est matérialisé par le fossé 3-02 dont la largeur estimée à l'ouverture est de l'ordre de 1 m. Sa profondeur conservée est de 45 cm. Son comblement de limon sableux brun-gris homogène contient du matériel céramique daté des XIII^e-XIV^e siècles ainsi que des scories.

D'après la stratigraphie, ce fossé était vraisemblablement comblé lors de l'établissement d'un fossé plus large (fossé 3-03). Ce dernier occulte en grande partie le tracé du premier fossé et en reprend l'orientation (le fossé 3-02 est vraisemblablement entièrement occulté au niveau de la tranchée 2 ou seul le deuxième état fossoyé a été perçu en plan).

Large d'environ 2,60 m à l'ouverture, sa profondeur conservée est de 55 cm. Son comblement contenait du mobilier céramique attribuable aux XVI^e-XVII^e siècles. Cette donnée chronologique est cohérente avec celle obtenue pour le segment 2-07 de la tranchée 2 (XVI^e siècle).

Ces fossés matérialisent donc une limite parcellaire relativement pérenne avec la volonté de la maintenir.

Fig. 39 Vue vers l'est des fossés 3-02 et 3-03. Cliché : N. Warmé, Inrap



La fosse 3-01

Cette petite fosse est située au nord de la limite fossoyée. De forme grossièrement circulaire, elle s'avère peu profonde (une quinzaine de centimètres). Un test réalisé sur une moitié de la structure a permis de collecter, outre quelques scories, un fragment de céramique daté des XIII^e-XIV^e siècles (fig. 40 et 41).

Fig. 40 Vue de la fosse 3-01. Cliché : N. Warmé, Inrap



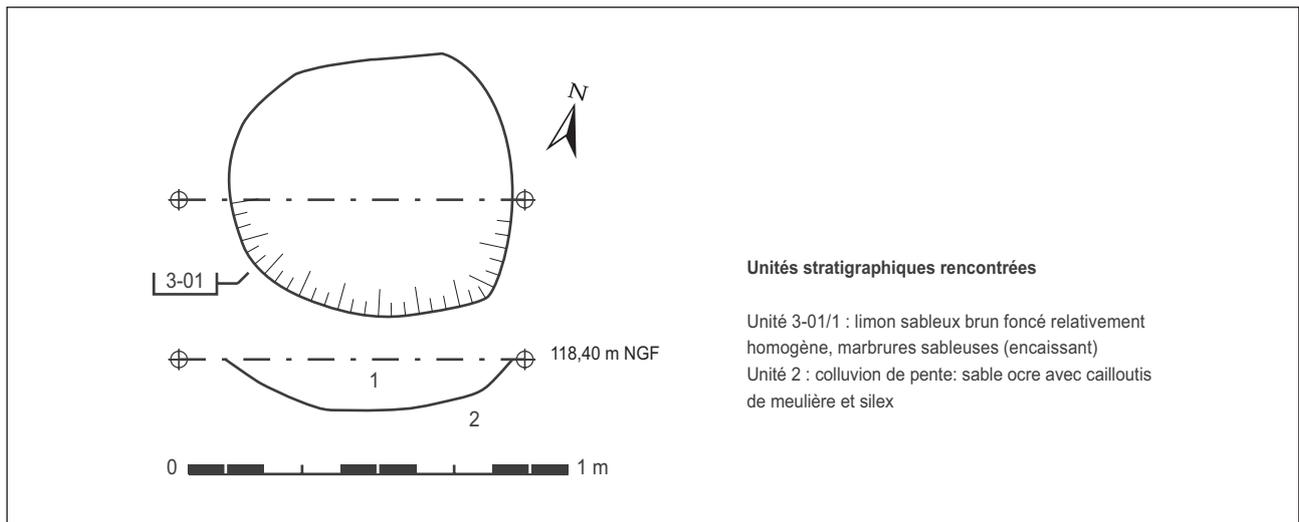


Fig. 41 Relevé en plan et coupe de la fosse 3-01.

DAO N. Warmé, Inrap

La fosse 3-11

Cette petite fosse, située au niveau de la bordure orientale de la tranchée, sous le niveau de remblais de démolition (**fig. 42**) revêt un intérêt particulier tant dans la nature de son comblement que dans le mobilier céramique que celui-ci contenait. Le comblement est en effet composé de limon argileux ainsi que de sable rubéfié. Il contenait par ailleurs un pot à une anse des XVI^e-XVII^e siècles qui est peut-être un rebut de cuisson car l'anse a été en partie desquamée en cours de cuisson. Quelques panses, du même ou d'un même récipient, sont complètement surcuites et d'aspect grésé. Ces éléments témoigneraient donc d'une activité potière dans le secteur à cette période.

Fig. 42 Vue de la fosse 3-11 dans la coupe de la bordure orientale de la tranchée 3.

Cliché : N. Warmé, Inrap



2.2.2.4 La tranchée 4 (parcelle 81)

L'ouverture, longue de 10 m, a été limitée au sud par la présence d'une dalle de béton armé.

Cette tranchée a permis de reconnaître la suite du long fossé qui traverse la parcelle 81 d'est en ouest (continuité des tronçons 2-07 et 3-03).

Elle a permis également de mettre au jour une structure interprétée comme étant un trou de poteau. Il s'agit de la seule structure de ce type identifiée sur l'emprise.

Le tronçon de fossé 4-01

Cette partie de fossé n'a pas été sondée, cependant 28 tessons de céramique ont été collectés dans son comblement final. Ce lot est attribuable au XVI^e siècle. Cette datation est tout à fait cohérente avec les éléments chronologiques déjà recueillis au sein des précédents tronçons (fossé 2-07 : XV^e-XVI^e siècles (9 NR) ; fossé 3-03 : XVI^e-XVII^e siècles (11 NR)). L'ensemble céramique collecté au sein de cette partie du fossé est le plus important des trois numériquement et qualitativement en terme de « valeur chronologique », ce qui incite à privilégier une datation du comblement du fossé plutôt autour du XVI^e siècle. Dans cette hypothèse, cela signifierait l'abandon et le comblement du fossé concomitamment à la construction de l'enceinte immédiatement au nord de cette limite.

Le trou de poteau 4-02

Ce trou de poteau est le seul représentant de sa catégorie (fig. 43 et 44). Sa proximité avec la limite fossoyée pourrait en faire un élément constitutif comme une barrière ou une palissade. Le mobilier céramique présent dans son comblement est daté des XIII^e-XIV^e siècles (2 NR). Dans l'hypothèse d'un élément associé au système fossoyé, et compte-tenu de la datation, celui-ci fonctionnerait plutôt avec le premier état fossoyé (fossé 3-02).

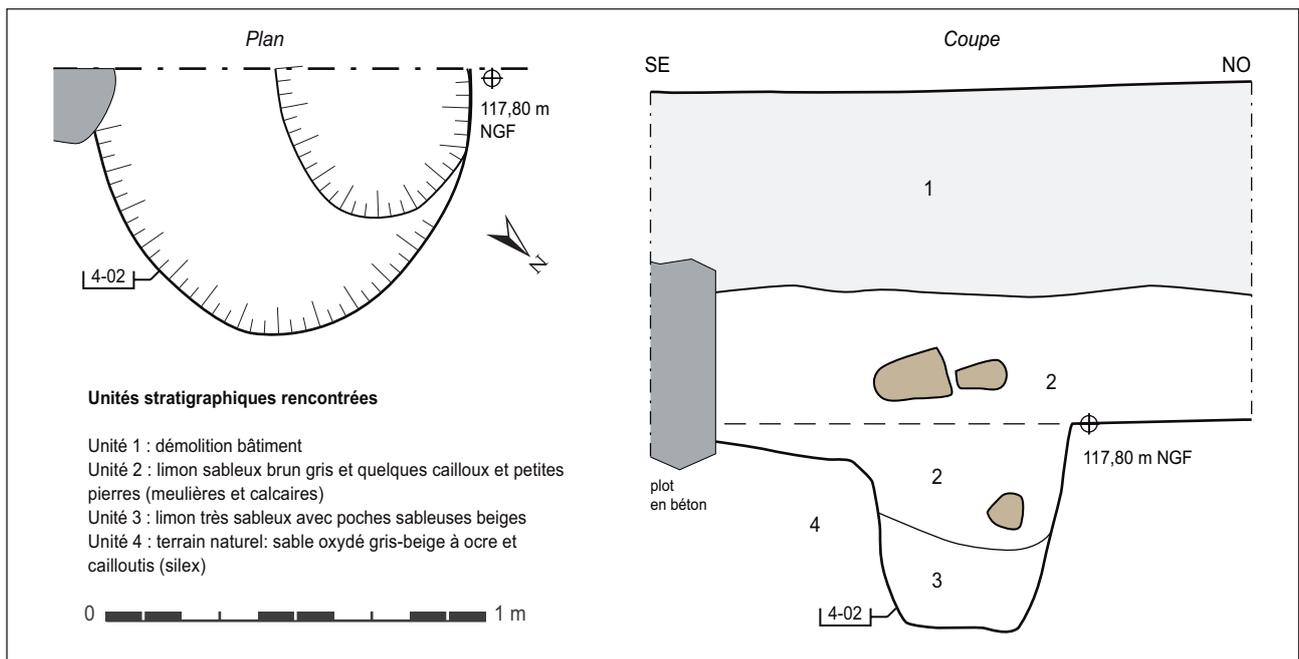


Fig. 43 Vue depuis l'est de la structure 4-02.

Cliché : N. Warmé, Inrap

Fig. 44 Relevé en plan et coupe de la structure 4-02.

DAO N. Warmé, Inrap



2.2.2.5 La tranchée 5 (parcelle 81)

Cette partie du terrain est située à 1,80 m en contrebas du reste de la parcelle 81.

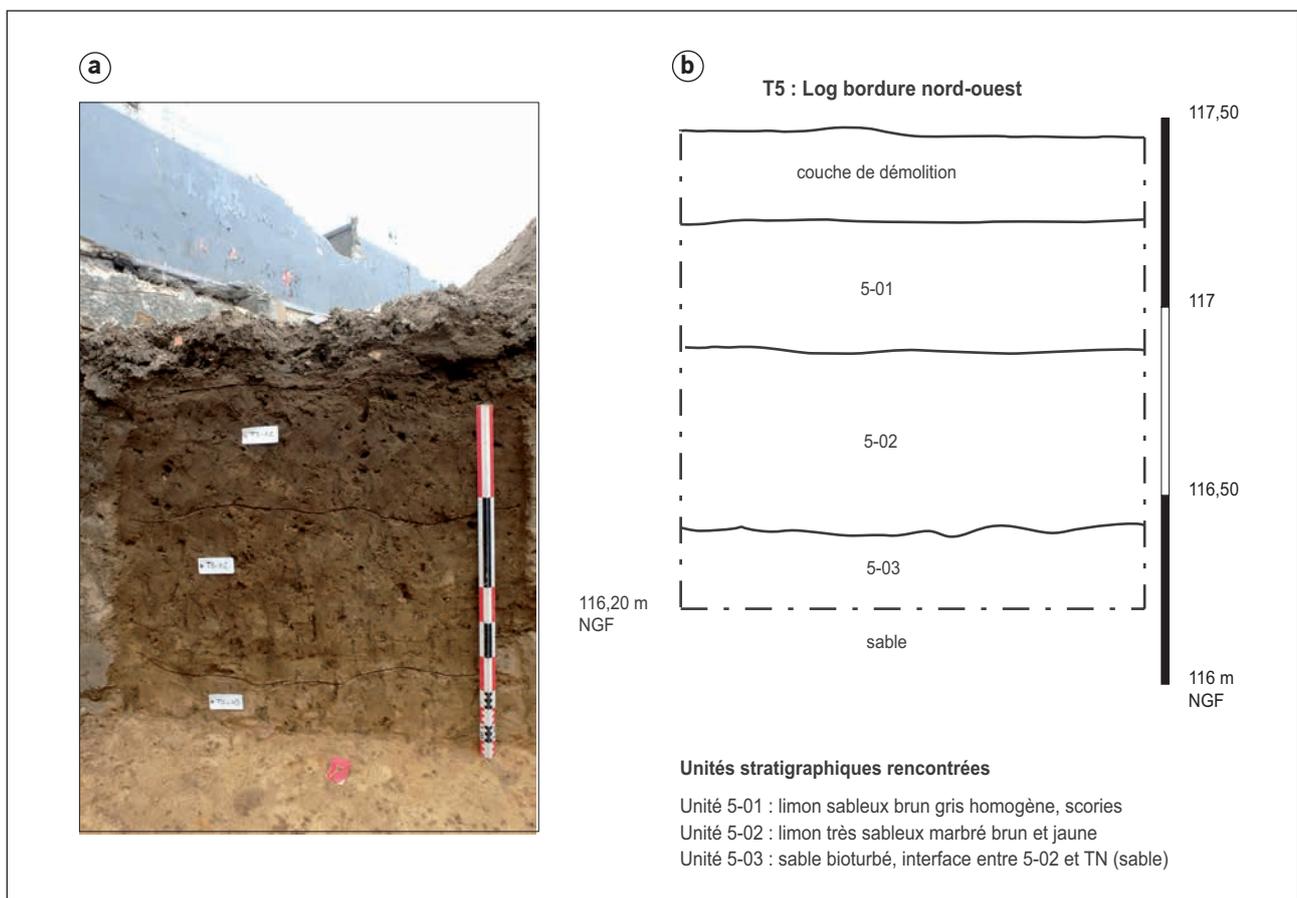
L'exiguïté de l'espace et l'accès difficile, compte tenu du dénivelé, a contraint d'effectuer l'ouverture depuis le haut de parcelle limitant ainsi l'ouverture à environ 3 m de long (fig. 45).

Aucune structure n'a été décelée au sein de l'ouverture. Le relevé stratigraphique de la bordure nord-ouest a mis en évidence la présence d'une couche de limon sableux brun-gris homogène contenant des scories (US 5-01). Cette couche est à mettre en relation avec la couche générale observée en plusieurs points du site et qui semble correspondre à la couche d'occupation générale du site aux XIII^e et XIV^e siècles (fig. 46a et b).



Fig. 45 Vue de la tranchée 5 en cours d'exécution. Cliché : N. Warmé, Inrap

Fig. 46 Vue de la bordure nord-ouest de la tranchée 5 (a) ; relevé de la bordure nord-ouest (b). Cliché et DAO : N. Warmé, Inrap



3. Étude de la céramique médiévale et moderne

par C. Claude et F. Renel, Inrap

Parmi les 416 tessons recueillis lors du diagnostic archéologique mené au 25-27 rue des remparts à Saint-Arnoult-en-Yvelines, 3 sont antiques (résiduels), 16 sont datés largement entre les XI^e et XII^e siècles (résiduels), 242 entre les XIII^e et XIV^e siècles, 59 de la Renaissance (fin XV^e à début XVII^e siècles) et 47 de la première moitié du XIX^e siècle. Le reste est imprécisément daté. Ils proviennent de fosses, d'US, de comblements de tranchée de récupération, de fossés et d'une cave (Fig. 47).

Fig. 47 Récapitulatif des datations des US/Faits.

US/Fait	Nr	Datation	Commentaire
1-02	135	Seconde moitié XIIIe début XIVe	Lot important de petits tessons en pâte rouge avec quelques plus anciens
2-01	16	XIIIe XIVe	et 1 palet/jeton
2-02	37	XIIIe voire fin XIIe	2 moitiés de vases avec lut argileux
2-03	4	XIIIe XIVe	Lot de petits tessons en pâte rouge médiévaux
2-04	2	MA imprécis	
2-05	8	XIVe	
2-07	9	XVe XVIe	
2-08	3	XIIIe XIVe	
2-09	1	XIIIe XIVe	
2-10	35	XIIIe XIVe	Lot de petits tessons en pâte rouge médiévaux et 2 plus anciens
2-12	6	XIIIe XIVe	Lot de petits tessons en pâte rouge médiévaux
2-15	8	Seconde moitié XVe - première moitié XVIe	Quelques tessons modernes (dont 1 rebut) et des tessons XIIIe XIVe
2-20	1	XIVe ?	
2-21	1	XIIIe XIVe	
2-22	5	XIIIe XIVe	
2-31	3	XVIe XVIIe et MA	1 tesson moderne et 2 médiévaux
2-32	4	XIIIe XIVe	
2-42	1	XIIIe XIVe	
2-43	8	XIIIe XIVe	Lot de tessons en pâte rouge
2-44	1	XIIIe XIVe	1 élément en terre cuite (socle ?)
3-01	1	XIIIe XIVe	
3-02 ri 3-03	4	BMA et MOD	3 tessons bas Moyen Âge, 1 moderne
3-02 us1	1	XIIIe XIVe	
3-03	11	XVIe XVIIe	Quelques tessons modernes et des tessons en pâte rouge médiévaux
3-05	1	XIIIe XIVe	
3-06 ri 3-05	2	XIIIe XIVe	
3-08	1	XVIe	
3-08 et 3-09	6	MA et MOD	4 tessons médiévaux et 2 modernes (XVIe ?)
3-11	18	XVIe-XVIIe	Dont 1 coquemar, ratés de cuisson
3-12	1	XIIIe XIVe	

US/Fait	Nr	Datation	Commentaire
3-13	4	XIIIe XIVe	Lot de panses pâte rouge
4-01	28	XVIe	Dont 1 pot à crémier du XVI ^e siècle et quelques tessons résiduels du début du Moyen Âge
4-02	2	XIIIe XIVe	
4-03	1	XVIe ?	
Cave	47	Première moitié XIXe	

L'essentiel du mobilier se rapporte au Moyen Âge. Les quelques tessons datés du début du Moyen Âge ont été trouvés en association avec du mobilier médiéval plus tardif (XIII^e-XIV^e siècles). Hormis un bord d'ouïe à col en bandeau court et saillant en 1-02 (Fig. 48 : 1) et un rebord de cruche en 2-10, nous ne disposons que de fragments de panses ou fond en pâte sableuse claire ou marron, peu significatifs, à la datation imprécise (entre les XI^e et XII^e siècles).

Le reste des tessons médiévaux sont quasi-exclusivement en pâte rouge ou rougeâtre. Hormis un lot de tessons provenant de 2-02, il s'agit d'assemblages très fragmentés, les tessons étant souvent de petites tailles. Ceux trouvés en 2-02 correspondent à deux moitiés inférieures de récipients (Fig. 48 : 3-4). Ils sont réalisés en pâte de teinte rouge clair et présentent sur leurs parois des traces de lut argileux (Fig. 49). Ils sont tout deux à panse globulaire et à fond à double inflexion. Les traces de décollement au fil sont encore visibles.

La teinte rouge clair de la pâte, la forme du fond (à double inflexion) et les traces encore visibles du fil sont généralement rencontrés dans le sud de l'Île-de-France comme à Étampes (Peixoto, Celly 2012) entre les XII^e et début XIII^e siècles. Ensuite, les vases sont de teinte rouge et les fonds sont plats, repris et lissés.

Ces vestiges de terre rubéfiée sur les parois de vases sont souvent les stigmates de l'usage de ces pots dans la construction des voûtes des fours de potiers ou comme pot martyr dans la sole du four. L'un des vases a vraisemblablement été retaillé comme en témoignent les enlèvements caractéristiques (Fig. 48 : 4). Leur présence témoigne de la proximité d'un four de potier.

Les autres tessons sont réalisés dans une pâte franchement rouge ou rouge orangé. Ils sont tous très fragmentés et de petites tailles comme s'ils avaient été piétinés ou très brassés. Ce sont des tessons porteurs de marques d'une utilisation domestique comme des traces de feu à l'extérieur ou un dépôt interne. Nous ne disposons que de quelques éléments caractéristiques, souvent non dessinables car de trop petites dimensions, comme notamment :

- en 1-02, des arêtes inférieures d'ouïe à col en bandeau et un bord de cruche à anse plate,
- en 3-08 et 3-09, des rebords inférieurs d'ouïe à col en bandeau (arête rabattue),
- en 4-02 et 3-05, un bord de cruche à col haut (Fig. 48 : 2)
- en 2-05, des anses rondes de petit module de pichet(s).

Ces quelques petits tessons se rapprochent par leur forme des récipients mis au jour à Étampes sur le site de l'Ancien Hôpital dans la latrine 2004 et datés entre la seconde moitié XIII^e et le début du XIV^e siècle (Peixoto, Celly 2012 : 99-102). Les niveaux au sein desquels ces tessons ont été mis au jour peuvent donc être largement datés entre le milieu du XIII^e et le milieu du XIV^e siècle, correspondant ainsi à la période principale d'utilisation de la céramique à pâte rouge, rencontrée alors exclusivement sur ce secteur de l'Île-de-France (Claude 2009).

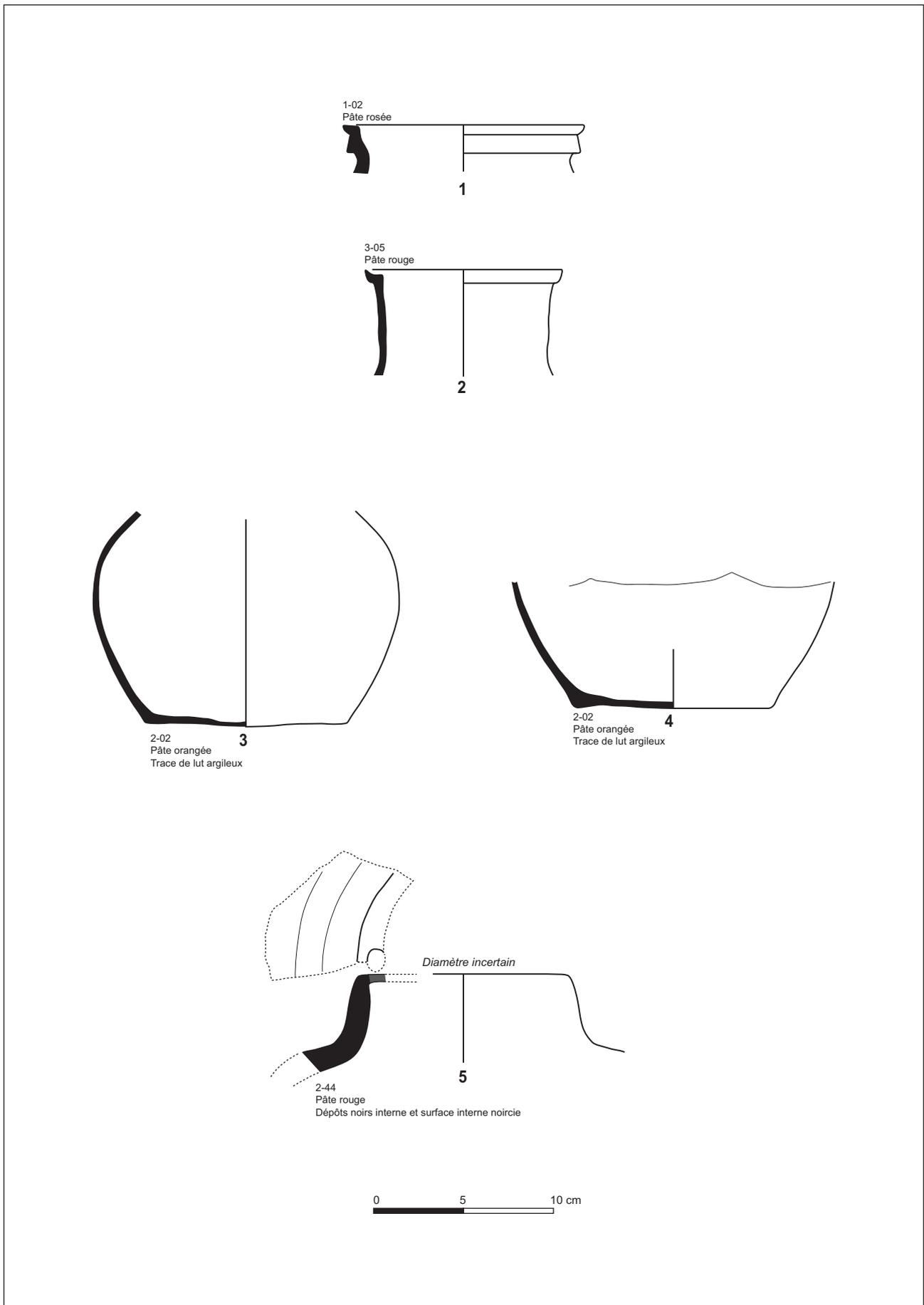


Fig. 48 Le mobilier céramique du Moyen Âge. Dessin C. Claude, Inrap



Fig. 49 Panse avec trace de lut argileux.

Cliché C. Claude, Inrap



Fig. 50 Vue intérieure du tesson de 2-44 avec sa perforation. Cliché C. Claude, Inrap

Un élément atypique trouvé en 2-44 mérite un examen particulier. Il s'agit d'un fragment d'un objet réalisé dans une pâte rouge et présentant des surfaces noircies (Fig. 48 : 5). Il présente deux parties : une partie évasée à paroi épaisse fermée par un disque plus fin portant une perforation circulaire. La surface intérieure (?) est fortement noircie et montre des dépôts calcinés (Fig. 50). La destination de cet objet est incertaine ; elle est très certainement technique ou artisanale. Son usage fait appel à une forte exposition au feu. Peut-être est-ce lié à la distillation (Thomas, Claude 2011). Aucun autre tesson n'est associé à cette forme mais la couleur de la pâte évoque très fortement celle des tessons médiévaux. Une datation de cet objet entre les XIII^e et XIV^e siècles est donc tout à fait envisageable.

La Renaissance est représentée par 59 fragments de céramique. Les deux assemblages les plus intéressants proviennent de 3-11 et 4-01. Ils comportent des récipients réalisés dans une pâte fine sableuse à la surface intérieure claire (blanche à beige) et aux surfaces externes de teinte beige à rosée. De grosses inclusions noires sont visibles dans la pâte (inclusions métalliques ?). Il s'agit de productions très certainement locales. En effet, le récipient de 3-11, un pot à une anse, est peut-être un rebut de cuisson car l'anse a été en partie desquamée en cours de cuisson. Quelques panses, du même ou d'un même récipient, sont complètement surcuites et d'aspect grésé. Ce vase est à col haut, terminé par une large lèvre saillante horizontale, la liaison du col et de la panse est marquée d'une mouluration (Fig. 51 : 1). Ce type de vase évoque les coquemars mis au jour à Dourdan dans un four de potier daté de l'époque moderne (Claude et al. 1995). À Fosses, ce type de vase est daté du XVI^e (Guadagnin 2007, 485). À Marcoussis, ils sont engobés et glaçurés verts et datés entre le XVI^e et le début du XVII^e siècle (Celly, Harlé 2001, vol. 2, pl.87).

Un pot a été mis au jour au sein de 4-01. Il se présente avec une panse ovoïde et un col très fortement évasé en forme de vasque, terminé par un fin bandeau (Fig. 51 : 2). Il n'y a pas de jonction entre les parties haute et basse. Quelques taches ou coulures de glaçure verte parsèment la surface extérieure. Ce type de récipient est identifié pour la récupération de la crème comme jatte ou pot à crémier. Dans les ateliers de potiers de Fosses, de tels vases sont qualifiées de tèles à lait et ce modèle sur réceptacle haut est daté de la première moitié du XVI^e siècle (Guadagnin 2007 : 488). Notons enfin au sein de 2-15 un fond de récipient correspondant à nouveau à un raté de cuisson : la pâte est surcuite et le fond complètement desquamé.

Ce dernier élément céramique confirme la présence d'un artisanat de la poterie à proximité entre le Moyen Âge et la Renaissance. Rappelons que des ateliers de potiers sont attestés plus en aval le long de la Rémarde, entre le haut Moyen Âge et le Moyen Âge, notamment à Saint-Maurice-Montcouronne (Goustard 2015) et à Bruyères-le-Châtel (Drwila 2016). Ce dernier, découvert récemment et daté du XIII^e produisait de la céramique à pâte rouge, connue jusqu'alors par les seuls ateliers de Dourdan (Bourgeau 1987, Claude 2009). La zone de production de céramique à pâte rouge pourrait ainsi s'étendre sur la vallée de l'Orge mais aussi la Rémarde.

Enfin, au sein de la cave a été prélevé un assemblage de récipients datés de la première moitié du XIX^e siècle dont :

- une marmite à anse en tenon en pâte sableuse rosée, locale encore très certainement, avec une glaçure orangée intérieure et marron externe (Fig. 52 : 1),
- une tasse en faïence fine à décor en guirlande sur fond jaune (Fig. 52 : 2),
- des fragments de porcelaine dure et opaque (soucoupe et assiette),
- une écuelle à bord en bandeau en pâte sableuse et glaçure verte interne,
- des bouteilles en grès en provenance du Beauvaisis et peut-être d'Allemagne pour l'une d'elles (Fig. 52 : 3),
- et un encrier de forme balustre en grès du Beauvaisis (Fig. 52 : 4).

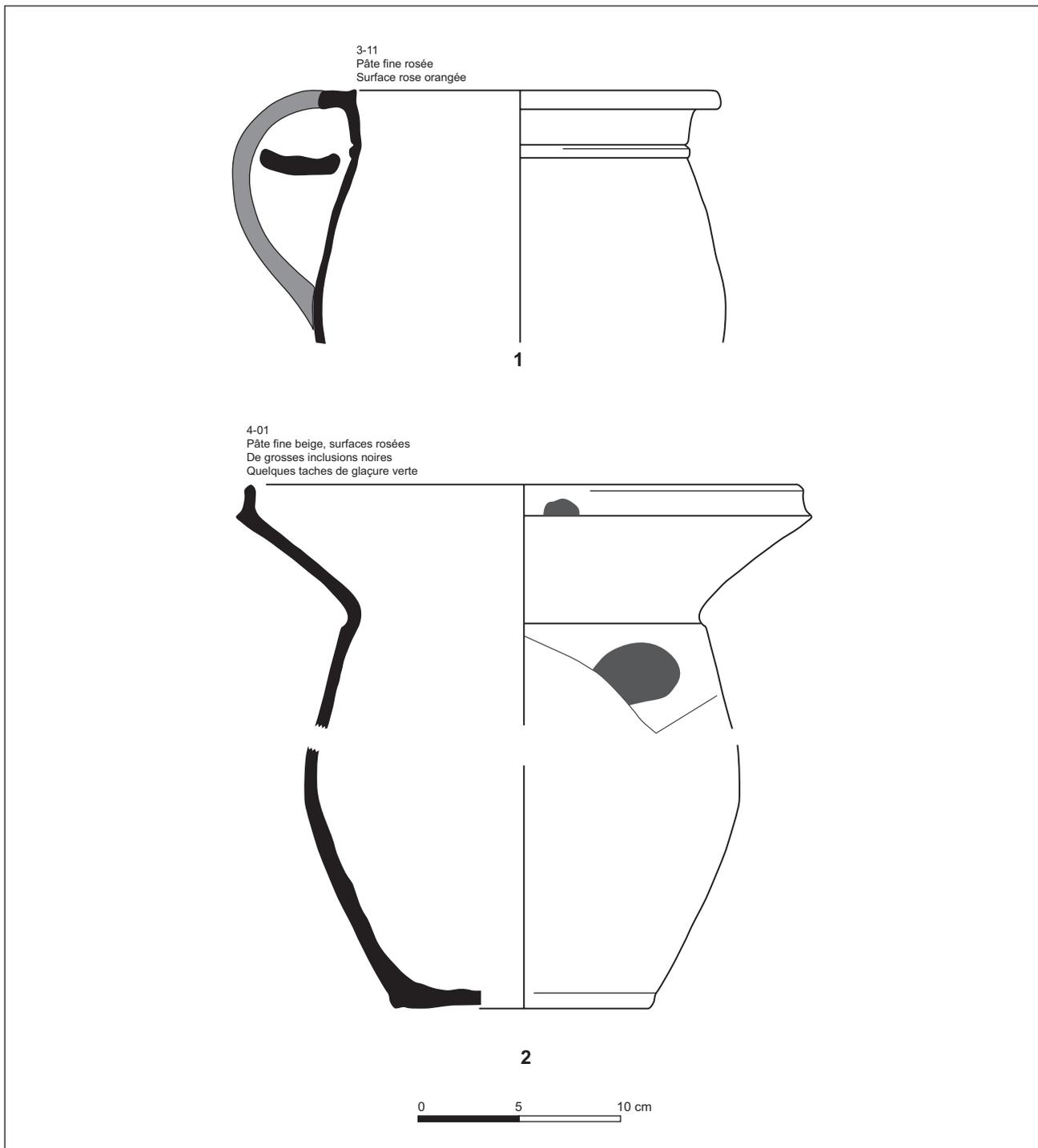


Fig. 51 Le mobilier céramique d'époque moderne. Dessin C. Claude, Inrap

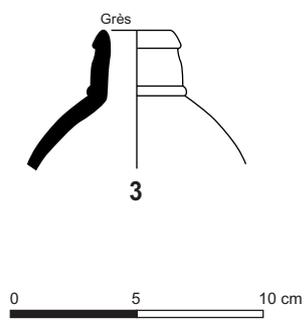
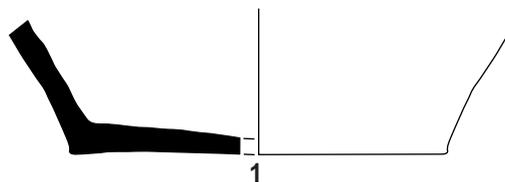
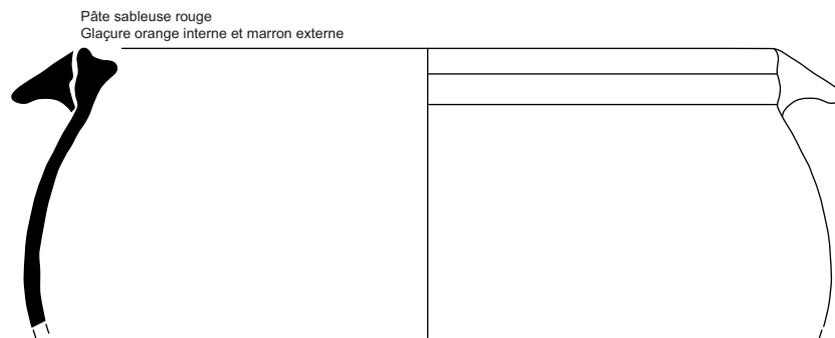


Fig. 52 Le mobilier céramique de la cave. Dessin P.N. Laplantine, Inrap

4. Expertise des résidus d'activité métallurgique

par Philippe Lorquet (Inrap CIF, IRAMAT – UMR 5060 Laboratoire Métallurgies et Cultures)

L'ensemble des scories découvertes lors de l'opération de diagnostic forme un corpus relativement important (476 pièces pour 10 kg), tout à fait morphologiquement cohérent quoique varié et le plus souvent bien conservé (fig. 53). La plupart des scories présentent une morphologie caractéristique de la réduction du minerai de fer (plaques formées de la juxtaposition de cordons d'écoulement de scorie liquide). Rapporté sur la chaîne opératoire du fer, il s'agit de l'étape de production primaire de fer à partir d'une ressource locale en minerai, attestée de nombreuses fois dans le département de l'Essonne, notamment à Dourdan et dans les communes voisines du département des Yvelines (Saint-Martin-de-Bréthencourt, Rochefort, Saint-Arnoult...). D'autres étapes complémentaires de traitement du fer peuvent y être associées au sein des mêmes ateliers.

Fig. 53 Tableau d'inventaire des résidus d'activités métallurgiques.

ST. N°	Scories écoulées							Scories internes					Sc Magnétiques		Parois		Minerai		Etat	pds tot	% total	NFR total
	Sc. Écoulées SGD		Sc. Éc. Oxydées		sc. Déchiquetées		Coulures		culots de forge		Fond de four				bas-fourneau							
	NR	Pds (g)	NR	Pds (g)	NR	Pds (g)	NR	Pds (g)	NR	Pds (g)	NR	Pds (g)	NR	Pds (g)	NR	Pds (g)						
1-02	148	2642	10	357	12	280					1	16			3	11			***	3306	33	174
2-01	64	588	1	53	3	142							2	23			1	12	*	818	8	71
2-02					3	148													*	148	1	3
2-03	8	23																	*	23	0	8
2-05	7	266							2	388									**	654	6	9
2-07	4	95							2	108			1	14					**	217	2	7
2-08	3	68	1	3	1	44			2	26							1	194	**	335	3	8
2-09					2	48							1	19					***	67	1	3
2-10	47	415	2	117	5	78									1	10			*	620	6	55
2-12	1	102									1	146							*	248	2	2
2-21	3	12			1	18													*	30	0	4
2-22	4	140	1	10					1	13									*	163	2	6
2-31	2	10																	*	10	0	2
2-32	2	31					1	45											*	76	1	3
2-43	2	60																	**	60	1	2
3-01	5	36																	**	36	0	5
3-02/Ri 03	9	267			2	166									1	1			***	434	4	12
3-03	3	43																	*	43	0	3
3-05			1	6															***	6	0	1
3-06/Ri 05	1	3																	*	3	0	1
3-07	4	55																	**	55	1	4
3-08/ 3-09	48	991									4	161			3	55			**	1207	12	55
3-11	2	31																	**	31	0	2
3-12	1	2																	*	2	0	1
3-13	9	166																	**	166	2	9
4-01	5	78																	*	78	1	5
4-02	1	16																	*	16	0	1
5-01	10	509			5	278	4	83	1	346									***	1216	12	20
Total	393	6649	16	546	34	1202	5	128	8	881	6	323	4	56	8	77	2	206	0	10068		476

Un district local de production de fer ?

Les modalités de fonctionnement des ateliers liés à cette activité productive locale restent encore largement à préciser.

À Dourdan, plusieurs opérations de diagnostic et de fouille ont confirmé le potentiel métallurgique local en lien avec les occupations antiques, à Saint-Martin-de-Bréthencourt, des diagnostics ont révélé des ateliers de production de fer datés du haut Moyen Âge.

D'autres découvertes faites régulièrement lors de prospections ainsi que la toponymie locale confirment ce potentiel métallurgique qui s'étend apparemment sur les vallées de l'Orge et aussi de la Rémarde voisine.

4.1 Le corpus

L'examen systématique de tous les lots de scories issues des opérations archéologiques, même partielles est important. Cela permet de préciser le stade opératoire des activités métallurgiques représentées, la datation de ces activités ainsi que le lien entre le contexte de découverte et les ateliers, ce qui peut être apprécié selon l'état de conservation et la gamme représentée. En effet plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de la dispersion de scories sur les sites, tels que : rejets d'atelier, emploi dans des voiries, sols ou remblais.

L'examen détaillé des surfaces permet ainsi de mettre en évidence des traces qui permettent de discriminer entre ces différentes natures de contexte.

Les scories découvertes dans le cadre du présent diagnostic ne montrent que rarement une usure sur les surfaces. Elles n'ont été donc que rarement été réemployée (empierrements, voirie, remblais). Elles correspondent à une typologie variée où à côté des habituelles scories en plaque (**fig. 54, n° 1 à 3**), on trouve des scories internes qui sont soit des scories de fond de four formées à la base de bas fourneau, soit des culots de forge (**fig. 54, n° 6 à 9**). On note même la présence d'une dizaine de fragments de paroi de bas fourneaux en terre cuite vitrifiée (**fig. 54, n° 4 et 5**) et de fragments de fer informes pouvant correspondre à du métal brut non forgé (**fig. 54, n° 10**). La très faible fragmentation de ces éléments, le parfait état de surface de ces pièces fragiles, la présence de la gamme complète des résidus de production de fer ne sont compatibles qu'avec la proximité des contextes liés aux rejets de l'atelier métallurgique. Ces résidus n'ont par ailleurs qu'un faible intérêt comme matériau de réemploi.

Nous pouvons donc être assurés d'être en présence de rejets représentatifs du fonctionnement d'un atelier proche.

Cette caractéristique a été notée de manière similaire sur le site fouillé de Dourdan, 6 rue Fortin (voir Lorquet 2013 *in* Giorgi, p. 108-146) avec un coefficient de fragmentation identique, l'étude y a conclu que l'espace fouillé était au contact d'ateliers de production de fer et les scories constituait la base d'un ferrier arasé.

D'autres caractéristiques sont communes aux différents sites proches évoqués : minceur des plaques (1 à 4 cm d'épaisseur), fluidité de la scorie (aplat et cordons larges en surface), incrustations de fragments minéraux rougeâtres de taille millimétrique (minerai probable).



Scorie é coulée en plaque (ST 3-02) ;
face supérieure



Scorie é coulée en plaque (ST 3-02) ;
face inférieure



Scorie é coulée en plaque (ST 3-02) ; profil



Paroi de bas fourneau (ST 3-08) :
face interne



Paroi de bas fourneau (ST 3-08) :
face externe



Culot de forge gris dense (ST 5-01) :
face supérieure



Culot de forge gris dense (ST 5-01) : profil



Culot de forge ferreux (ST 5-01) :
face supérieure



Culot de forge ferreux (ST 5-01) : profil



Chutes métalliques informes (métal brut ?) (ST 2-01)

Fig. 54 Résidus d'activité métallurgique. Clichés Philippe Lorquet, Inrap

4.2 Indices concernant la chaîne opératoire

Si la grande majorité des scories est assurément caractéristique de la réduction (scories écoulées en plaques, coulures, paroi de bas fourneaux), d'autres évoquent plutôt les étapes postérieures de la chaîne opératoire. Parmi les scories internes, où seules des analyses en laboratoire permettrait d'établir le distinguo, certaines pourraient être des fragments de culots de forge, notamment quand adhèrent des fragments de paroi cuite en atmosphère oxydante.

Dans un cas au moins (dans la US 5-01), un culot de forge parfaitement caractéristique et bien conservé a été identifié (**fig. 54, n° 6 et 7**).

Cela pourrait s'expliquer par une activité de forge d'épuration de masses brutes de fer intervenant consécutivement à l'obtention de métal en bas fourneau.

Cette organisation complexe d'ateliers métallurgiques où se succèdent des étapes successives de la chaîne opératoire productive du fer pourrait trouver ici confirmation.

5. Observations sur le bâti de la parcelle 70

Les observations du bâti (maison et caves) ont été menées sur le terrain avec le concours de Marc Viré, Inrap.

5.1 La maison d'origine Renaissance du 9 rue Charles de Gaulle

Cette maison, bâtie en 1526, possède une façade sur rue inscrite au titre des monuments historiques par arrêté du 6 novembre 1929.

Cette façade porte dans un cartouche au-dessus du porche l'inscription suivante : « bâti en 1526, renouvelé en MDCCLXX » (fig. 55 et 56). Une partie de l'inscription n'est plus lisible (au-dessus de « bâti en 1526 »). D'après l'Inventaire général du patrimoine culturel, il s'agit d'une maison de négociant en vin dite Maison le Grand Ecu de Bretagne (voir réf. Mérimée IA00070189). Elle aurait eu comme autre destination une auberge. Au début du XX^e siècle, elle appartenait à un dénommé Louis Jonot négociant en vins et spiritueux.

La maison suscite, au moins depuis le XIX^e siècle, une certaine curiosité de la part des érudits locaux. Deux textes à notre connaissance mentionnent et décrivent sommairement la façade.

Le premier texte est d'Auguste Moutié (1812-1886), archéologue et géologue, membre de la société archéologique de Rambouillet.

Fig. 55 Vue générale de la façade sur rue.

Cliché : N. Warmé, Inrap



Fig. 56 Détail du cartouche au dessus du porche.

Cliché : N. Warmé, Inrap



Ce texte, paru dans l'Annonciateur de Rambouillet (journal judiciaire, administratif, littéraire, scientifique, agricole et commercial de l'arrondissement de Rambouillet (Seine-et-Oise)) en date de janvier - février 1843, montre une vision quelque peu négative que porte l'auteur sur l'ancien bâti de Saint-Arnoult dénaturé selon lui par des restaurations successives, il souligne plus particulièrement le peu d'intérêt de la façade de la maison qui nous intéresse ici : *« Aucune maison n'est antérieure au commencement du XVI^e siècle, et toutes celles qui remontent à cette date ont été presque entièrement dénaturées par des restaurations successives. Deux d'entre elles portent la date de 1520. L'une, dans le bas de la ville, est entièrement bâtie de grès, percée de fenêtres carrées, et n'offre de remarquable que sa porte cochère qui s'ouvre dans un arc en anse de panier, décoré de moulures. Elle fut faite dans le XVIII^e siècle »* (Archives Départementales des Yvelines).

L'autre mention de la maison se trouve dans une monographie communale d'un instituteur en date du 15 septembre 1899 (Archives Départementales des Yvelines).

L'instituteur reprend le paragraphe de l'annonciateur mais en supprime le caractère négatif, il semble en cela porter un intérêt et un regard plus positif sur le patrimoine de la ville:

« ...on voit encore quelques constructions du 16^e siècle qui ont été dénaturées par des restaurations successives. Deux d'entre elles portent la date de 1520. L'une dans le bas de la ville est entièrement bâtie de grès, percée de fenêtres carrées, et offre une remarquable porte cochère qui s'ouvre dans un arc ou anse de panier décoré de moulures » .

La façade sur rue se compose d'un porche traversant dont l'arc est en berceau plein cintre (XVI^e siècle). La clef de voûte est chargée d'une agrafe postérieure (XVIII^e siècle, fig. 57).

Fig. 57 Détail du porche. Cliché : N. Warmé, Inrap



La porte cochère est encadrée par deux pilastres qui démarrent à hauteur de la naissance de la voûte (XVI^e siècle). Chaque pilastre est porté par un culot en grès sculpté différent (fig. 58) et est coiffé par un petit chapiteau corinthien au niveau du premier bandeau et d'un tailloir intégré dans le second bandeau mouluré.

Au dessus du porche et entre les deux pilastres se trouvent deux grands cartouches (XVIII^e siècle) dont le plus en hauteur est illisible (initiales de propriétaires ?). Le plus bas portent les dates de construction et renouvellement (fig. 56 et 59).

Deux bandeaux moulurés encadrent un registre décoratif à l'origine de 8 sculptures régulièrement réparties et dont il ne subsiste qu'un portrait en buste portant une coiffe (XVI^e siècle, fig. 60).

Le bandeau inférieur comporte vers chacune de ses extrémités deux cabochons figurés en grès, très dégradés (fig. 61 et 62).

Les fenêtres à l'étage possédaient anciennement une traverse dont on voit encore les traces dans les jambages (fig. 63).

Les trois fenêtres du rez-de-chaussée sont à l'origine carrées. Les deux fenêtres situées à gauche ont été agrandies vers le bas. Une carte postale ancienne montre bien l'état primitif de ces fenêtres avec la fenêtre carrée à droite du porche, sous l'appui de laquelle on a postérieurement percé une entrée (fig. 64).

La façade arrière de la maison est du XVIII^e siècle (fig. 65). Elle a été partiellement remaniée en 1864 au niveau de l'escalier hors-œuvre (cartouche en terre cuite avec date).

L'intérieur de la maison n'offre rien de remarquable. Il a été fortement remanié depuis le « renouvellement » de la maison au XVIII^e siècle.

Fig. 58 Détail des culots en grès sculptés.

Cliché : N. Warmé, Inrap



Fig. 59 Détail du cartouche supérieur.

Cliché : N. Warmé, Inrap





Fig. 60 Le portrait en buste subsistant.

Cliché : N. Warmé, Inrap



Fig. 61 Le cabochon sculpté à l'extrémité gauche du bandeau inférieur. Cliché : N. Warmé, Inrap



Fig. 62 Le cabochon sculpté à l'extrémité droite du bandeau inférieur. Cliché : N. Warmé, Inrap



Fig. 63 Deux des trois baies de l'étage.

Cliché : N. Warmé, Inrap

L'intérieur, tel qu'il apparaît aujourd'hui, est le fruit d'aménagements essentiellement des XIX^e et XX^e siècles (fig. 66 et 67). Aucune huisserie n'est d'origine.

Les deux seuls éléments que l'on peut rapporter à l'état du XVIII^e siècle sont d'une part un parquet de sapin situé dans une grande pièce à l'étage et d'autre part la charpente.

Le parquet est constitué de grandes lames de sapin cloutées sur solives (fig. 68 et 69).

Quant à la charpente en chêne, visible dans le grenier, celle-ci est formée de trois fermes et deux cours de pannes (fig. 70).

Chaque ferme est composée d'un entrait non visible, situé sous le plancher. Les arbalétriers sont composés de deux pièces assemblées à un entrait retroussé épaulé de chaque côté par un aisselier. Les pièces d'arbalétrier situées sous l'entrait retroussé sont assemblées en pied à l'entrait et maintenues par un blochet engagé dans le mur gouttereau. Elles sont par ailleurs soutenues par une jambette.

Les pièces d'arbalétrier au-dessus de l'entrait retroussé sont raidies par des contrefiches prenant appuis sur un poinçon. Par ailleurs des liens de faitage assemblés aux poinçons raidissent la panne faîtière. Les cours de pannes reposent sur des échantignoles (fig. 70).

Fig. 64 Carte postale du début du XX^e siècle montrant la fenêtre carrée au dessus de l'entrée. Source : Delcampe.fr

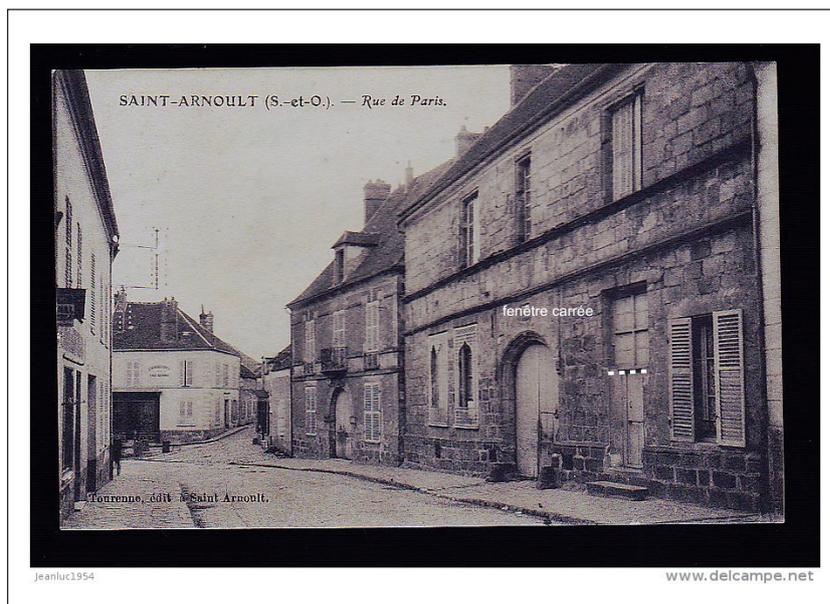


Fig. 65 Vue de la façade arrière.
Cliché : N. Warmé, Inrap



Plusieurs bois sont manifestement en remploi, ils peuvent logiquement provenir de la charpente primitive du XVI^e siècle. Un examen plus poussé des traces de sciages pourrait confirmer cette hypothèse.

Enfin trois anciennes ouvertures donnant sur la rue existaient en partie haute du mur goutereau. À présent murées, elles permettaient d'aérer l'espace du grenier (Fig. 71).

Fig. 66 État actuel d'une partie du rez-de-chaussée, au niveau de l'ancien passage traversant. Cliché : N. Warmé, Inrap



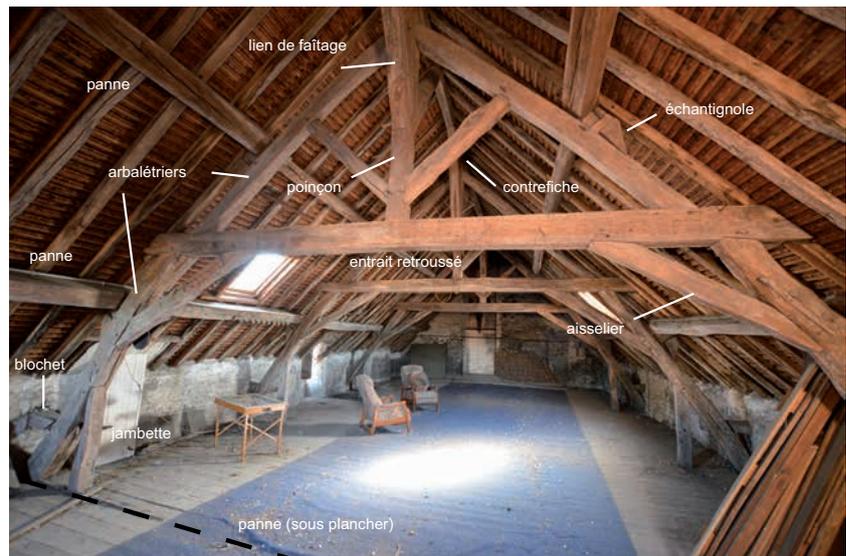
Fig. 67 Une pièce de l'étage avec cheminée en marbre fin XIX^e, début XX^e siècle siècle. Cliché : N. Warmé, Inrap



Fig. 68 Vue générale de la grande pièce à l'étage avec son parquet en sapin. Cliché : N. Warmé, Inrap



Fig. 69 Détail des lames de parquet. Cliché : N. Warmé, Inrap

Fig. 70 Vue de la charpente. Cliché : N. Warmé, Inrap**Fig. 71** Vue de l'une des trois anciennes ouvertures à présent murées et dont l'appui correspond au bois horizontal. Cliché : N. Warmé, Inrap

5.2 L'ensemble de caves médiévale et moderne

Le diagnostic a été l'occasion d'observer et de relever par photogrammétrie un ensemble de caves situé en partie sous la parcelle 70 et qui s'étire sous la parcelle adjacente 69.

Cet ensemble est issu de la construction successive de nouveaux volumes associés à d'autres plus anciens. Il peut être divisé en trois parties qui correspondent aux trois phases de rajout et modification (fig. 72).

La partie primitive de cet ensemble correspond à la partie A qui remonterait d'après son architecture à la période médiévale tardive (XIV^e-XV^e siècles). Un nouveau volume à cellules latérales (partie B) est adjoint à cette première cave. Il vient se greffer au niveau de l'accès primitif à la partie A. Cette nouvelle partie pourrait être chronologiquement située entre la fin de la période médiévale tardive et le tout début de la période moderne. Enfin, lors de la construction de la maison Renaissance en 1526 le long de la rue, trois nouveaux volumes rectangulaires sont construits (partie C, fig. 73).

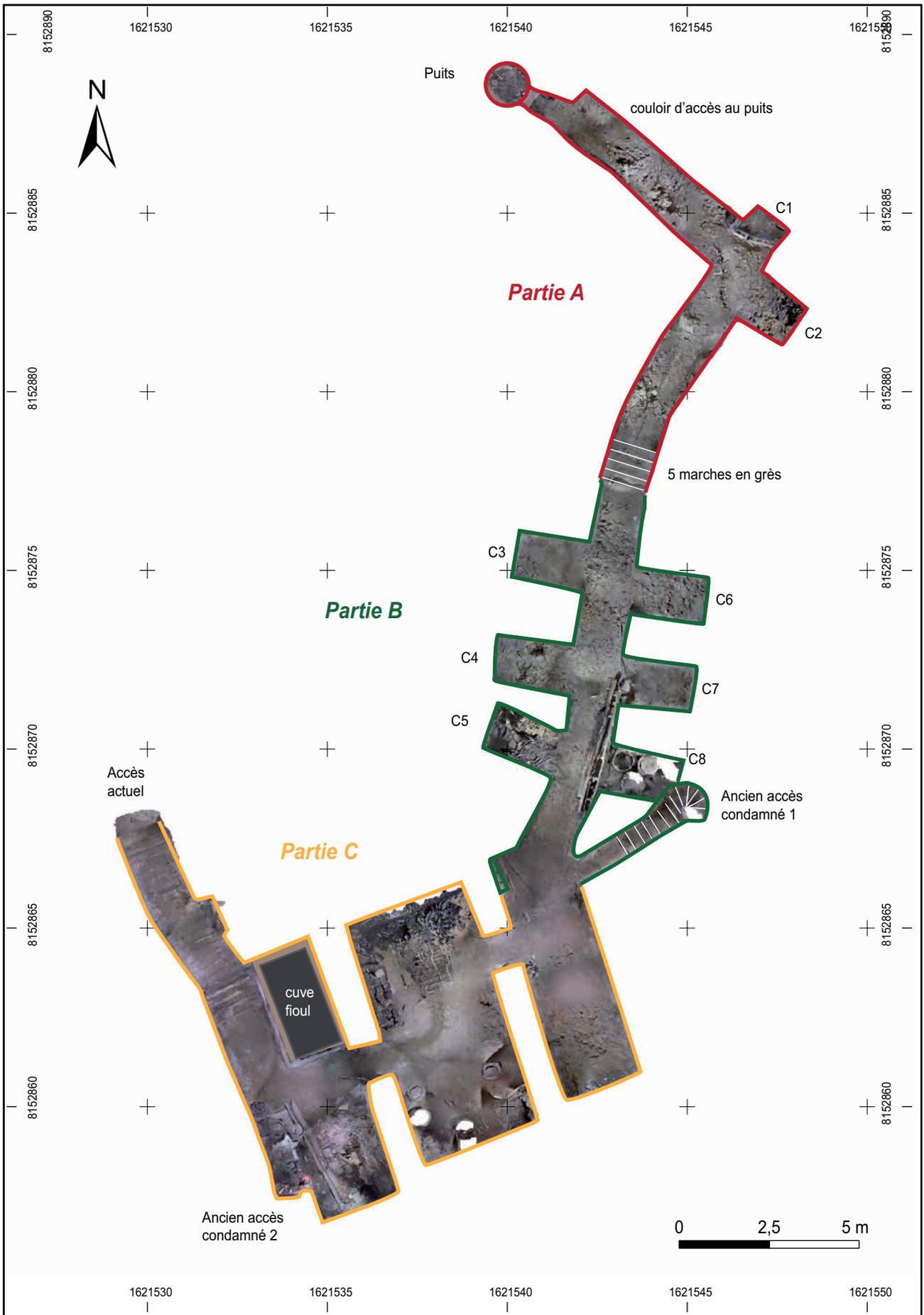


Fig. 72 Plan photogrammétrique général de l'ensemble des caves. Photogrammétrie/DAO : M. Belarbi, N. Warmé, Inrap

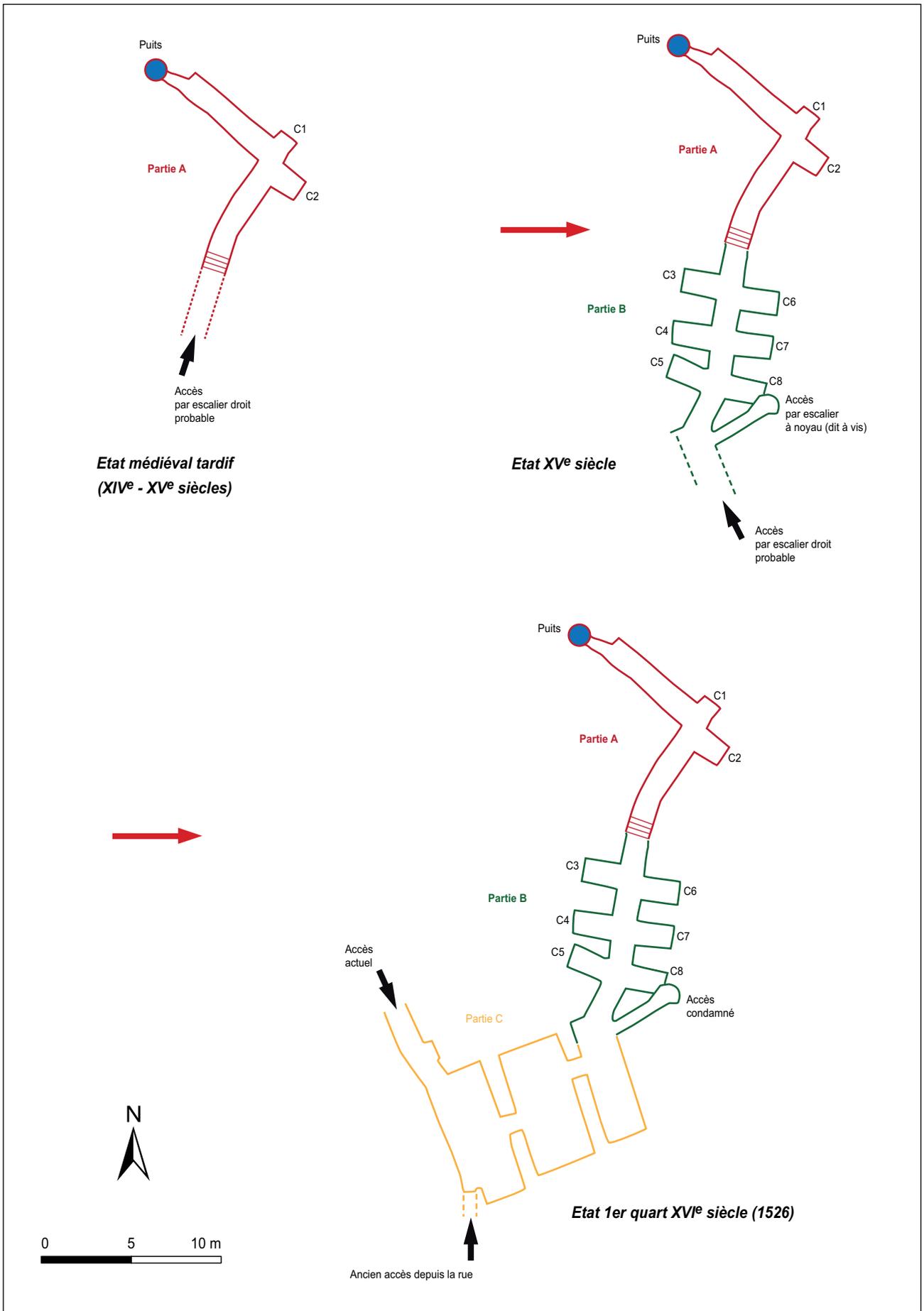


Fig. 73 Proposition de phasage de l'ensemble des caves. DAO : N. Warmé, Inrap

La partie A

Cette partie est constituée de deux galeries formant un L, de deux cellules et d'un puits. Les deux cellules se trouvent à l'extrémité de la première galerie. Une première cellule peu profonde (C1) est définie par le renforcement de l'extrémité de la galerie. La seconde cellule (C2) se situe au niveau du piédroit oriental (fig. 74). Au bout de la première galerie part à angle droit vers l'ouest la seconde galerie qui aboutit à un puits s'ouvrant à la surface (fig. 75 et 76). La première galerie, légèrement courbe, est large de 1,35 m pour une longueur d'environ 8 m. La cellule C1 dont la largeur est identique à celle de la galerie, est profonde de 50 cm environ. La cellule C2 est large de 1,46 m pour une profondeur de 1,60 m. La galerie d'accès au puits est large de 1,48 m pour une longueur d'environ 6 m.

Fig. 74 Vue du fond de la première galerie (C1), avec à droite la cellule C2 et à gauche le départ de la galerie menant au puits.

Cliché : N. Warmé, Inrap



Fig. 75 Vue de la galerie menant au puits.

Cliché : N. Warmé, Inrap



Fig. 76 Vue du sommet du puits depuis la galerie.

Cliché : N. Warmé, Inrap



Les voûtes des deux galeries sont en berceau surbaissé (fig. 77). Les parois sont construites en moellons hourdés au mortier de chaux. Les voûtes sont constituées de libages de calcaire marneux fin sub-lithographique d'origine lacustre (dit de Beauce) et de grès très foncé stampien (probablement des grès des carrières de Rambouillet). Ces voûtes montrent des arrêts de montage réguliers qui indiquent que les voûtes ont été réalisées par tranche successive.

La cellule C2 est identique en technique et en matériaux aux deux galeries. L'ensemble forme une unité architecturale. Les piédroits de l'entrée de la galerie menant au puits et de la cellule C2 sont en carreaux appareillés simples à arrête vive de calcaire de Beauce. Les arches sont appareillées en claveau de calcaire, les arêtes sont chanfreinées. L'amortissement triangulaire du chanfrein sur les piédroits pourrait signer une construction médiévale tardive (fig. 78). Les claveaux montrent des traces de taille au ciseau droit.

L'accès à la partie A depuis la partie B située plus haute s'effectue par 5 marches en grès larges de 1,40 m (fig. 79). Les trois arceaux surplombant les marches sont identiques techniquement et en matériaux que les arches de la galerie du puits et la cellule C2 (fig. 80 et 81).

La cellule C2 contenait un vrac de fragments de céramique de la première moitié du XIX^e siècle mêlés à du sable. Cet ensemble de céramiques provient très certainement d'un curage du puits (cf. C. Claude, ce volume).

Fig. 77 Vue de la voûte en berceau de la galerie menant au puits. Cliché : N. Warmé, Inrap



Fig. 78 Détail de l'arche en claveaux de calcaire avec arêtes chanfreinées de la cellule C2. Cliché : N. Warmé, Inrap





Fig. 79 Vue des 5 marches en grès à la jonction des parties A et B. Cliché : N. Warmé, Inrap

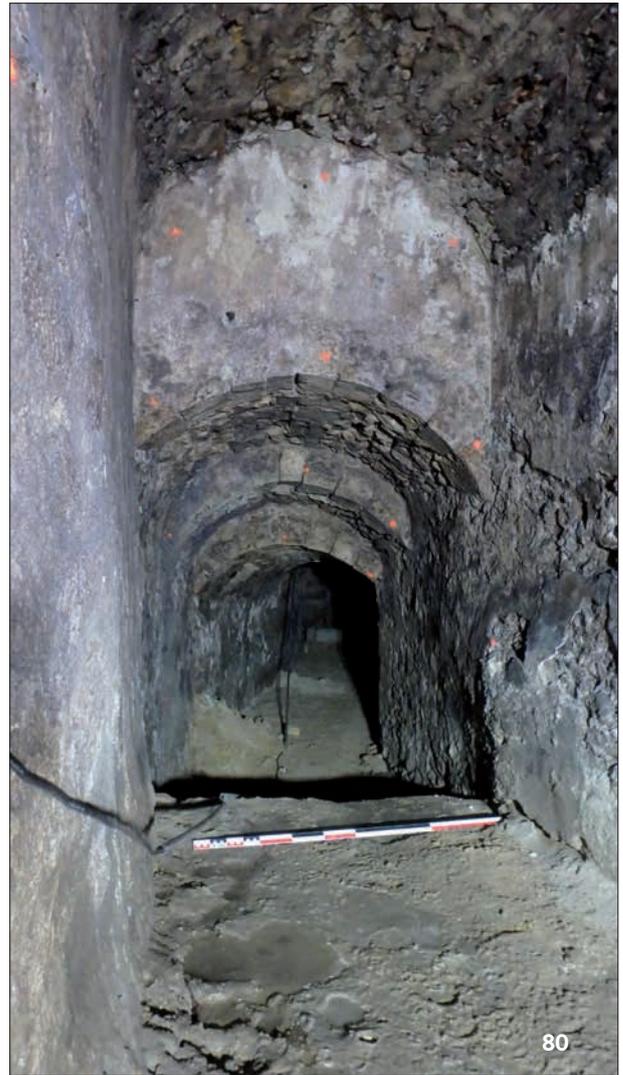


Fig. 80 Vue des trois arceaux surplombant les marches. Cliché : N. Warmé, Inrap

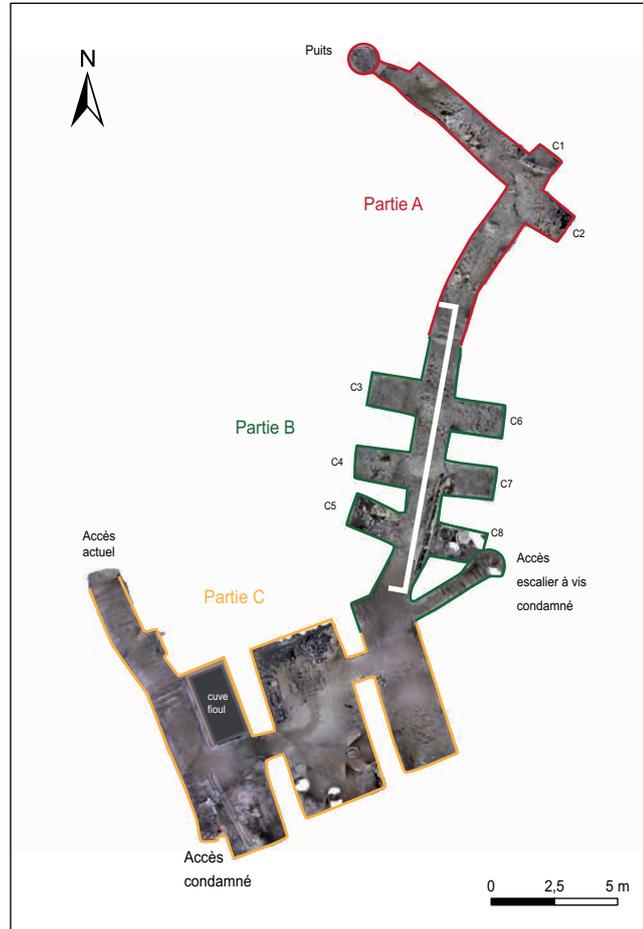
Fig. 81 Détail de l'un des arceaux en claveaux de calcaire avec arêtes chanfreinées. Cliché : N. Warmé, Inrap



La partie B

La partie B est constituée d'une galerie flanquée sur chaque long côté de 3 cellules disposées face à face (C3 à 5 et C6 à 8, fig. 82 et 83). La galerie principale est large de 1,35 m, les cellules latérales font 1,40 m de large pour 2,10 m de profondeur (fig. 84).

Fig. 82 Vue photogrammétrique des cellules C3 à C5.
 Photogrammétrie/DAO : M. Belarbi, N. Warmé, Inrap



m NGF

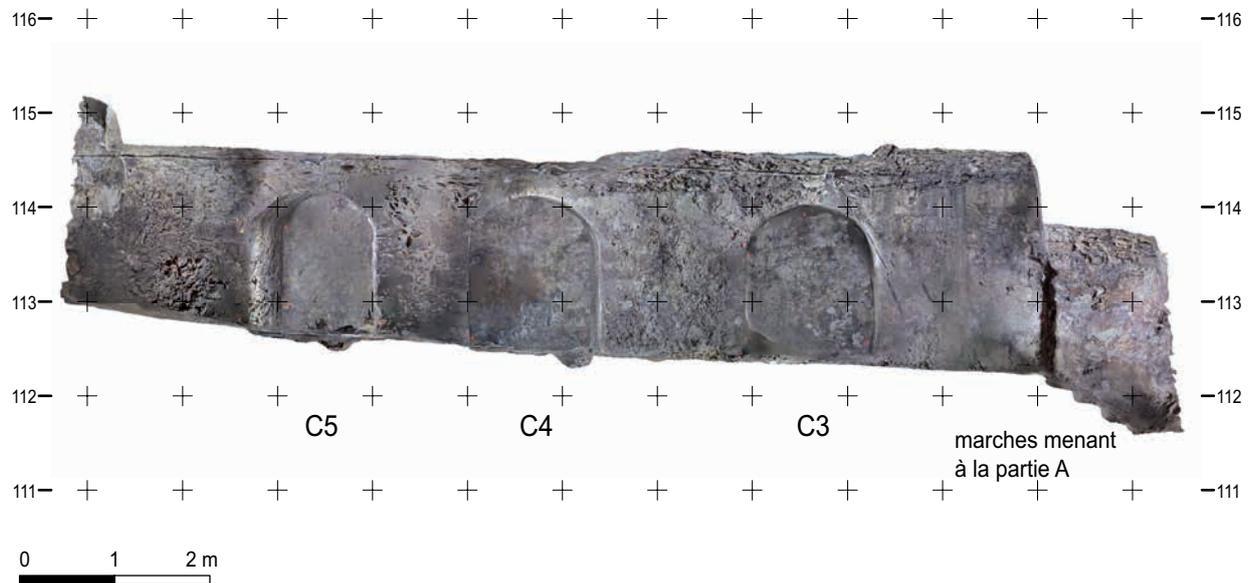


Fig. 84 Vue des cellules C8 à C6.

Cliché : N. Warmé, Inrap



Fig. 85 Traces de planche au niveau de la voûte de la galerie. Cliché : N. Warmé, Inrap



Fig. 86 Traces de planche au niveau de la voûte de l'une des cellules. Cliché : N. Warmé, Inrap



Les arches des cellules sont surbaissées. Les piédroits et les voûtes sont en carreaux taillés de grès piqués. Contrairement à la partie A, il n'y a pas de chanfrein (fig. 87).

Fig. 87 Vue de l'arche d'une cellule réalisée en carreaux taillés de grès piqués sans chanfrein.

Cliché : N. Warmé, Inrap



L'accès à ce nouvel ensemble s'effectuait par un escalier situé à droite de l'entrée de la galerie principale (fig. 72 et 88). Il s'agit d'un escalier à vis se terminant par une rampe droite pour déboucher dans l'ensemble de caves (fig. 89 a à d). Il est dans l'état actuel condamné. Cet escalier dont les marches sont en calcaire, s'avère très étroit ; c'est pourquoi il faut obligatoirement envisager un autre accès plus large pour pouvoir commodément descendre et monter les tonneaux ou d'autres marchandises encombrantes. Cet accès devait se situer dans le prolongement de la galerie principale, vers la rue (fig. 73).

Un reliquat de mur situé dans l'angle face au débouché de l'escalier à vis témoigne du remaniement de cette partie de cave (fig. 90 et 91), ainsi que le raccord des maçonneries entre la partie B et la nouvelle partie C qui vient se greffer à l'emplacement supposé de l'entrée principale primitive (fig. 92).

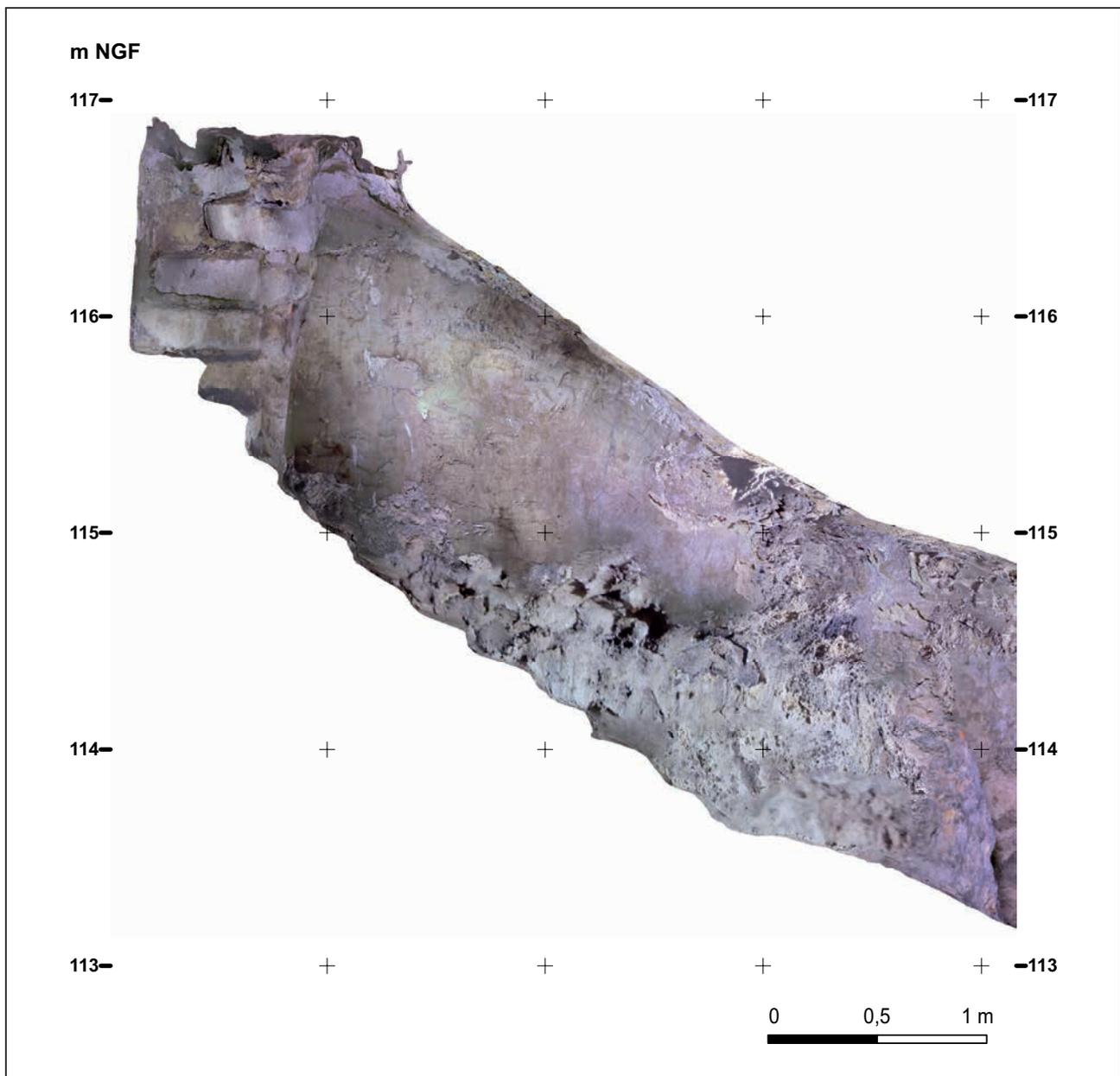


Fig. 88 Vue photogrammétrique de l'escalier.

Photogrammétrie: M. Belarbi, Inrap



a



b



c



d

Fig. 89a à d (a) – vue de la partie droite de l'escalier depuis le débouché dans la cave ; (b) - vue de la partie droite de l'escalier depuis le haut ; (c) – vue de la partie à vis de l'escalier ; (d) – détail de l'escalier à vis. Clichés : N. Warmé, Inrap

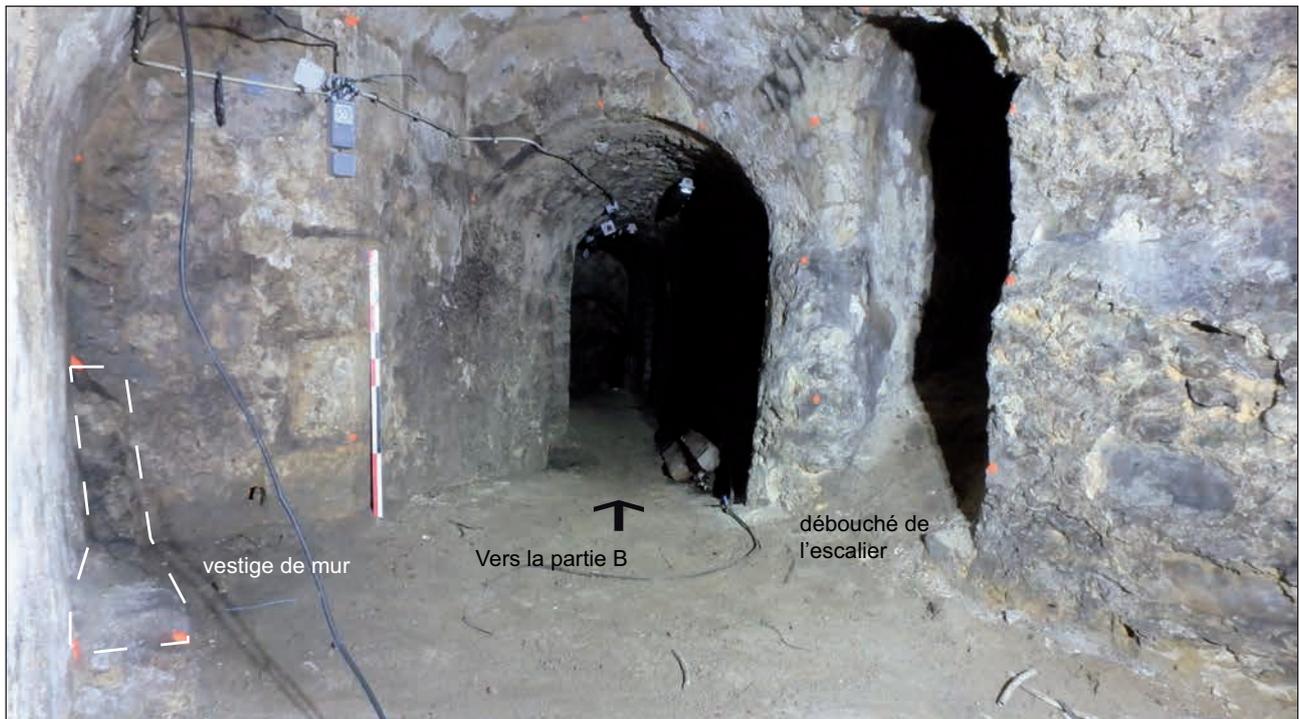
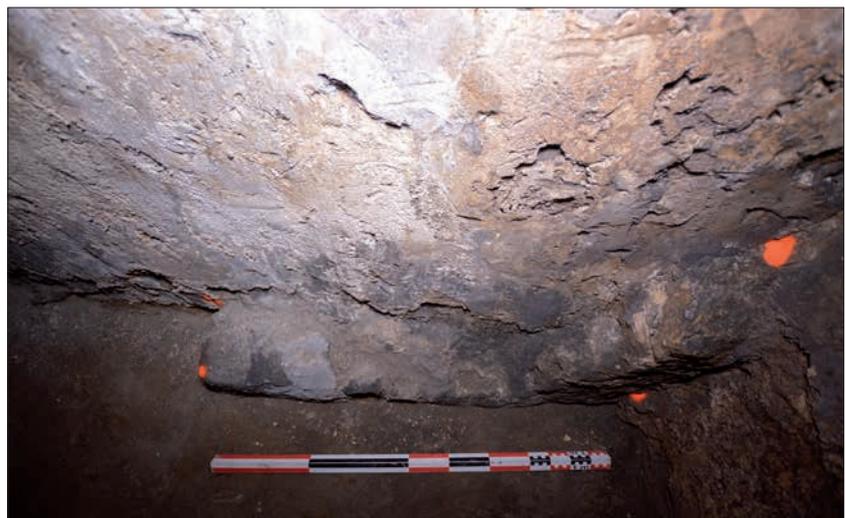


Fig. 90 Vue de la jonction entre la partie C et B.
Cliché : N. Warmé, Inrap

Fig. 91 Vue du vestige de mur situé à la jonction
des parties B et C. Cliché : N. Warmé, Inrap

Fig. 92 Vue de détail de la jonction des
maçonneries des parties B et C. Cliché : N. Warmé, Inrap



La partie C

La partie C constitue le dernier rajout aux volumes précédents (fig. 93). Il s'agit ici de trois volumes rectangulaires alignés côte à côte et relié entre eux par deux courts passages situés sur les longues parois (fig. 72 et 94). Le volume central est le plus large avec 3,40 m (fig. 95). La maçonnerie générale est constituée de gros moellons en libage de grès et silex. Les voûtes sont surbaissées, légèrement brisées. L'ensemble est datable du XVI^e siècle, il est contemporain de la construction de la maison Renaissance située au-dessus (1526).

La maçonnerie montre des matériaux récupérés (blocs avec chanfrein). L'accès principal s'effectue à présent depuis l'arrière-cour de la maison par un large escalier droit débouchant dans le bâtiment en retour en L (fig. 96). Un anneau de descente des tonneaux est situé en haut de l'escalier (fig. 97). Un autre accès permettait d'accéder à l'ensemble de caves depuis la rue. Cet accès est à présent condamné (fig. 73, 98a et b).



Fig. 93 Vue en perspective de l'ensemble des trois parties (1 grand carreau = 10 m).
Photogrammétrie : M. Belarbi, Inrap

Fig. 94 Vue vers le nord-ouest du volume rectangulaire en contact avec la partie B.
Cliché : N. Warmé, Inrap



Fig. 95 Vue vers le nord-ouest du grand volume rectangulaire central. Cliché : N. Warmé, Inrap



Fig. 96 Vue vers le nord-ouest du grand escalier droit d'accès (accès actuel). Cliché : N. Warmé, Inrap



Fig. 97 Vue de l'anneau situé en haut de l'escalier. Cliché : N. Warmé, Inrap





Fig. 98a et b (a) -vue de l'accès bouché en partie C ; (b) – détail des dernières marches visibles. Clichés : N. Warmé, Inrap

La fonction de cet ensemble de caves

La présence de tonneaux et de nombreuses bouteilles ainsi que diverses inscriptions situées sur les murs des cellules nous renseignent sur la fonction du lieu depuis au moins la fin du XVIII^e siècle et jusque dans la première moitié du XX^e siècle, à savoir le stockage de vin destiné au commerce, confirmant ainsi la présence de marchand/négociant en vin. Cette présence coïncide, fait du hasard ou non, avec la restructuration (renouvellement) de la maison intervenue en 1770.

Concernant les inscriptions, la plupart sont devenues illisibles. Les mieux conservées renseignent les quantités de vin stocké au sein des cellules ainsi que le type (rouge, blanc,) et le contenant (bouteille ou demi-bouteille). Ces inscriptions sont réalisées directement sur les murs à l'aide d'une probable encre au carbone.

Au niveau des cellules de la partie A, il a été ainsi relevé sur le mur du fond de la cellule C1 l'inscription suivante : « cinquante) bouteill(es) » ainsi qu'une date en dessous « 1778 » (fig. 99a).

Bien que difficilement lisible, une autre inscription située sur le mur latéral droit de la même cellule semble évoquer la présence de Malaga qui est un vin liquoreux espagnol : « 50 bouteilles de Mala(ga) ? » (fig. 99b).

Au niveau du mur latéral gauche de la cellule C2, on trouve l'inscription : « 54 demi (bouteilles) » (fig. 99c).

En partie B, le mur du fond de la cellule C3 montre une inscription barrée, en partie illisible : « 80 bouteilles [...] blanc [...] » (fig. 99d).

Enfin, toujours en partie B, des tonneaux sont encore présents dans les cellules C5 et C8 (fig. 100a et b). D'autres tonneaux et de nombreuses bouteilles vides stockées sont présents dans le volume rectangulaire central de la partie C (fig. 95).

Si la dernière fonction comme lieu de stockage du vin est bien déterminée, la question reste posée quant aux fonctions premières, notamment concernant la partie A, la plus ancienne, où l'accès à un puits pose la question de l'utilisation de l'eau au sein de la cave.



a



b



c

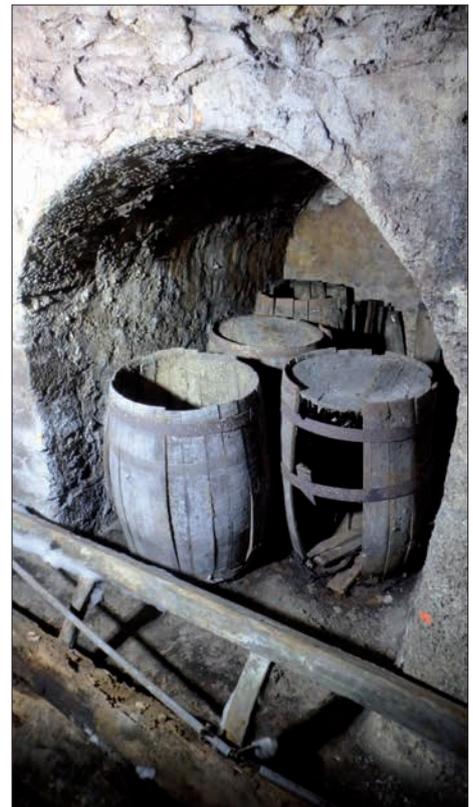


d

Fig. 99a à d (a) – l’inscription sur le mur du fond de la cellule C1 ; (b) – l’inscription sur le mur latéral droit de la cellule C1 ; (c) – l’inscription sur le mur latéral gauche de la cellule C2 ; (d) – l’inscription sur le mur du fond de la cellule C3. Clichés : N. Warmé, Inrap



a



b

Fig. 100a et b (a) vue des vestiges de tonneaux dans la cellule C5 ; (b) – vue des tonneaux dans la cellule C8. Clichés : N. Warmé, Inrap

6. Synthèse

Les vestiges les plus anciens reconnus sont attribuables au Néolithique moyen, et plus précisément du Néolithique moyen II. Ces vestiges sont uniquement représentés par de la céramique et des pièces lithiques, aucune structure associée n'a été découverte. L'assemblage lithique ne contient aucun outil, il est essentiellement composé d'éclats et de quelques lames ou lamelles.

Il faut y voir les témoins d'une occupation ponctuelle ou épisodique du versant septentrional de la Rémarde.

Deux occupations datées du Néolithique ont déjà été repérées sur la commune lors de diagnostics archéologiques. L'une, « Rue des Amorteaux », est située à environ 300 m au sud du présent diagnostic, sur l'autre rive de la Rémarde. Il y a été mis en évidence un site d'habitat du Néolithique final (mobilier lithique et céramique, fosses). L'autre occupation, située au lieu-dit « La Butte de Guhermont » à 1 300 m au nord-est, a livré du mobilier lithique non en place.

Ces trois indices d'occupation pour la période Néolithique montre d'ores et déjà une occupation de longue durée et sur une large étendue sur les deux versants avec un probable habitat en bordure de la rivière au Néolithique final. Cette longue présence est très certainement liée pour partie à la proximité des ressources en matière première.

Les autres vestiges mis au jour témoignent d'une occupation du second Moyen Âge. Des vestiges modernes (XV^e-XVII^e siècles) signent la continuité de l'occupation, cependant de façon beaucoup plus ténue.

Les vestiges rattachés au second Moyen Âge sont de loin les plus nombreux, avec comme fourchette dominante les XIII^e-XIV^e siècles. Il s'agit pour l'essentiel de fosses, d'un fossé, de murs parcellaires et d'une couche couvrant l'ensemble de la parcelle et qui semble correspondre à l'ancien niveau d'occupation à cette période.

L'absence de structures pouvant être rattachées à de l'habitat, alliée à une très faible quantité de restes de faune, une céramique peu diversifiée et des comblements de structures dans l'ensemble très homogènes, donnent le sentiment d'une occupation en marge de l'habitat.

On note par contre la présence systématique dans les comblements des structures et dans la couche qui les surmonte, en plus ou moins grande quantité, de résidus d'activité métallurgique.

Bien que présents sur toute la parcelle, ces résidus ne sont néanmoins pas en quantité suffisante pour conclure à la présence sur l'emprise même de structures associées. De plus la quasi absence de charbons de bois dans les comblements et dans la couche couvrant la parcelle sont des indices supplémentaires pour exclure la présence de structures artisanales *in situ* mais cette présence signe néanmoins une activité proche.

Des indices d'artisanat potier sont aussi présents de façon discrète et qui viennent confirmer là aussi la présence d'activité potière à proximité entre le Moyen Âge et la Renaissance. Des ateliers de potiers sont attestés plus en aval le long de la Rémarde, entre le haut Moyen Âge et le Moyen Âge, notamment à Saint-Maurice-Montcouronne et à Bruyères-le-Châtel. Ce dernier, découvert dernièrement et daté du XIII^e siècle produisait de la céramique à pâte rouge, connue jusqu'alors par les seuls ateliers de Dourdan.

La zone de production de céramique à pâte rouge pourrait ainsi s'étendre sur la vallée de l'Orge mais aussi la Rémarde.

La ou les fonctions de cet espace apparaissent donc assez mal définies. Il appartient à la fois à l'espace urbain, il en est un élément structurant et structuré, délimité au sud par le front bâti médiéval et moderne sur lequel il est accolé, et au nord par un système fossoyé bien marqué et pérenne. Il est en outre en partie divisé par des murs perpendiculaires à la pente naturelle. Ces différents éléments parcellaires (fossé, murs) s'inscrivent dans la trame parcellaire générale.

Enfin cet espace apparaît suffisamment important pour être englobé dans la seconde moitié du XVI^e siècle dans l'espace de la nouvelle enceinte qui constituera dès lors sa limite septentrionale.

Il est cependant libre de construction. Non bâti mais occupé, il apparaît sans destination précise.

Diverses formes d'occupation ayant peu d'impacts peuvent être envisagées telles des jardins privés, des vergers, une zone agraire ou de pâture, avec cependant des activités artisanales suffisamment proches pour y retrouver des rebuts et résidus de production.

Le diagnostic a par ailleurs été l'occasion d'observer le bâti médiéval et moderne présent en front de rue à l'extrémité sud de l'emprise. Ce bâti se compose d'une maison d'origine Renaissance mais qui a fait l'objet d'importants remaniements aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles de telle sorte qu'il ne reste que peu d'éléments d'origine hormis la façade du XVI^e siècle, largement remanié au XVIII^e siècle. Cette façade a fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques en 1929.

Sous cette maison un ensemble de caves tardo-médiéval et moderne a pu être documenté. Cet ensemble assez complexe est le fruit de la construction successive de nouveaux volumes associés à d'autres plus anciens. La partie primitive de cet ensemble remonterait d'après son architecture à la période médiévale tardive (XIV^e-XV^e siècles). Un nouveau volume à cellules latérales est adjoint à cette première cave. Cette nouvelle partie pourrait être chronologiquement située entre la fin de la période médiévale tardive et le tout début de la période moderne.

Enfin, lors de la construction de la maison Renaissance en 1526 le long de la rue, trois nouveaux volumes rectangulaires sont construits. Ces caves ont servi au moins à partir de la fin du XVIII^e siècle au stockage des vins destinés au commerce.

Bibliographie

Becq 1989

BECQ (G.) - Le réseau routier antique, nouvelles approches, *Connaître les Yvelines*, Histoire et Archéologie, 1989, p.21-23

Blin 2002

BLIN (O. dir.) - *Saint-Arnoult-en-Yvelines*, «16 rue la fosse aux chevaux», *rapport de diagnostic*. Pantin : Inrap Centre Île-de-France, 2002.

Blin 2004A

BLIN (O. dir.) - *Saint-Arnoult-en-Yvelines*, *rue des Amorteaux*», *rapport de diagnostic*. Pantin : Inrap Centre Île-de-France, 2004.

Blin 2004B

BLIN (O. dir.) - *Saint-Arnoult-en-Yvelines*, *La Butte de Gubermont*, *rapport de diagnostic*. Pantin : Inrap Centre Île-de-France, 2004.

Bourgeau 1987

BOURGEAU (L.) - La production de céramique médiévale dans la région de Dourdan (Essonne). In *La céramique V^e – XIX^e siècle, Fabrication, Commercialisation, Utilisation : Actes du 1^{er} congrès d'archéologie médiévale*. Caen : Société d'archéologie médiévale, 1987, p.77-81.

CARTE ARCHEOLOGIQUE

SADY - Base de données de la carte archéologique du Service Archéologique Départemental des Yvelines.

Celly, Harlé 2001

CELLY (P.), HARLE (S.) - *Marcoussis (Essonne)*, *Le château de Bellejame : DFS de fouille archéologique*. SRA Île-de-France, AFAN : Paris, 2001.

Claude 2009

CLAUDE (C.) - Panorama des productions céramiques médiévales en pâte rouge de Dourdan (Essonne). *Revue Archéologique d'Île-de-France*, 2, 2009, p. 235-252.

Claude et al. 1995

CLAUDE (C.), MUNOZ (C.), MORANO (R.) - *Dourdan (Essonne)*, *2-4 rue Michel. Coupe d'un four de potiers moderne : rapport de sondage*. Association des Amis du Château de Dourdan et de son Musée, 1995.

Drwila 2016

DRWILA (G.) - *Bruyères-le-Châtel (Essonne)*, *ZAC de la Croix de l'Orme : phase 2 : rapport de diagnostic*. Pantin : Inrap Centre Île-de-France, 2016.

Giorgi 2013

GIORGI (C.) - *Dourdan (Éssonne)*, *6, Rue Fortin*, Rapport de fouille, Inrap CIF, 2013, p. 108-146

Goustard 2015

GOUSTARD (V.) - Les ateliers de potiers carolingiens et post-carolingiens de Saint-Maurice-Montcouronne (Essonne). In F. Thuillier, E. Louis (dir.) - *Tourner autour du pot...* Caen : Publications du CRAHAM, 2015, p.163-181.

Guadagnin 2007

GUADAGNIN (R.) - *Fosses, vallée de l'Ysieux : mille ans de production céramique en Île-de-France, Volume 2 : Catalogue typo-chronologique des productions*. Caen : Publications du CRAHM, 2007. 735.

Harle 2006

HARLE (S.) - *4 Rue de la Fontaine et Ruelle à Eau : rapport de diagnostic*. Pantin : Inrap Centre Île-de-France, 2006

Peixoto, Celly 2012

PEIXOTO (X.), CELLY (P.) - *Étampes (Essonne)*, *rue du Rempart, rue Evezard, rue Baugin : Ancien hôpital : un quartier d'Étampes du XI^e siècle au début du XIX^e siècle : rapport de fouille*. Pantin : Inrap Centre Île-de-France, 2012.

Rouppert 2004

ROUSSERT (V. dir.) - *Saint-Arnoult-en-Yvelines*, *Les Halles - rue des fourneaux/chemin de Beauluisan*, *rapport de diagnostic*. Pantin : Inrap Centre Île-de-France, 2004.

Thomas, Claude 2011

THOMAS (N.), CLAUDE (C.) - Les vases à fond percé : pratique de la distillation per descensum au bas Moyen Âge en Île-de-France. *Revue archéologique d'Île-de-France*, 4, 2011, p. 267-288.

Toussaint 1951

TOUSSAINT (M.) - *Répertoire archéologique de Seine et Oise (période gallo-romaine et époque franque)*, Paris, éditions Picard, 1951.

Ressources internet

<http://www.yvelines.fr/archives> : Archives Départementales des Yvelines et de l'ancien département de Seine et Oise, CG 78

<http://www.cg78.fr/culturel/archeo> : Service Archéologique Départemental des Yvelines, CG 78

Liste des figures

- 12 **Fig. 1** Carte de localisation des parcelles diagnostiquées et de l'intervention archéologique 25-27, rue des Remparts / 9, rue Charles de Gaulle, d'après la carte IGN au 1/25 000. © IGN, geoportail.gouv.fr
- 13 **Fig. 2** Localisation du diagnostic sur le plan cadastral actuel. © Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique
- 22 **Fig. 3** Localisation du diagnostic sur un extrait de la carte géologique au 1/50 000. © BRGM
- 24 **Fig. 4** Les différentes enveloppes urbaines perceptibles dans le parcellaire du centre bourg de Saint-Arnoult. DAO : S. Harlé, Inrap
- 26 **Fig. 5** Vue depuis la parcelle 81 du passage au travers les bâtiments de l'ancien abattoir. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 27 **Fig. 6** Vue depuis la parcelle 70 de la rampe d'accès au travers l'ancien abattoir. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 27 **Fig. 7** Vue de la parcelle 70 avant ouverture. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 27 **Fig. 8** Vue d'une partie de la parcelle 81 après les démolitions. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 29 **Fig. 9** Plan général du diagnostic archéologique. PAO/DAO Berhanu Wedajo et N. Warmé, Inrap
- 31 **Fig. 10** Tableau récapitulatif des altitudes NGF d'apparition des vestiges.
- 32 **Fig. 11** Plan général de répartition des isolations céramique et lithique. DAO N. Warmé, Inrap
- 33 **Fig. 12** Vue de la couche délimitée en traits blancs contenant le mobilier céramique et lithique en tranchée 1 (bordure ouest). Cliché : N. Warmé, Inrap
- 33 **Fig. 13** Vue de détail de la céramique du Néolithique moyen II *In situ*. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 33 **Fig. 14** Bouteille à col droit du Néolithique Moyen II (T1 iso1cér). DAO P. Brunet, Inrap
- 34 **Fig. 15** Le bord légèrement éversé à lèvre ronde. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 34 **Fig. 16** Tableau récapitulatif des pièces lithiques.
- 35 **Fig. 17** Les occupations du Néolithique sur la commune de Saint-Arnoult. DAO N. Warmé, Inrap.
Fond cadastral : Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique
- 37 **Fig. 18** Plan phasé du diagnostic archéologique. DAO N. Warmé, Inrap
- 39 **Fig. 19** Vue de la tranchée 1 depuis le sud. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 39 **Fig. 20** Vue de la fosse 1-02. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 40 **Fig. 21** Détail du sondage effectué dans la fosse 1-02. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 40 **Fig. 22** Relevé en plan et coupe de la fosse 1-02. DAO N. Warmé, Inrap
- 41 **Fig. 23** Vue des fosses présentes à l'extrémité nord de la tranchée 2. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 42 **Fig. 24** Vue en coupe des fosses 2-01 et 2-02 (la fouille de 2-01 a surpassé le comblement). Cliché : N. Warmé, Inrap
- 42 **Fig. 25** Relevé en plan et coupe des fosses 2-01 et 2-02. DAO N. Warmé, Inrap
- 43 **Fig. 26** Vue de la fosse 2-10 et de la séquence stratigraphique située au-dessus. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 43 **Fig. 27** Relevé en plan de la fosse 2-10 et relevé de la stratigraphie au droit de la fosse 2-10. DAO N. Warmé, Inrap
- 44 **Fig. 28** Vue du mur 2-13 recoupé par la fosse 2-12. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 45 **Fig. 29** vue photogrammétrique du mur 2-13 et de la fosse 2-12. Clichés : N. Warmé; traitement photogrammétrique : M. Belarbi, Inrap
- 45 **Fig. 30** Vue depuis l'est du mur 2-16. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 46 **Fig. 31** Vue photogrammétrique du mur 2-16. Clichés : N. Warmé; traitement photogrammétrique : M. Belarbi, Inrap
- 47 **Fig. 32** Relevé des unités stratigraphiques surmontant les murs 2-13 et 2-16 et vue de la coupe au niveau du mur 2-16. DAO et cliché N. Warmé, Inrap
- 48 **Fig. 33** Vue depuis le nord du fossé 2-07 et des structures environnantes. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 48 **Fig. 34** Vue de la bordure orientale de la tranchée 3. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 49 **Fig. 35** Coupe photogrammétrique de la bordure orientale de la tranchée 3. Traitement photogrammétrique : M. Belarbi, Inrap ; DAO : N. Warmé, Inrap
- 51 **Fig. 36** Vue de la structure 7.01 depuis l'est. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 52 **Fig. 37a** Vue vers l'est du mur 3-16 et de la cave remblayée 3-14 à l'extrémité sud de la tranchée 3. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 52 **Fig. 37b** Détail du mur 3-16 et du lambeau de sol 3-15. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 52 **Fig. 38** Superposition des vestiges archéologiques sur fond de plan cadastral de 1828. © ADY
- 53 **Fig. 39** Vue vers l'est des fossés 3-02 et 3-03. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 53 **Fig. 40** Vue de la fosse 3-01. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 54 **Fig. 41** Relevé en plan et coupe de la fosse 3-01. DAO N. Warmé, Inrap
- 54 **Fig. 42** Vue de la fosse 3-11 dans la coupe de la bordure orientale de la tranchée 3. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 55 **Fig. 43** Vue depuis l'est de la structure 4-02. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 55 **Fig. 44** Relevé en plan et coupe de la structure 4-02. DAO N. Warmé, Inrap
- 56 **Fig. 45** Vue de la tranchée 5 en cours d'exécution. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 56 **Fig. 46** Vue de la bordure nord-ouest de la tranchée 5 (a) ; relevé de la bordure nord-ouest (b). Cliché et DAO : N. Warmé, Inrap
- 57 **Fig. 47** Récapitulatif des datations des US/Faits.
- 59 **Fig. 48** Le mobilier céramique du Moyen Âge. Dessin C. Claude, Inrap

- 60 **Fig. 49** Panse avec trace de lut argileux. Cliché C. Claude, Inrap
- 60 **Fig. 50** Vue intérieure du tesson de 2-44 avec sa perforation. Cliché C. Claude, Inrap
- 61 **Fig. 51** Le mobilier céramique d'époque moderne. Dessin C. Claude, Inrap
- 62 **Fig. 52** Le mobilier céramique de la cave. Dessin P.N. Laplantine, Inrap
- 63 **Fig. 53** Tableau d'inventaire des résidus d'activités métallurgiques.
- 65 **Fig. 54** Résidus d'activité métallurgique. Clichés Philippe Lorquet, Inrap
- 67 **Fig. 55** Vue générale de la façade sur rue. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 67 **Fig. 56** Détail du cartouche au dessus du porche. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 68 **Fig. 57** Détail du porche. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 69 **Fig. 58** Détail des culots en grès sculptés. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 69 **Fig. 59** Détail du cartouche supérieur. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 70 **Fig. 60** Le portrait en buste subsistant. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 70 **Fig. 61** Le cabochon sculpté à l'extrémité gauche du bandeau inférieur. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 70 **Fig. 62** Le cabochon sculpté à l'extrémité droite du bandeau inférieur. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 70 **Fig. 63** Deux des trois baies de l'étage. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 71 **Fig. 64** Carte postale du début du XX^e siècle montrant la fenêtre carrée au dessus de l'entrée. Source : Delcampe.fr
- 71 **Fig. 65** Vue de la façade arrière. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 72 **Fig. 66** État actuel d'une partie du rez-de-chaussée, au niveau de l'ancien passage traversant. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 72 **Fig. 67** Une pièce de l'étage avec cheminée en marbre fin XIX^e, début XX^e siècle siècle. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 72 **Fig. 68** Vue générale de la grande pièce à l'étage avec son parquet en sapin. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 72 **Fig. 69** Détail des lames de parquet. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 73 **Fig. 70** Vue de la charpente. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 73 **Fig. 71** Vue de l'une des trois anciennes ouvertures à présent murées et dont l'appui correspond au bois horizontal.
Cliché : N. Warmé, Inrap
- 74 **Fig. 72** Plan photogrammétrique général de l'ensemble des caves. Photogrammétrie/DAO : M. Belarbi, N. Warmé, Inrap
- 75 **Fig. 73** Proposition de phasage de l'ensemble des caves. DAO : N. Warmé, Inrap
- 76 **Fig. 74** Vue du fond de la première galerie (C1), avec à droite la cellule C2 et à gauche le départ de la galerie menant au puits.
Cliché : N. Warmé, Inrap
- 76 **Fig. 75** Vue de la galerie menant au puits. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 76 **Fig. 76** Vue du sommet du puits depuis la galerie. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 77 **Fig. 77** Vue de la voûte en berceau de la galerie menant au puits. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 77 **Fig. 78** Détail de l'arche en claveaux de calcaire avec arêtes chanfreinées de la cellule C2. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 78 **Fig. 79** Vue des 5 marches en grès à la jonction des parties A et B. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 78 **Fig. 80** Vue des trois arceaux surplombant les marches. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 78 **Fig. 81** Détail de l'un des arceaux en claveaux de calcaire avec arêtes chanfreinées. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 79 **Fig. 82** Vue photogrammétrique des cellules C3 à C5. Photogrammétrie/DAO : M. Belarbi, N. Warmé, Inrap
- 80 **Fig. 83** Vue photogrammétrique des cellules C6 à C8. Photogrammétrie/DAO : M. Belarbi, N. Warmé, Inrap
- 81 **Fig. 84** Vue des cellules C8 à C6. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 81 **Fig. 85** Traces de planche au niveau de la voûte de la galerie. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 81 **Fig. 86** Traces de planche au niveau de la voûte de l'une des cellules. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 82 **Fig. 87** Vue de l'arche d'une cellule réalisée en carreaux taillés de grès piqués sans chanfrein. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 83 **Fig. 88** Vue photogrammétrique de l'escalier. Photogrammétrie: M. Belarbi, Inrap
- 84 **Fig. 89a à c** (a) – vue de la partie droite de l'escalier depuis le débouché dans la cave ; (b) - vue de la partie droite de l'escalier depuis le haut ; (c) – vue de la partie à vis de l'escalier ; (d) – détail de l'escalier à vis. Clichés : N. Warmé, Inrap
- 85 **Fig. 90** Vue de la jonction entre la partie C et B. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 85 **Fig. 91** Vue du vestige de mur situé à la jonction des parties B et C. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 85 **Fig. 92** Vue de détail de la jonction des maçonneries des parties B et C. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 86 **Fig. 93** Vue en perspective de l'ensemble des trois parties (1 grand carreau = 10 m). Photogrammétrie : M. Belarbi, Inrap
- 86 **Fig. 94** Vue vers le nord-ouest du volume rectangulaire en contact avec la partie B. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 87 **Fig. 95** Vue vers le nord-ouest du grand volume rectangulaire central. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 87 **Fig. 96** Vue vers le nord-ouest du grand escalier droit d'accès (accès actuel). Cliché : N. Warmé, Inrap
- 87 **Fig. 97** Vue de l'anneau situé en haut de l'escalier. Cliché : N. Warmé, Inrap
- 88 **Fig. 98a et b** (a) -vue de l'accès bouché en partie C ; (b) – détail des dernières marches visibles. Clichés : N. Warmé, Inrap
- 89 **Fig. 99a à d** (a) – l'inscription sur le mur du fond de la cellule C1 ; (b) – l'inscription sur le mur latéral droit de la cellule C1 ; (c) – l'inscription sur le mur latéral gauche de la cellule C2 ; (d) – l'inscription sur le mur du fond de la cellule C3. Clichés : N. Warmé, Inrap
- 89 **Fig. 100a et b** (a) vue des vestiges de tonneaux dans la cellule C5 ; (b) – vue des tonneaux dans la cellule C8. Clichés : N. Warmé, Inrap

III. Inventaires techniques

1. Unités stratigraphiques et structures archéologiques

Faits/ US	Tranchée	Parcelle(s)	détermination	% fouillé
1-01	1	70	fond de trou de poteau (douteux)	fouille manuelle sur 1/2
1-02	1	70	grande fosse fond plat, parois verticales	fouille manuelle sur 1/4
1-03	1	70	creusement linéaire contemporain (réseau)	non testé
2-01	2	81	fosse subcirculaire	fouille manuelle sur 1/2
2-02	2	81	petite fosse ovale	fouille manuelle sur 1/2
2-03	2	81	fosse	non testée
2-04	2	81	petite fosse subrectangulaire	non testée
2-05	2	81	grande fosse	non testée
2-06	2	81	petite fosse circulaire	non testée
2-07	2	81	fossé	non testé
2-08	2	81	fosse	non testée
2-09	2	81	petite fosse	non testée
2-10	2	81	fosse ovale	fouille manuelle sur 1/2
2-11	2	81	fosse	non testée
2-12	2	81	fosse	non testée
2-13	2	81	mur	nettoyage
2-14	2	81	couche, niveau ?	non testée
2-15	2	81	fosse	fouille manuelle sur 1/2
2-16	2	81	mur	nettoyage
2-17	2	81	creusement linéaire étroit	non testé
2-18			néant	
2-19	2	81	couche démolition bâtiments	vu en coupe
2-20	2	81	US: ancienne terre végétale	vu en coupe
2-21	2	81	US: couche	vu en coupe
2-22	2	81	US: couche	vu en coupe
2-23	2	81	US: terrain naturel	vu en coupe
2-30	2	81	US: ancienne terre végétale	vu en coupe
2-31	2	81	US: couche	vu en coupe
2-32	2	81	US: couche	vu en coupe
2-33	2	81	US : couche	vu en coupe
2-40	2	81	US: couche	vu en coupe
2-41	2	81	US: couche	vu en coupe
2-42	2	81	US: couche	vu en coupe
2-43	2	81	US: couche	vu en coupe
2-44	2	81	US:comblement tranchée récup. mur 2-16	vu en coupe
3-01	3	81	fosse quadrangulaire	fouille manuelle sur 1/2
3-02	3	81	fossé recoupé par fossé 3-03	sondage
3-03	3	81	fossé recoupant fossé 3-02	sondage
3-04	3	81	fosse	vu en coupe
3-05	3	81	fosse	vu en coupe
3-06	3	81	US: couche	vu en coupe
3-07	3	81	fosse	vu en coupe
3-08	3	81	US: couche	vu en coupe
3-09	3	81	US: couche	vu en coupe

Faits/ US	Tranchée	Parcelle(s)	détermination	% fouillé
3-10	3	81	US: colluvions de pente	vu en coupe
3-11	3	81	structure vue en coupe;probable petite fosse	fouille mécanique sur 1/2
3-12	3	81	US: couche	
3-13	3	81	fosse	
3-14	3	81	comblement de probable cave	nettoyage surface
3-15	3	81	sol d'occupation	vue en coupe
3-16	3	81	mur	vue en coupe
4-01	4	81	fossé	nettoyage surface
4-02	4	81	petite fosse (tp?)	fouille manuelle sur 1/2
4-03	4	81	US: aménagement sol (radier)	non testée
4-04	4	81	angle mur	nettoyage
5-01	5	81	US: couche	vu en coupe
5-02	5	81	US: couche	vu en coupe
5-03	5	81	US: couche	vu en coupe

2. Inventaire du mobilier archéologique

2.1 Inventaire de la céramique néolithique

Tranchée - iso	NR	NMI	Poids (g)	Description	m NGF	Période	Datation
T1 - Iso1cér	14	2	410	11 tessons dont 3 fgts de col appartiennent à une bouteille (390 g) et 3 tessons de panse autre individu (20 g)	116,30	Néo moyen	Néo moyen II
T1 - Iso2	1		30	1 tesson appartenant vraisemblablement à la bouteille iso1cér.	116,30	Néo moyen	Néo moyen II
T1 - Iso4cér (sondage 1)	4	3	35	4 tessons de panse et 1 bord légèrement évasé à lèvres rondes (10 g)	entre 116,20 et 116,50	Néo moyen	Néo moyen II
T1 - Iso5cér (sondage 2)	3	3	35	3 tessons épais de panse	entre 116,20 et 116,60	Néo moyen	
total	22	8	510				

2.2 Inventaire de la céramique médiévale et moderne

US/F	B	A	P	F	Description	Période	Datation
1-02	1				Pâte rosée, oule col en bandeau	MA	XIe
1-02			6		Pâte claire, 1 peinte et TF	MA	XIe XIIe
1-02	4		16	6	Pâte rouge, oule, avec Tf	MA	XIIIe XIVe
1-02	2	1	90	9	Pâte rouge, cruche sans TF	MA	XIIIe XIVe
2-01			2		Pâte claire	MA	XIe ?
2-01	1		9		Pâte rouge, cruche et qlq TF	MA	XIIIe XIVe
2-01			2		Pâte claire	MA	XIIIe XIVe
2-01				1	Commune sombre, pode	Antique	
2-01			1		NPR	Antique	
2-02			28	9	Pâte rougeâtre, deux fonds retaillés et réutilisés avec lut argileux	MA	Seconde moitié XIIe milieu XIIIe
2-03		1	2		Pâte rouge	MA	XIIIe XIVe
2-03				1	Pâte noircie	MA	
2-04			1		Pâte orangée grisée	MA	
2-04			1		Pâte noircie	MA	
2-05		2	6		Pâte rouge, dont petit module de pichet à anse ronde	MA	XIVe
2-07	1	2	1		Pâte rouge, cruche	MA	XIIIe XIVe
2-07			1	1	Pâte chamois et grésée	MOD	XVe XVIe
2-07	1		1		Pâte fine rosée, «sinot» ?	MOD	XVIe
2-07			1		Pâte noircie	MA	
2-08			1		Pâte claire, TF	MA	XIIIe XIVe
2-08			1	1	Pâte rouge	MA	XIIIe XIVe
2-10	1				Pâte noircie, cruche	MA	XIe XIIe ?
2-10			2		Pâte claire	MA	XIe XIIe ?
2-10	1				Pâte rouge, cruche	MA	XIIIe XIVe
2-10		2	24	1	Pâte rouge, micro tessons	MA	XIIIe XIVe
2-10	1		2		Pâte rouge TF (coquemar ?)	MA	XIVe
2-10	1				Pâte rouge brûlée, pichet, lèvres fine triangulaire	MA	XIVe
2-12			6		Pâte rouge dont qlq unes fines	MA	XIIIe XIVe
2-15			1		Pâte claire	MA	XIIIe XIVe
2-15			2		Pâte rouge	MA	XIIIe XIVe
2-15	1				Pâte fine claire, coquemar col convexe	MA	XIVe

US/F	B	A	P	F	Description	Période	Datation
2-15				1	Pâte surcuite, coquemar ?, rebut	MOD	XVe XVIe
2-15		2	1		Pâte fine rosée	MOD	XVIe
2-20	1				Pâte grisée, micro bord de coquemar	MA	XIVe ?
2-21			1		Pâte rouge	MA	XIIIe XIVe
2-22			4	1	Pâte rouge dt 1 TF	MA	XIIIe XIVe
2-31			1	1	Pâte claire	MA ?	XIe ?
2-31			1		Pâte grisée, glaçure verte externe	MOD	XVIe XVIIe
2-32			3		Pâte rouge dt 1 TF	MA	XIIIe XIVe
2-32			1		Commune sombre	Antique	
2-42				1	Pâte rouge TF	MA	XIIIe XIVe
2-43			6	2	Pâte rouge	MA	XIIIe XIVe
2-44				1	Pâte rouge, socle perforé ? TF	MA	XIIIe XIVe
3-01			1		Pâte rouge	MA	XIIIe XIVe
3-02 ri 3-03			2		Pâte rouge	MA	XIVe XVe
3-02 ri 3-03	1				Pâte claire, pot col convexe de type diabolos	MA	XVe
3-02 ri 3-03			1		Pâte claire engobée	MOD	XVIe
3-02 us1			1		Pâte rouge	MA	XIIIe XIVe
3-03			4	2	Pâte rouge	MA	XIIIe XIVe
3-03			1		Pâte claire engobée	MOD	XVIe XVIIe
3-03	2				Pâte claire, glaçure verte interne externe, pichet	MOD	XVIe XVIIe
3-03			2		Pâte rosée	MOD	XVIe XVIIe
3-03				1	Pâte grossière, glaçure verte interne	MOD ?	
3-05	1				Pâte rouge	MA	XIIIe XIVe
3-06 ri 3-05	1		1		Pâte rouge, arête inférieure de bandeau	MA	XIIIe XIVe
3-08	1				Pâte beige rosée, coquemar	MOD	XVIe
3-08 et 3-09	1		3		Pâte rouge, dont rebord inférieur d'oule	MA	XIIIe XIVe
3-08 et 3-09			2		Pâte claire	MOD	XVIe
3-11	2	2	5		Pot, pâte rosée fine	MOD	XVIe XVIIe
3-11			7		Pot, pâte grésée	MOD	XVIe XVIIe
3-11				1	Fond, pâte rosée fine	MOD	XVIe XVIIe
3-11			1		Pâte fine grése, glaçure verte	MOD	XVIe XVIIe
3-12			1		Pâte rouge fine	MA	XIIIe XIVe
3-13			3	1	Pâte rouge dont 1 fine	MA	XIIIe XIVe
4-01				1	Oule, pâte marron, TF	MA	XIe
4-01	1				Pot, pâte sableuse grise	MA	XIe
4-01	3		15	4	Pot à crémer, pâte fine beige rosé	MOD	XVIe
4-01	1	1			Pot, pâte beige rosé	MOD	XVIe
4-01			2		Panses, pâte beige	MOD	XVIe
4-02	1		1		Pâte rouge, cruche	MA	XIIIe
4-03			1		Pâte rosée, glaçure verte externe	MOD ?	XVIe ?
Cave	2		1		Faïence fine, tasse, décor en guirlande, Creil et Montereau		XIXe
Cave	1				Porcelaine dure, soucoupe		XIXe
Cave	1				Porcelaine opaque, assiette à aile		XIXe
Cave			1		Faïence blanche		XIXe
Cave	1		1		Pâte sableuse rosée, glaçure verte interne, écuelle, bord en bandeau		XIXe
Cave	1		6	2	Pâte sableuse rouge, glaçure orangé interne et marron foncé externe, marmite à anse tenon		XIXe

US/F	B	A	P	F	Description	Période	Datation
Cave			2		Pâte sableuse rosée, glaçure jaune interne altérée et marron externe, marmite		XIXe
Cave			2		Grès, encier balustre		XIXe
Cave	1		18	5	Grès, bouteilles		XIXe
Cave	1				Grès, bouteille (Allemagne ?)		XIXe
Cave			1		Grès orange		XIXe

2.3 Inventaire des éléments architecturaux

Tuiles et carreaux					
Tranchée	St/Us	type	nbre	Poids g	Obs.
1	1-02	tuile plate	5	805	Incomplètes. Ep: 1,2 à 1,3 cm. Pâte rosée en surface, grise à cœur.
		tuile plate	6	680	Incomplètes. Ep: 1,2 à 1,3 cm. Pâte rouge clair en surface, rosée à cœur.
		tuile plate en remploi	1	60	Incomplète. Ep: 1,4 cm. Pâte rouge clair. Trace noire de chauffe: Remploi dans cheminée ?
		tuile plate à ergot	1	120	Incomplète. Large ergot. Ep tuile 1,1 cm. Surface rosée, cœur gris
		tuile plate à ergot	2	110	Incomplètes. Ergot. Ep tuile 1,1 cm. Pâte rouge clair
		tuile faitage	1	90	Incomplète. Ep: 1,4 cm. Pâte rosée en surface, gris noir à cœur
2	2-01	carreau de pavement	1	25	Incomplet. Ep: 1,8 cm. Pâte rouge clair, grise à cœur
	2-05	carreau de pavement	1	125	Incomplet. Ep: 1,7 cm. Pâte rosée à cœur, une surface entièrement brûlée, de couleur noire (carreau de cheminée ?)
		tuile plate	1	155	Incomplète. Ep: 1,1 cm. Fortement brûlée, surface et côtés noircis (remploi dans cheminée ?)
		tuile plate	2	100	Incomplètes. Ep: 1,2 et 1,4 cm. 1 Pâte rosée, grise à cœur, 1 pâte rouge clair, brune à cœur,
		tuile plate à ergot	1	115	Incomplète. Large ergot. Ep tuile 1,5 cm. Pâte rosée, présence gros dégraissants
	2-08	tuile plate	1	5	Incomplète. Ep: 1,3 cm. Pâte rosée, rouge clair à cœur
	2-10	tuile plate	18	1695	Incomplètes. Ep: 1,2 à 1,4 cm. Divers couleurs de pâte, lot à dominante rosée, 3 pâtes brunes
		tuile plate	4	530	Incomplètes. Spécimens plus épais que la moyenne: Ep: 1,6 cm. Couleur lie de vin foncé. Un exemplaire avec ergot
		tegulae	2	795	Incomplètes. 2 fragments tegulae. Ep: 2,5 cm.
		tuile prise dans mortier de chaux	6	175	fragments tuiles dans mortier de chaux de couleur crème
	2-15	tuile plate	1	235	Incomplète. Ep: 1,5 cm. Pâte rosée en surface, rouge clair à cœur
	2-22	tuile plate	3	150	Incomplètes. Ep: 1,3 à 1,5 cm. 1 Pâte rosée, grise à cœur, 1 pâte rouge clair, brune à cœur, 1 pâte brun clair
3	3-02 RI 3-03	terre cuite indéterminée	1	30	Incomplète. Ep: 1,6 cm. Pâte rose à gros dégraissant
		tuile plate	3	110	Incomplètes. Ep: 1,2 à 1,3 cm. 2 Pâtes rosées et 1 rouge clair
		tuile faitage	1	30	Incomplète. Ep: 1,2 cm. Pâte lie de vin en surface, rosée à cœur
	3-05	tuile plate	2	80	Incomplètes. Ep: 1,2 à 1,3 cm. Une pâte rosée et une lie de vin.
4	4-01	tuile plate à ergot	1	255	Incomplète. Large ergot et trou de fixation. Ep tuile: 1,5 cm. Pâte rosée en surface, brune à cœur
		tuile plate	1	80	Incomplète. Ep: 1,2 cm. Pâte rosée
		tuile plate	1	55	Incomplète. Ep: 1,2 cm. Pâte grésée
Total			58	6000	

2.4 Inventaire des résidus d'activités métallurgiques

ST. N°	Scories écouées								Scories internes				Sc Magnétiques		Parois		Minerai		Etat	pds tot	% total	NFR total
	Sc. Écouées SGD		Sc. Éc. Oxydées		sc. Déchiquetées		Coulures		culots de forge		Fond de four				bas-fourneau							
	NR	Pds (g)	NR	Pds (g)	NR	Pds (g)	NR	Pds (g)	NR	Pds (g)	NR	Pds (g)	NR	Pds (g)	NR	Pds (g)						
1-02	148	2642	10	357	12	280					1	16			3	11		***	3306	33	174	
2-01	64	588	1	53	3	142							2	23			1	12	*	818	8	71
2-02					3	148													*	148	1	3
2-03	8	23																	*	23	0	8
2-05	7	266							2	388									**	654	6	9
2-07	4	95							2	108			1	14					**	217	2	7
2-08	3	68	1	3	1	44			2	26							1	194	**	335	3	8
2-09					2	48							1	19					***	67	1	3
2-10	47	415	2	117	5	78									1	10			*	620	6	55
2-12	1	102									1	146							*	248	2	2
2-21	3	12			1	18													*	30	0	4
2-22	4	140	1	10					1	13									*	163	2	6
2-31	2	10																	*	10	0	2
2-32	2	31					1	45											*	76	1	3
2-43	2	60																	**	60	1	2
3-01	5	36																	**	36	0	5
3-02/Ri 03	9	267			2	166									1	1			***	434	4	12
3-03	3	43																	*	43	0	3
3-05			1	6															***	6	0	1
3-06/Ri 05	1	3																	*	3	0	1
3-07	4	55																	**	55	1	4
3-08/ 3-09	48	991									4	161			3	55			**	1207	12	55
3-11	2	31																	**	31	0	2
3-12	1	2																	*	2	0	1
3-13	9	166																	**	166	2	9
4-01	5	78																	*	78	1	5
4-02	1	16																	*	16	0	1
5-01	10	509			5	278	4	83	1	346									***	1216	12	20
Total	393	6649	16	546	34	1202	5	128	8	881	6	323	4	56	8	77	2	206	0	10068		476

2.5 Inventaire de la faune

Tranchée	St/US	Tot frg	Poids g	Commentaire
1	1-02	10	80	1 dent jugale d'équidé (sénile)
				1 mandibule droite cochon jeune + 1 canine inf de femelle
				1 os long cochon
				1 tibia gauche capriné
				1 métatarse droit capriné adulte
				2 molaires supérieures capriné
				1 côte capriné
				1 indéterminé
2	2-01	1	54	1 métacarpe de bœuf
	2-02	1	100	1 métatarse de jeune bovin
	2-05	1	45	1 fémur de bœuf immature
	2-10	3	90	1 coxal de bœuf
				1 dent de cochon
				1 indéterminé
	2-22	1	2	1 indéterminé
	2-43	1	35	1 phalange I d'équidé
3	3-01	1	20	1 ulna cervidé (?)
	3-02 RI 3-03	3	20	1 vertèbre bœuf (en 3 frgts)
	3-06 RI 3-05	3	70	1 vertèbre thoracique bœuf adulte (> 5 ans)
				1 vertèbre lombaire bœuf adulte (2 frgts)
4	4-02	1	3	1 indéterminé
Total		18	406	

2.6 Inventaire du mobilier lithique

Tranchée/US ou ST	Iso	type	Intégrité	Mat. 1ère	Chauffé	Cortex	Talon	m NGF
T1	T1-iso 1lith	éclat	entier	silex tertiaire crème	non			116,30
T1	T1-iso 3	éclat	entier	silex secondaire. Support: rognon de silex	non	semi-cortical		116,30
T1 sondage 1	T1-iso 4lith	éclat	entier	silex secondaire	non			entre 116,20 et 116,50
T1 sondage 2	T1-iso 5lith	éclat	entier	silex secondaire	non	semi-cortical		entre 116,20 et 116,60
T2	T2- iso 1	lame ?	frgt distal	silex secondaire translucide	non			118,50
T3	T3-iso 1	lamelle	frgt mésial	silex secondaire translucide	non			117,95
T3	T3-iso 2	éclat	frgt distal	silex secondaire. Support: rognon de silex	non	cortical		117,96
T3	T3-iso 3	éclat	frgt proximal	silex secondaire blond	non		dièdre	117,78
T3	T3-iso 4	éclat	entier	silex secondaire blond	non	semi-cortical	facetté	117,76
T3	T3-iso 5	lamelle	entier	silex secondaire translucide	non			117,41
T3	T3-iso 6	lamelle	frgt proximal	silex secondaire translucide	non			117,95
T3. 3-01	T3-iso 7	éclat	entier	silex tertiaire	non			118,40
T3. 3-02	T3-iso 8	éclat (fg nucléus?)	entier	silex secondaire blond	non	semi-cortical		118,36
T4	T4-iso 1	éclat	frgt mésial	silex secondaire	non	semi-cortical		117,80
T5. Us 5-02/5-03	T5-iso1	éclat? Intentionel?		silex secondaire	non	semi-cortical		entre 116,20 et 116,50

3. Inventaire des prélèvements

Sans objet

4. Inventaire de la documentation graphique

n° inv. calque	unités stratigraphiques et structures archéologiques en plan	unités stratigraphiques et structures archéologiques en coupe	Echelle(s)
1	1-02	1-02; log T1 sd1	plan et coupe 1/20e
2	2-01; 2-02; 2-03; 2-04; 2-10; 4-02	4-02	plan et coupe 1/20e
3		2-10; 2-20; 2-21; 2-22; 2-23	coupe au 1/20e
4	3-01	2-01; 2-02; 3-01	plan et coupe 1/20e
5		log1 T2 (Mr 2-13; 2-30; 2-31; 2-32); log2 T2 (Mr 16; 2-40; 2-41; 2-42; 2-43); log T5 (5-01; 5-02; 5-03)	coupe au 1/20e

5. Inventaire de la documentation photographique

N° inventaire	US / St concernées	Sujet
STARN-25/27rueremparts-2017_1	parcelle 81	vue partielle vers le nord avant ouverture
STARN-25/27rueremparts-2017_2	parcelle 81	vue vers le nord-ouest avant ouverture
STARN-25/27rueremparts-2017_3	parcelle 81	vue des bâtiments de l'abattoir non démolis
STARN-25/27rueremparts-2017_4	parcelle 81	vue vers le sud-ouest de la partie basse
STARN-25/27rueremparts-2017_5	parcelle 81	vue vers le nord-est avant ouverture
STARN-25/27rueremparts-2017_6	parcelle 81	vue vers l' est avant ouverture
STARN-25/27rueremparts-2017_7	parcelle 81	vue vers le sud-est avant ouverture
STARN-25/27rueremparts-2017_8	parcelle 81	vue vers le sud avant ouverture
STARN-25/27rueremparts-2017_9	parcelle 70	vue parcelle avant ouverture
STARN-25/27rueremparts-2017_10	parcelle 70	vue parcelle avant ouverture depuis étage maison
STARN-25/27rueremparts-2017_11	parcelle 70	vue breche dans mur pour accès parcelle
STARN-25/27rueremparts-2017_12	parcelles 81/70	vue large du passage entre par.81 et par.70
STARN-25/27rueremparts-2017_13	parcelles 81/70	vue rapprochée du passage entre par.81 et par.70
STARN-25/27rueremparts-2017_14	parcelles 81/70	vue du passage depuis la parcelle 70
STARN-25/27rueremparts-2017_15	tranchée 1 (par.70)	vue générale tranchée vers le nord, depuis étage maison
STARN-25/27rueremparts-2017_16	tranchée 1 (par.70)	vue générale tranchée vers le nord, depuis étage maison
STARN-25/27rueremparts-2017_17	tranchée 1 (par.70)	vue générale tranchée vers le nord, depuis étage maison
STARN-25/27rueremparts-2017_18	tranchée 1 (par.70)	vue générale tranchée vers le nord, depuis étage maison
STARN-25/27rueremparts-2017_19	tranchée 1 (par.70)	vue générale tranchée vers le nord, depuis étage maison
STARN-25/27rueremparts-2017_20	tranchée 1 (par.70)	vue générale tranchée vers le sud
STARN-25/27rueremparts-2017_21	tranchée 1 (par.70)	vue générale tranchée vers le sud
STARN-25/27rueremparts-2017_22	T1_iso1	vue lot frgts céramique Néo en place
STARN-25/27rueremparts-2017_23	T1_iso1	vue lot frgts céramique Néo en place
STARN-25/27rueremparts-2017_24	T1_iso1	vue lot frgts céramique Néo en place
STARN-25/27rueremparts-2017_25	T1_iso1	vue lot frgts céramique Néo en place
STARN-25/27rueremparts-2017_26	coupe T1	vue coupe bordure ouest tranchée
STARN-25/27rueremparts-2017_27	coupe T1	vue coupe bordure ouest tranchée
STARN-25/27rueremparts-2017_28	coupe T1	vue coupe bordure ouest tranchée

N° inventaire	US / St concernées	Sujet
STARN-25/27rueremparts-2017_29	coupe T1	vue coupe bordure ouest tranchée
STARN-25/27rueremparts-2017_30	T1log	vue log T1 sondage 1, bordure ouest
STARN-25/27rueremparts-2017_31	T1log	vue log T1 sondage 1, bordure ouest
STARN-25/27rueremparts-2017_32	T1log	vue log T1 sondage 1, bordure ouest
STARN-25/27rueremparts-2017_33	T1log	vue log T1 sondage 1, bordure ouest
STARN-25/27rueremparts-2017_34	1-02	vue générale structure vers l'est avec sondage
STARN-25/27rueremparts-2017_35	1-02	vue générale structure vers l'est avec sondage
STARN-25/27rueremparts-2017_36	1-02	vue générale structure vers l'est avec sondage
STARN-25/27rueremparts-2017_37	1-02	vue générale structure vers l'est avec sondage
STARN-25/27rueremparts-2017_38	1-02	vue générale structure vers l'est avec sondage
STARN-25/27rueremparts-2017_39	1-02	vue détail sondage vers l'est
STARN-25/27rueremparts-2017_40	1-02	vue détail sondage vers l'est
STARN-25/27rueremparts-2017_41	1-02	vue détail sondage vers l'est
STARN-25/27rueremparts-2017_42	1-02	vue coupe est dans sondage
STARN-25/27rueremparts-2017_43	1-02	vue coupe est dans sondage
STARN-25/27rueremparts-2017_44	1-02	vue coupe nord dans sondage
STARN-25/27rueremparts-2017_45	1-02	vue coupe nord dans sondage
STARN-25/27rueremparts-2017_46	1-02	vue coupe nord dans sondage
STARN-25/27rueremparts-2017_47	1-02	vue générale vers le nord depuis étage maison
STARN-25/27rueremparts-2017_48	1-02	vue générale vers le nord depuis étage maison
STARN-25/27rueremparts-2017_49	1-02	vue générale vers le nord depuis étage maison
STARN-25/27rueremparts-2017_50	tranchée 2 (par.81)	vue en cours d'ouverture vers le sud
STARN-25/27rueremparts-2017_51	tranchée 2 (par.81)	vue en cours d'ouverture vers le sud
STARN-25/27rueremparts-2017_52	tranchée 2 (par.81)	vue en cours d'ouverture vers le sud
STARN-25/27rueremparts-2017_53	tranchée 2 (par.81)	vue en cours d'ouverture vers le sud
STARN-25/27rueremparts-2017_54	tranchée 2 (par.81)	vue en cours d'ouverture vers le nord/ fossé 2-07
STARN-25/27rueremparts-2017_55	tranchée 2 (par.81)	vue en cours d'ouverture vers le nord/ fossé 2-07
STARN-25/27rueremparts-2017_56	tranchée 2 (par.81)	vue en cours d'ouverture vers le nord/ fossé 2-07
STARN-25/27rueremparts-2017_57	2-01 / 2-02	vue vers le nord structures en coupe
STARN-25/27rueremparts-2017_58	2-01 / 2-02	vue vers le nord structures en coupe
STARN-25/27rueremparts-2017_59	2-01 / 2-02	vue vers l'ouest structures en coupe
STARN-25/27rueremparts-2017_60	2-01 / 2-02	vue vers l'ouest structures en coupe
STARN-25/27rueremparts-2017_61	2-10	vue structure en coupe et strati supérieure tranchée
STARN-25/27rueremparts-2017_62	2-10	vue structure en coupe et strati supérieure tranchée
STARN-25/27rueremparts-2017_63	2-10	vue structure en coupe et strati supérieure tranchée
STARN-25/27rueremparts-2017_64	2-12 / MR 2-13	vue générale vers l'est
STARN-25/27rueremparts-2017_65	2-12 / MR 2-13	vue générale vers l'est
STARN-25/27rueremparts-2017_66	2-12 / MR 2-13	vue générale vers l'est
STARN-25/27rueremparts-2017_67	2-12 / MR 2-13	vue générale vers l'est
STARN-25/27rueremparts-2017_68	2-12 / MR 2-13	vue générale vers l'ouest
STARN-25/27rueremparts-2017_69	2-12 / MR 2-13	vue générale vers l'ouest
STARN-25/27rueremparts-2017_70	2-12 / MR 2-13	vue générale vers l'ouest
STARN-25/27rueremparts-2017_71	2-12	détail structure non fouillée
STARN-25/27rueremparts-2017_72	2-12 / MR 2-13	lot clichés pour photogrammétrie
STARN-25/27rueremparts-2017_73	MR 2-16	vue générale vers le nord
STARN-25/27rueremparts-2017_74	MR 2-16	vue générale vers le nord
STARN-25/27rueremparts-2017_75	MR 2-16	vue générale vers le nord
STARN-25/27rueremparts-2017_76	MR 2-16	vue générale vers le nord

N° inventaire	US / St concernées	Sujet
STARN-25/27rueremparts-2017_77	MR 2-16	vue générale vers l'est
STARN-25/27rueremparts-2017_78	MR 2-16	vue générale vers l'est
STARN-25/27rueremparts-2017_79	MR 2-16	vue générale vers l'est
STARN-25/27rueremparts-2017_80	MR 2-16	vue générale vers l'est
STARN-25/27rueremparts-2017_81	MR 2-16	vue générale vers l'ouest
STARN-25/27rueremparts-2017_82	MR 2-16	vue générale vers l'ouest
STARN-25/27rueremparts-2017_83	MR 2-16	vue générale vers l'ouest
STARN-25/27rueremparts-2017_84	MR 2-16	vue générale vers l'ouest
STARN-25/27rueremparts-2017_85	MR 2-16	détail mur
STARN-25/27rueremparts-2017_86	MR 2-16	détail mur
STARN-25/27rueremparts-2017_87	MR 2-16	lot clichés pour photogrammétrie
STARN-25/27rueremparts-2017_88	T2_log	vue log tranchée bordure ouest
STARN-25/27rueremparts-2017_89	T2_log	vue log tranchée bordure ouest
STARN-25/27rueremparts-2017_90	T2_log	vue log tranchée bordure ouest
STARN-25/27rueremparts-2017_91	T2_log MR 2-13	vue log tranchée bordure ouest sur MR 2-13
STARN-25/27rueremparts-2017_92	T2_log MR 2-13	vue log tranchée bordure ouest sur MR 2-13
STARN-25/27rueremparts-2017_93	T2_log MR 2-13	vue log tranchée bordure ouest sur MR 2-13
STARN-25/27rueremparts-2017_94	T2_log MR 2-16	vue log tranchée bordure ouest sur MR 2-16
STARN-25/27rueremparts-2017_95	T2_log MR 2-16	vue log tranchée bordure ouest sur MR 2-16
STARN-25/27rueremparts-2017_96	T2_log MR 2-16	vue log tranchée bordure ouest sur MR 2-16
STARN-25/27rueremparts-2017_97	Tranchée 3	vue coupe bordure est tranchée 3
STARN-25/27rueremparts-2017_98	Tranchée 3	vue coupe bordure est tranchée 3
STARN-25/27rueremparts-2017_99	Tranchée 3	vue coupe bordure est tranchée 3
STARN-25/27rueremparts-2017_100	Tranchée 3	vue coupe bordure est tranchée 3
STARN-25/27rueremparts-2017_101	Tranchée 3	vue coupe bordure est tranchée 3
STARN-25/27rueremparts-2017_102	Tranchée 3	vue coupe bordure est tranchée 3
STARN-25/27rueremparts-2017_103	3-05	détail 3-05 dans coupe est tranchée 3
STARN-25/27rueremparts-2017_104	3-05	détail 3-05 dans coupe est tranchée 3
STARN-25/27rueremparts-2017_105	3-05	détail 3-05 dans coupe est tranchée 3
STARN-25/27rueremparts-2017_106	3-11	détail 3-11 dans coupe est tranchée 3
STARN-25/27rueremparts-2017_107	3-11	détail 3-11 dans coupe est tranchée 3
STARN-25/27rueremparts-2017_108	cave 3-14	détail cave 3-14 dans coupe est tranchée 3
STARN-25/27rueremparts-2017_109	cave 3-14	détail cave 3-14 dans coupe est tranchée 3
STARN-25/27rueremparts-2017_110	cave 3-14	détail cave 3-14 dans coupe est tranchée 3
STARN-25/27rueremparts-2017_111	cave 3-14	détail cave 3-14 dans coupe est tranchée 3
STARN-25/27rueremparts-2017_112	coupe est tranchée 3	lot clichés pour photogrammétrie
STARN-25/27rueremparts-2017_113	3-02 / 3-03	vue vers l'est coupe fossés
STARN-25/27rueremparts-2017_114	3-02 / 3-03	vue vers l'est coupe fossés
STARN-25/27rueremparts-2017_115	3-02 / 3-03	vue vers l'est coupe fossés
STARN-25/27rueremparts-2017_116	3-02 / 3-03	vue vers l'est coupe fossés
STARN-25/27rueremparts-2017_117	3-02 / 3-03	vue vers l'est coupe fossés
STARN-25/27rueremparts-2017_118	3-01	vue structure à moitié fouillée
STARN-25/27rueremparts-2017_119	3-01	vue structure à moitié fouillée
STARN-25/27rueremparts-2017_120	4-02	vue structure en coupe vers le nord-ouest
STARN-25/27rueremparts-2017_121	4-02	vue structure en coupe vers le nord-ouest
STARN-25/27rueremparts-2017_122	4-02	vue structure en coupe vers le nord-ouest
STARN-25/27rueremparts-2017_123	4-02	vue structure en coupe vers le nord-ouest
STARN-25/27rueremparts-2017_124	4-03	vue détail radier de sol

N° inventaire	US / St concernées	Sujet
STARN-25/27rueremparts-2017_125	4-03	vue détail radier de sol
STARN-25/27rueremparts-2017_126	contrebas parcelle 81	vue escarpement
STARN-25/27rueremparts-2017_127	contrebas parcelle 81	vue escarpement
STARN-25/27rueremparts-2017_128	tranchée 5	vue en cours d'ouverture
STARN-25/27rueremparts-2017_129	tranchée 5	vue en cours d'ouverture
STARN-25/27rueremparts-2017_130	tranchée 5	vue en cours d'ouverture
STARN-25/27rueremparts-2017_131	tranchée 5	vue en cours d'ouverture
STARN-25/27rueremparts-2017_132	tranchée 5	vue en cours d'ouverture
STARN-25/27rueremparts-2017_133	tranchée 5	vue générale vers le sud-ouest après ouverture
STARN-25/27rueremparts-2017_134	tranchée 5 / log	vue coupe bordure nord-ouest tranchée 5
STARN-25/27rueremparts-2017_135	tranchée 5 / log	vue coupe bordure nord-ouest tranchée 5
STARN-25/27rueremparts-2017_136	tranchée 5 / log	vue coupe bordure nord-ouest tranchée 5
STARN-25/27rueremparts-2017_137	cave parcelle 70	lot clichés pour photogrammétrie
STARN-25/27rueremparts-2017_138	cave partie A	lot clichés
STARN-25/27rueremparts-2017_139	cave partie B	lot clichés
STARN-25/27rueremparts-2017_140	cave partie C	lot clichés
STARN-25/27rueremparts-2017_141	maison Renaissance / façades	lot clichés
STARN-25/27rueremparts-2017_142	maison Renaissance / rdc	lot clichés
STARN-25/27rueremparts-2017_143	maison Renaissance / 1er étage	lot clichés
STARN-25/27rueremparts-2017_144	maison Renaissance / comble	lot clichés vue générale
STARN-25/27rueremparts-2017_145	maison Renaissance / charpente	lot clichés

6. Inventaire des documents numériques

1 cd-rom contenant :

- 1 dossier de mise en page (InDesign),
- 4 fichier de texte (Word),
- 10 fichiers d'inventaires (Word et Excel),
- 111 fichiers d'illustrations - plans, cartes, relevés ou photographies (Adobe Illustrator & JPEG)

7. Inventaire de la documentation écrite

1 Carnet de notes

Île-de-France, Yvelines (78), Saint-Arnoult-en-Yvelines 25-27, rue des Remparts / 9, rue Charles de Gaulle

Chronologie

Néolithique moyen (II),
XIII^e-XIV^e siècles,
XV^e – XVII^e siècles,
médiéval tardif au début
du XX^e siècle,
Renaissance à
contemporain.

Sujets et thèmes

Occupation épisodique des
versants de la Rémarde,
occupation en marge de
l'habitat, jardins, prés,
zone d'activité artisanale
(métallurgie/activité potière),
éléments parcellaires, cave
de vigneron / négociant en
vin, maison de ville.

Mobilier

Céramique, mobilier lithique,
résidus métallurgiques,
éléments céramiques liés à
l'activité potière, tonneaux,
bouteilles.

Le diagnostic archéologique réalisé au 25-27, rue des Remparts / 9, rue Charles de Gaulle à Saint-Arnoult-en-Yvelines a porté sur une superficie de 3 693 m² au sein du bourg médiéval et moderne.

Les vestiges les plus anciens reconnus lors de cette opération sont attribuables au Néolithique moyen II. Ces vestiges sont uniquement représentés par de la céramique et des pièces lithiques, aucune structure associée n'a été découverte. Cette occupation ponctuelle ou épisodique du versant septentrional de la Rémarde vient compléter les deux occupations déjà repérées sur la commune et datées du Néolithique. Cette présence est très certainement liée pour partie à la proximité des ressources en matière première.

Les vestiges les plus nombreux se rattachent aux XIII^e et XIV^e siècles. Il s'agit pour l'essentiel de fosses, d'un fossé et de murs parcellaires.

La présence systématique dans les comblements des structures et dans la couche qui les surmonte, en plus ou moins grande quantité, de scories ainsi que des indices discrets d'artisanat potier signent la présence proche de l'emprise d'activités potière et métallurgique entre le Moyen Âge et la Renaissance.

La ou les fonctions de cet espace apparaissent assez mal définies. Il appartient à la fois à l'espace urbain, délimité au sud par le front bâti médiéval et moderne sur lequel il est accolé, et au nord par un système fossoyé bien marqué et pérenne. Il est en outre en partie divisé par des murs perpendiculaires à la pente naturelle. Enfin cet espace apparaît suffisamment important pour être englobé dans la seconde moitié du XVI^e siècle dans l'aire de la nouvelle enceinte qui constituera dès lors sa limite septentrionale.

Il est cependant libre de construction. Non habité mais occupé, diverses autres formes d'occupation peuvent être envisagées sur cet espace telles des jardins privés, des vergers, une zone agraire ou de pâture.

Le diagnostic a été l'occasion d'observer une maison d'origine Renaissance fortement remaniée aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles. Sous cette maison un ensemble de caves tardo-médiéval et moderne a pu être documenté. Cet ensemble assez complexe est le fruit de la construction successive de nouveaux volumes associés à d'autres plus anciens. Ces caves ont servi au stockage du vin destiné au commerce depuis au moins le XVIII^e siècle.

Inrap

Centre - Île-de-France

41 rue Delizy – 93692 Pantin Cedex

Tél. 01 41 83 75 30 centre-ile-de-france@inrap.fr

www.inrap.fr